



AGENZA D'ACCONCIU DUREVULE  
D'URBANISIMU È D'ENERGIA DI A CORSICA

AGENCE D'AMÉNAGEMENT DURABLE D'URBANISME & D'ÉNERGIE DE LA CORSE



RAPPORT  
D'ACTIVITÉ  
2021

[www.aue.corsica](http://www.aue.corsica)



# **RAPPORT D'ACTIVITÉ AUE 2021**

**AGENCE D'AMÉNAGEMENT DURABLE D'URBANISME & D'ÉNERGIE DE LA CORSE**



# SOMMAIRE

## Préambule

|  |   |
|--|---|
| L'édito du Président.....              | 4 |
| L'édito du Directeur.....              | 5 |
| Les temps forts de l'année 2021.....   | 6 |
| Les chiffres clés de l'année 2021..... | 8 |

## Présentation de l'AUE

|                                      |    |
|--------------------------------------|----|
| Les instances.....                   | 11 |
| Le budget 2021.....                  | 13 |
| Les services en 2021.....            | 16 |
| L'organigramme de l'AUE en 2021..... | 17 |

## La transition vers l'autonomie énergétique de la Corse

|   |    |
|---|----|
| L'équipe et les missions.....   | 20 |
| 1. Développer les outils financiers<br>et les partenariats.....                       | 24 |
| 2. Sécuriser l'approvisionnement<br>en électricité.....                               | 30 |
| 3. Maîtriser la demande d'énergie.....  | 32 |
| 4. Développer les énergies<br>renouvelables .....                                     | 42 |
| 5. Développer les mobilités durables.....   | 46 |
| 6. Promouvoir la qualité de l'air.....  | 52 |
| 7. Accompagner les territoires<br>vers l'autonomie énergétique.....                   | 54 |
| 8. L'Observatoire Régional de l'Energie et<br>des Gaz à effets de Serre (OREGES)..... | 56 |

## L'aménagement

### du territoire

|  |    |
|--|----|
| L'équipe et les missions.....  | 65 |
| 1. Accompagner les collectivités<br>pour l'élaboration de documents<br>d'urbanisme.....  | 67 |
| 2. Contribuer à l'élaboration d'avis<br>techniques pour la Collectivité<br>de Corse..... | 71 |
| 3. Accompagner les territoires pour<br>la mise en œuvre du PADDUC.....                   | 73 |
| 4. L'Observatoire des Marchés<br>Fonciers et Immobiliers (OMFI).....                     | 77 |

## Les moyens

### de fonctionnement

|                                    |     |
|------------------------------------|-----|
| 1. Département Fonctionnement..... | 86  |
| 2. Département Intervention.....   | 98  |
| 3. Secrétariat Général.....        | 110 |

## Annexes

|  |     |
|--|-----|
| Liste des subventions<br>instruites par l'AUE..... | 121 |
| Liste des marchés en cours.....                    | 139 |



**" IL Y A LES GRANDS CHANTIERS ET PUIS, IL Y A LE QUOTIDIEN, MOINS VISIBLE MAIS TOUT AUSSI IMPORTANT. "**

## “ L'ÉDITO DU PRÉSIDENT ”

*Mon prédécesseur, Jean Biancucci, à qui je rends hommage pour le travail accompli durant ces trois dernières années, avait choisi la formule de l'autodérision pour introduire son propos dans son dernier édito.*

*Je ne dispose de la même facilité dans l'écriture et surtout de suffisamment de recul pour emprunter le même chemin. Je ferai donc... sobre !*

*En prenant mes fonctions en juillet dernier, j'ai tout de suite mesuré l'ampleur de la tâche qui m'attendait.*

*Peut-être que le mot « pesé » serait plus adapté à la réalité des circonstances...*

*En effet, pour faciliter mon « intégration » les services de l'Agence m'avaient gentiment préparé un carton plein de rapports, de dossiers ou autres clés USB.*

*L'enseignant chercheur que je suis avait oublié le doux parfum des cahiers de vacances !*

*Plus sérieusement, j'ai pris à cet instant, pleinement, conscience de l'amplitude des missions de l'Agence.*

*Dans la masse des opérations et des actions qui ont été réalisées en 2021, j'en ai retenu trois, qui à mon sens représentent le mieux ce que nous sommes.*

*Il y a les grands chantiers que nous avons initiés, au rang desquels on peut retenir pour l'année écoulée : la révision de la PPE, document fondateur s'il en est, qui va nous permettre de conforter notre ambition d'autonomie énergétique à l'horizon 2050.*

*Il y a les grands chantiers et puis, il y a le quotidien, moins visible mais tout aussi important.*

*Ainsi, lors du dernier CA de l'Agence, a été voté l'autorisation d'accompagner, en tant que maîtrise d'ouvrage, la commune de Corti, dans le cadre de « l'opération de revitalisation du territoire ».*

*Cette action porte en elle l'empreinte que je souhaite donner à ma mandature : proximité avec les acteurs, mobilisation de notre ingénierie et autofinancement de notre établissement.*

*Dernière action que je souhaite mettre en avant : la Newsletter mensuelle de l'AUE.*

*Plus qu'une vitrine de l'Agence, cet outil permet d'avoir une vision quasiment en temps réel de nos activités et de faire découvrir à nos partenaires l'étendue de nos missions.*

*Si, au terme de ces premiers mois de mandature, je devais faire un premier bilan, je dirais qu'humainement et professionnellement l'AUE est, à n'en pas douter, à la hauteur des enjeux qui nous attendent et le rapport d'activités qui vous est présenté, n'est que la face immergée du travail accompli.*

*U pinseru di i primi ghjorni, vistu u pesu di responsabilità, poccu à poccu si n'hè andatu.*

*Ferma sempre à primura di i cartulari numerosi è pisii !*

*Ma dipoi si qualqui mesi aghju pussutu misurà u valore, l'ingaghjamentu di è donne è di l'omi chi cumponenu l'agenzia per esse assicuratu di divi ch'inseme puderemu scrive qualche pagine di u benesta di a Corsica.*

**Julien PAOLINI**  
**Presidenti di l'Agenza d'Acconciu durèvule,**  
**d'Urbanisimu è d'Energia di a Corsica**  
**Cunsigliu Esecutivu in carica di l'Acconciu**  
**di u tarritoriu**



**" LA TONALITÉ DE CETTE ANNÉE 2021 PARTICULIÈREMENT RICHE A ÉTÉ DONNÉE DÈS LE MOIS DE JANVIER, AVEC LA SIGNATURE DU CONTRAT AUE-EDF. "**

## “ L'ÉDITO DU DIRECTEUR

Comme en 2020, cette année encore l'activité de l'AUE a été marquée par le contexte sanitaire lié à la pandémie de la COVID 19. L'Agence a toutefois pu limiter au maximum son impact grâce aux nouvelles méthodes de travail mise en place. Les télétravail et l'application des gestes barrières ont ainsi permis de préserver la santé de nos collaborateurs tout en poursuivant la quasi-totalité de nos actions au service des acteurs de la transition énergétique et de l'aménagement du territoire de la Corse.

La tonalité de cette année 2021 particulièrement riche a été donnée dès le mois de janvier, avec la signature officielle du Contrat d'Assistance Opérationnelle AUE-EDF au titre du dispositif innovant que constitue le « Cadre Territorial de Compensation » approuvé par la Commission de Régulation de l'Énergie. La mise en œuvre de 6 actions structurantes de maîtrise de l'énergie nous a ainsi été confiée pour la période pour la période 2021-2024. Une enveloppe de 71 millions € nous permettra de soutenir financièrement et d'accompagner les maîtres d'ouvrages de la prise de décision jusqu'à la réalisation des opérations. Il s'agit là d'un coup d'accélérateur puissant donné à la maîtrise de l'Énergie en Corse et par la même de la reconnaissance de l'expertise de notre Agence et de ses équipes.

Les mois qui ont suivi se sont inscrits dans cette même dynamique avec notamment notre désignation comme Lauréat du Programme européen « NESOI » qui permettra à l'Agence d'élaborer une Charte régionale de l'éclairage public et de candidater au label « Réserve internationale de Ciel Etoilé » ; ou encore le lancement du Programme SEIZE Corsica pour le compte d'Eco CO2 afin de sensibiliser les professionnels aux économies d'énergie. Plus que jamais, en 2021, l'AUE a ainsi conforté son statut d'EPIC via des contrats de prestation de service significatifs.

L'année a également été marquée par le lancement de la révision de la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie

(PPE), actée à l'unanimité par l'Assemblée de Corse au mois d'avril. Celle-ci doit conforter l'ambition d'autonomie énergétique à l'horizon 2050 et prévoit un investissement sans précédent de 4,5 milliards €. 2021 a en outre acté la transformation du Programme de rénovation énergétique des maisons individuelles « ORELI » qui est passé d'une phase expérimentale à une phase de massification avec des de aides plus incitatives allant jusqu'à 30 000 €.

En novembre c'est la méthodologie proposée par l'Agence pour l'analyse du PADDUC qui a été validée en vue d'une possible modification ou d'une éventuelle révision.

Cette année en outre, l'AUE a poursuivi son engagement au service des territoires en les accompagnant notamment dans leurs démarches de planification, d'élaboration de documents d'urbanisme, de projets d'aménagement et de mobilité durable. À ce titre, l'Agence a conclu au mois de décembre son 1<sup>er</sup> contrat d'Assistance à Maîtrise d'ouvrage avec la commune de Corte afin de l'assister dans son projet urbain d'ensemble dans le cadre de l'« Opération de Revitalisation du Territoire » (ORT).

Au-delà de ces dossiers phares, tout au long de l'année nous avons maintenu de très bons taux de consommation des crédits qui sont alloués à l'Agence et avons mis en œuvre de nombreuses autres actions stratégiques.

Je vous invite à les découvrir de façon plus détaillée en parcourant ce Rapport d'Activité, et à constater le fort niveau d'engagement qui a été celui des équipes de notre jeune Agence en 2021.

**Alexis MILANO**  
Directeur Général de l'AUE



# LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2021

Janvier

06/01



**Signature du contrat d'assistance opérationnelle AUE-EDF** pour la mise en œuvre de 6 actions de maîtrise de l'énergie.

**L'AUE lauréate du programme européen NESOI pour élaborer une « Charte régionale de l'Éclairage public »** et candidater au label Réserve Internationale de Ciel Étoilé.

**Campagne « Casa ariosa, Casa Sana » 2021**

Sensibilisation à l'aération des logements pour améliorer la qualité de l'air intérieur.

**Le Dispositif ORELI** pour la rénovation énergétique des logements individuels se massifie avec des aides plus incitatives allant jusqu'à 30 000 €.

Février

10/02



**Concours régional TROPH'Énergies**  
Remise des prix aux Lauréats 2021.

**Réunions de sensibilisation d'acteurs publics et privés** pour la création du Réseau Corse de l'Énergie citoyenne

Mars



**Campagne « Appels à projets » 2021**

- Solaire thermique
- Bois énergie
- Éclairage public
- Rénovation énergétique des bâtiments
- Études pour des installation mini-hydraulique

**Révision du cadre territorial de compensation**

Avril

**Lancement du projet de révision de la PPE** qui conforte l'ambition d'autonomie énergétique avec un investissement sans précédent de 4,5 milliards €



**Campagne « Économies d'eau »**

Sensibilisation du public à la gestion de l'eau.

29/04

**Webinaire de l'AViTeM « Changements climatiques en Méditerranée »** : résilience urbaine et solutions innovantes sur le thème de la ressource énergétique.

Mai

**Campagne « Économies d'eau »**



**Campagne « ORELI » 2021**

Promotion du dispositif de rénovation énergétique des logements individuels

Juin

02/06

**Bureau de l'AUE**

29 dossiers soutenus :  
262 656 € d'aides pour un coût total de travaux de 428 081 €.



**CAMPAGNES**

• **« Offre de service de l'AUE »**  
Accompagner les collectivités dans l'élaboration de leurs documents d'urbanisme, études et projets d'aménagement.

• **« Éco-conduite » avec l'ADEME**  
Sensibilisation du public aux gestes à adopter pour réduire l'impact carbone des déplacements.

- « Économies d'eau »
- « ORELI » 2021

09/06

**« Solaire thermique »** Jury n°1 AAP  
7 projets retenus -150 m²

Juillet

01/07

**Lancement de la Newsletter mensuelle.** Informer professionnels et collectivités sur les actions de l'Agence.

08/07

**Rencontre inter-GRECS : Groupe Régionaux d'Experts sur le Climat**

15/07



**Passation de pouvoirs** entre Jean Biancucci et Julien Paolini, nouveau Président de l'AUE.



### Campagne « Vélos à Assistance Électrique » 2021

Promouvoir le Dispositif d'aide à l'achat de VAE auprès du grand public, des professionnels et des collectivités.

## 23/07

« Éclairage Public »  
Jury n°1 AAP - 3 dossiers retenus pour 4 723 points à rénover

## Août

### Campagne « Muvemucci altrimenti » 2021

Sensibilisation du public au bienfaits de la mobilité active pour la qualité de l'air et pour la santé.

## Septembre

Semaine européenne de la Mobilité durable via la diffusion de la Campagne « Eco-conduite » AUE-ADEME.  
Webinaire « Covoiturage » organisé par la DREAL.

Formation aux projets EnR citoyens et participatifs à Aiacciu, Ghisonaccia et Bastia.

## Octobre

## 04/10



### Programme « SEIZE Corsica »

L'AUE sensibilise et forme professionnels et collectivités à la maîtrise de l'Énergie pour le compte d'EcoCO2.

### Réunion « Club Climat » (Bastia)

Présentation des aides aux économies d'énergie.

## 29/10

« Éclairage Public »  
Jury n°2 AAP - 5 dossiers retenus pour 1490 points à rénover.

## Novembre

## 02/11

Webinaire du « Club Climat » des solutions pour la rénovation des bâtiments en partenariat avec la FNCCR.

## 08/11

Assises nationales de l'énergie citoyenne à Nantes



Le Président Gilles SIMEONI représente la Corse et les Régions de France à Glasgow à l'occasion de la COP 26.

Campagne « Casa ariosa, Casa Sana » 2021  
Promotion de la qualité de l'air intérieur.

## 19/11

Validation par l'Assemblée de Corse de la méthodologie proposée par l'AUE pour l'analyse globale du PADDUC à réaliser en 2022.



Création du Conseil de l'Aménagement et de l'Urbanisme de Corse (CAUC) Instance consultative en matière d'Aménagement et d'Urbanisme.

### « Solaire Thermique »

Jury n°2 de l'AAP - 5 projets retenus - 86 m²

## Décembre

## 04/12

1<sup>er</sup> édition du salon Agri'Sgiani  
Conférence « L'implication citoyenne et la transition énergétique en Corse », avec Énergie Partagée et la Chambre d'Agriculture.

## 06/12



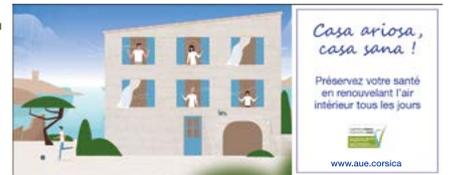
Commission « Transition énergétique » de Régions de France. Réunions de travail en Corse pour le Livre Blanc des régions.

Bureau de l'AUE 75 dossiers soutenus : 2 035 000 € d'aides pour un coût total de travaux de 6 781 000 €.

## 08/12

Assises nationales de l'énergie citoyenne à Nantes

COPIEL AER NOSTRUM



Campagne « Casa ariosa, Casa Sana » 2021

Candidature de l'AUE au Programme « TIMS » porté par la Région Auvergne Rhône Alpes destiné à promouvoir la mobilité inclusive dans les territoires.

Signature du 1<sup>er</sup> contrat d'AMO de l'AUE avec la commune de Corte Projet urbain d'ensemble - « Opération de Revitalisation du Territoire ».

## 22/12

Envoi du bilan du Cadre territorial de compensation à la CRE

Envoi du bilan du Contrat d'Assistance opérationnelle AUE-EDF à la CRE

## TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



Plus de

**1,4 million de kWh**

de gains énergétiques annuels

soit la consommation d'une ville de la taille de Corte

**3,7 M€**

de soutiens aux projets de maîtrise de la demande d'énergie et de développement des énergies renouvelables



Plus de

**7 M€**

de travaux soutenus



Plus de

**958 tCO2eq**

évités

## AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

**99**

Autorisations d'urbanisme étudiées pour la CdC à la CTPENAF

**12**

Documents urbanisme étudiés pour la CdC à la CTPENAF

**6**

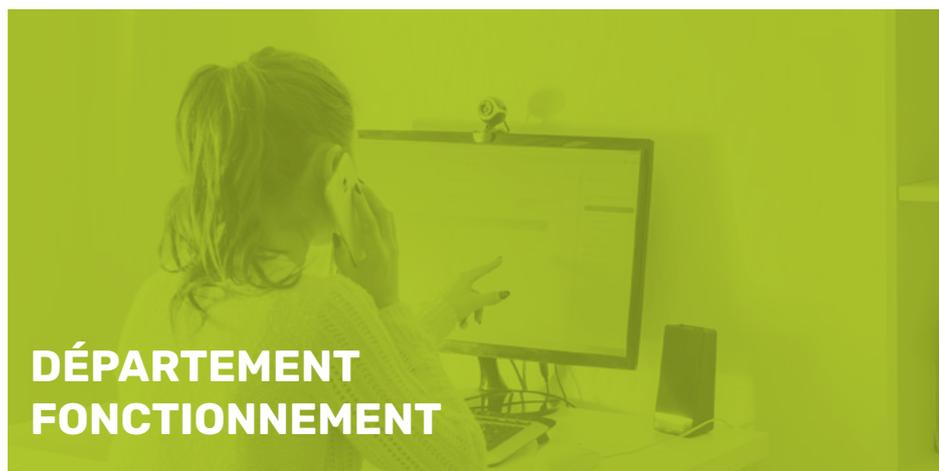
Propositions d'avis de la CdC (PPA) sur des projets de documents d'urbanisme

**4**

Contributions à des projets de documents d'urbanisme en amont de leur arrêt

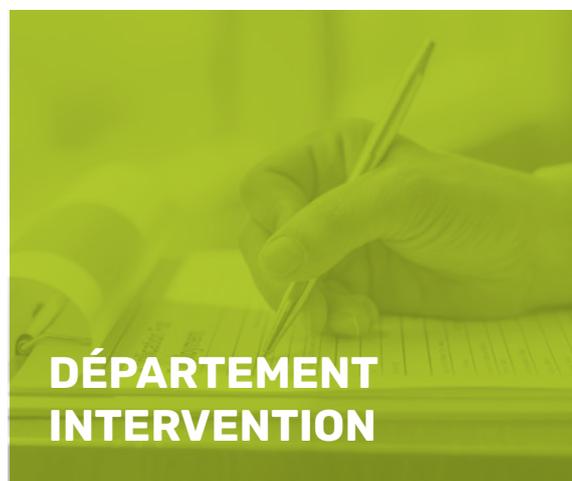
**1**

SCoT accompagné



**DÉPARTEMENT FONCTIONNEMENT**

**80%**  
de consommation  
du budget de  
fonctionnement  
de l'AUE



**DÉPARTEMENT INTERVENTION**

**3 547 765 €**  
Montant du budget d'intervention de l'AUE

|  |  |                                       |
|--|--|---------------------------------------|
| <b>99,37%</b><br>de taux de consommation du budget d'intervention de l'AUE | <b>99</b><br>Dossiers instruits pour des entreprises | <b>27</b><br>marchés publics en cours |
|--|--|---------------------------------------|

**7 103 435 €** Montant du budget de fonctionnement de l'AUE



**SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

**f 5 035**  
Abonnés à la page Facebook de l'AUE

**2**  
Réunions du Bureau

**6**  
Réunions du Conseil d'Administration

**90 073**  
Visiteurs sur le site [www.aue.corsica](http://www.aue.corsica)

**433 370**  
Pages consultées sur le site [www.aue.corsica](http://www.aue.corsica)



# PRÉSENTATION DE L'AGENCE D'AMÉNAGEMENT DURABLE, D'URBANISME ET D'ÉNERGIE DE LA CORSE

## L'AUE À FIANCU À VOI PE A TRANSIZIONE ECULUGICA !

Acteur public engagé pour la transition énergétique et l'aménagement durable de notre île, l'AUE est chargée par la Collectivité de Corse de définir et mettre en œuvre, avec les acteurs du territoire, les politiques publiques dans ces domaines.

Notre mission vise à sensibiliser, conseiller et accompagner techniquement et financièrement particuliers, entreprises, associations et collectivités afin qu'ensemble nous nous engagions pour faire de la Corse une terre d'excellence en matière de transition écologique.

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'Agence est présidée par **M. Julien PAOLINI**, Conseiller Exécutif désigné par le Président du Conseil Exécutif de Corse.

Elle est administrée par un Conseil d'Administration, composé de 26 membres, qui est compétent pour ce qui relève notamment de l'organisation générale et le fonctionnement de l'Agence, de la passation des contrats, conventions et marchés et de la gestion financière et budgétaire.

### LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

|                                      |  |
|--------------------------------------|--|
| Le Président de l'AUE                | Julien PAOLINI   |
| Le Président de l'Assemblée de Corse | M-A MAUPERTUIS   |
| 12 Conseillers Territoriaux          | Véronique ARRIGHI<br>Paula MOSCA<br>Nadine NIVAGGIONI<br>Ghjuvan Santu LE MAO<br>Anne Laure SANTUCCI<br>Jean-Charles GIABICONI<br>Georges MELA<br>Marie-Anne PIERI<br>Xavier LACOMBE<br>Jean-Christophe ANGELINI<br>Josepha GIACOMETTI-PIREDDA<br>Paul-Félix BENEDETTI |

## LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (SUITE)

|  |                        |
|--|------------------------|
| La représentante de l'ATC  | Angèle BASTIANI        |
| La représentante de l'OTC  | Don-Joseph LUCCIONI    |
| La représentante de l'OEC  | Jean ALFONSI           |
| Le représentant de l'ADEC  | Jean-Paul PANZANI      |
| Le représentant de l'ODARC                                       | Petru Antone FILIPPI   |
| Le représentant de l'OEHC  | Paul-Joseph CAITUCOLI  |
| La représentante du personnel de l'AUE                           | Sophie FINIDORI        |
| Le représentant de l'Association des Maires 2B                   | Non désigné            |
| Le représentant de l'Association des Maires 2A                   | Jean-Jacques CICCOLINI |
| Le représentant de la Chambre Régionale de Commerce et industrie | Stefanu VENTURINI      |
| Le représentant de la Chambre Régionale d'Agriculture            | Joseph COLOMBANI       |
| Le représentant de la Chambre Régionale des Métiers              | Jean-Paul PIERI        |

## LE BUREAU

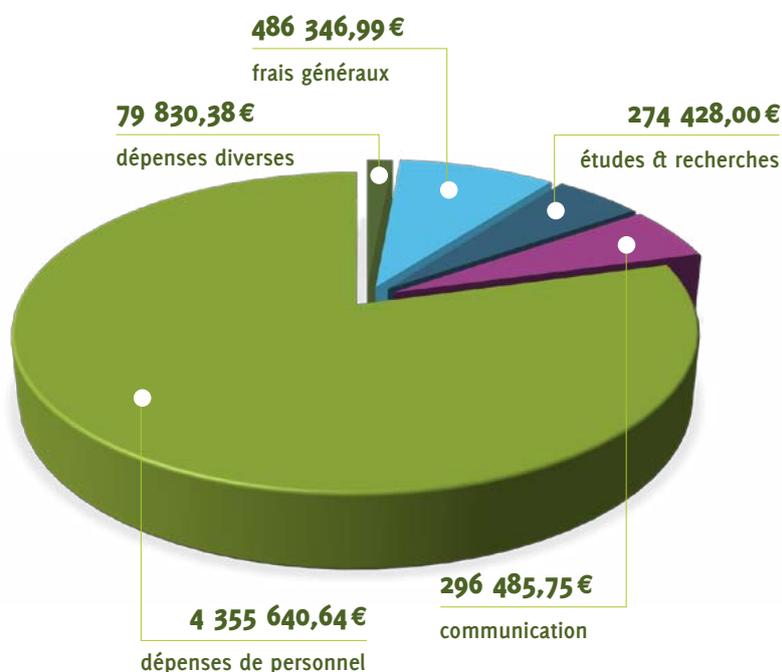
Le Conseil d'Administration désigne en son sein un Bureau, composé de 11 membres, seul compétent pour procéder à la répartition des aides et subventions en application d'un règlement des aides adopté par l'Assemblée de Corse.

### 11 MEMBRES DE DROIT

|  |                        |
|--|------------------------|
| Le Président de l'AUE                    | Julien PAOLINI         |
| 6 Conseillers Territoriaux membres du CA | Nadine NIVAGGIONI      |
|  | Veronique ARRIGHI      |
|  | Ghuvan'Santu LE MAO    |
|  | Georges MELA           |
|  | Xavier LACOMBE         |
|  | Paul-Félix BENEDETTI   |
| 4 Membres du CA                          | Jean-Jacques CICCOLINI |
|  | Jean-Paul PIERI        |
|  | Stefanu VENTURINI      |
|  | Sophie FINIDORI        |

## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'AUE

### RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



### DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT PAR NATURE DE DÉPENSES :

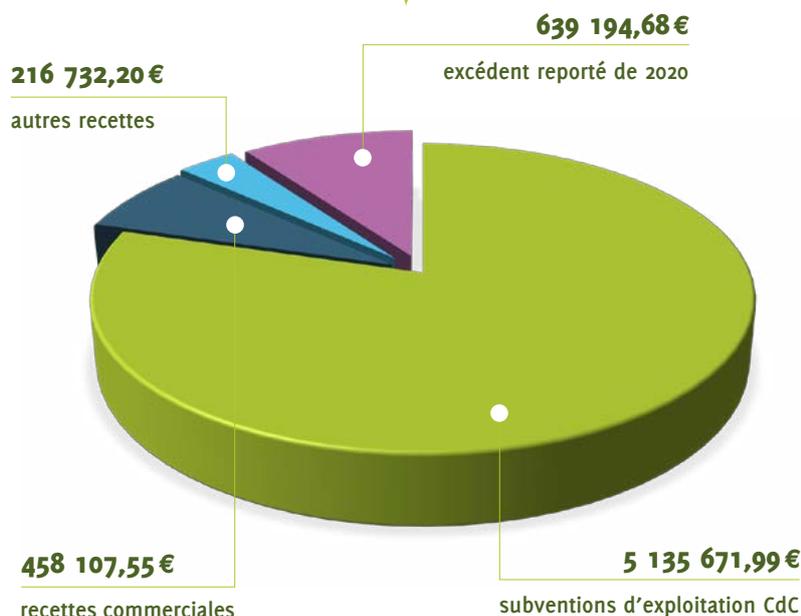
# 5 492 732 €

En 2021 les dépenses ont légèrement augmenté par rapport à celles de l'année 2020 (+ 4,07 %).

Le taux de consommation des dépenses de fonctionnement de l'AUE par rapport au budget voté est de 80,3%.

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'AUE

### RÉPARTITION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT



### RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT :

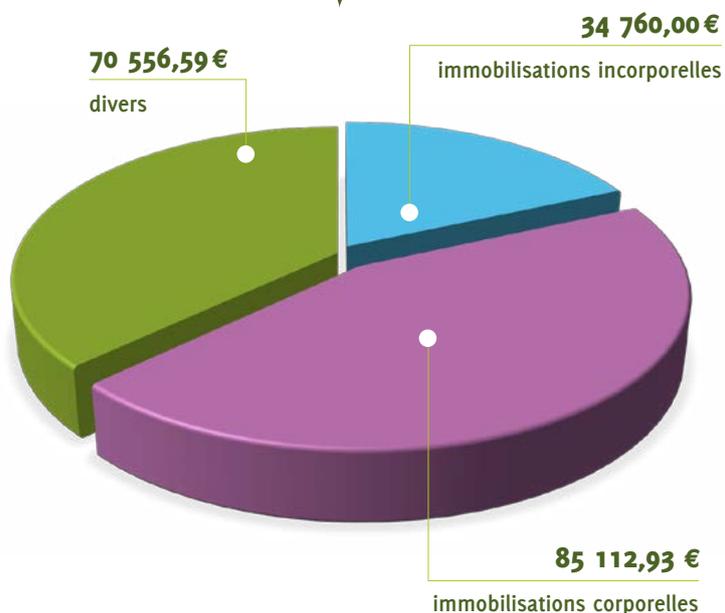
# 6 449 706,42 €

En 2021, les recettes ont augmenté de 8 % par rapport à celles de 2020.

Des recettes commerciales d'un montant de 458 107,55 € ont été réalisées cette année (Contrat d'Assistance Opérationnelle EDF/AUE pour 337 K€ et autres recettes pour 121 K€).

## DÉPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'AUE

### RÉPARTITION DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



### DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT :

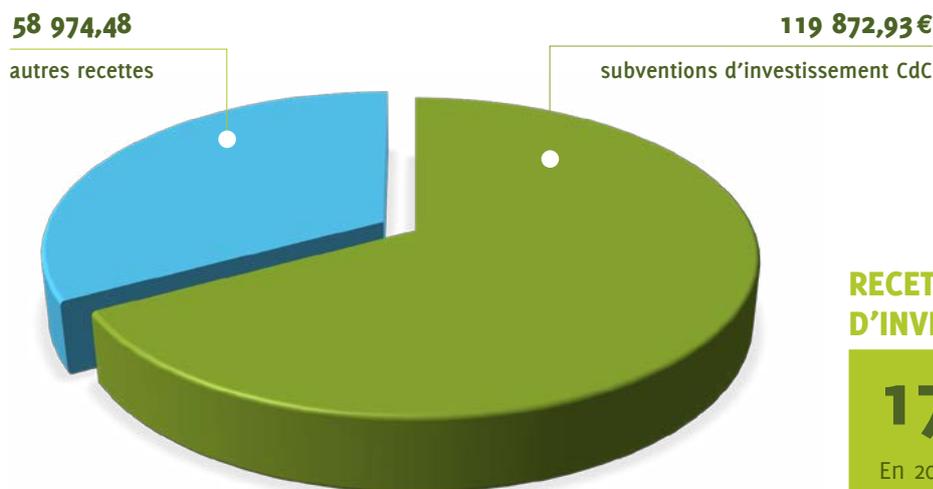
**190 429,52 €**

En 2021, le total des dépenses réelles en investissement a baissé de 14 % par rapport à l'année 2020.

Cependant, les dépenses de l'AUE pour des immobilisations corporelles et incorporelles ont augmenté de 33 % par rapport à 2020 du fait de la continuité du renouvellement du parc informatique et l'achat de mobilier suite au déménagement de la Direction de déléguée à l'Aménagement du territoire.

## RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'AUE

### RÉPARTITION DES RECETTES D'INVESTISSEMENT



### RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT :

**178 847,41 €**

En 2021, le total des recettes de la section d'investissement a diminué de 20 % par rapport à celui de 2020.



## COMPTE ADMINISTRATIF AUE (RÉALISÉ AU 31-12-21)

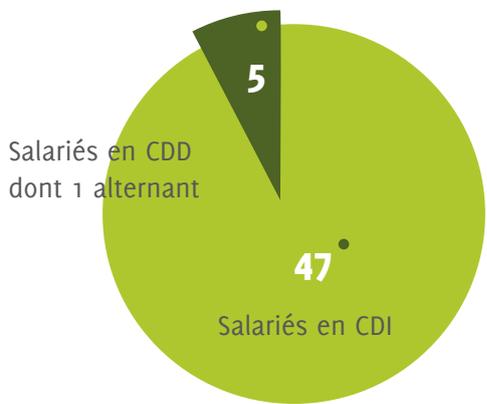
|                                |             |
|--------------------------------|-------------|
| Total Dépenses Fonctionnement  | 5 492 732 € |
| Total Dépenses Investissement  | 190 430 €   |
| Ressources Humaines            | 4 355 641 € |
| Communication                  | 296 486 €   |
| Moyens Généraux                | 486 347 €   |
| Études et Recherches           | 274 428 €   |
| Total Recettes Fonctionnement  | 6 449 706 € |
| Total Recettes Investissements | 178 847 €   |

## BUDGET DE LA CDC INSTRUIT PAR L'AUE (RÉALISÉ)

|  |             |
|--|-------------|
| Montant du budget d'intervention de l'AUE              | 3 547 765 € |
| Taux de consommation du budget d'intervention de l'AUE | 99,37 %     |
| Nombre dossiers instruits (entreprises)                | 99          |
| Nombre dossiers instruits (associations)               | 16          |
| Nombre dossiers instruits (collectivités)              | 38          |
| Nombre dossiers instruits (particuliers)               | 257         |
| Nombre de marchés publics en cours                     | 27          |

## Effectif

(au 31/12/2021)



## Moyenne d'âge

(hors CDD)



## Répartition par sexe

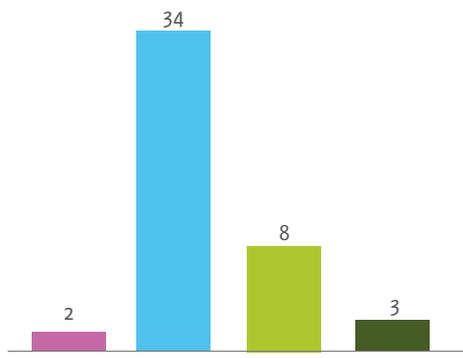
Taux de féminisation **55,31%**



Taux de féminisation de l'encadrement **37,5 %**

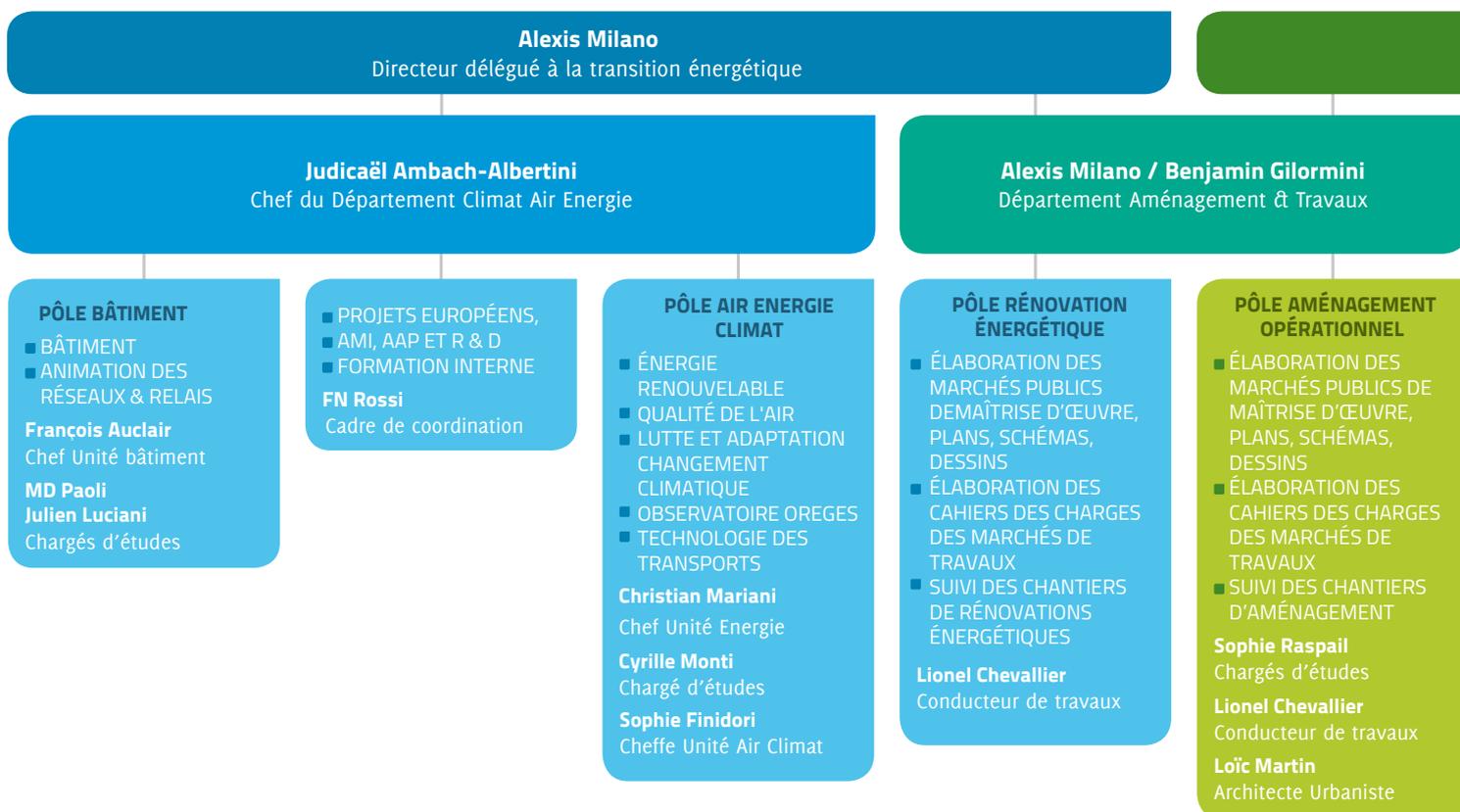
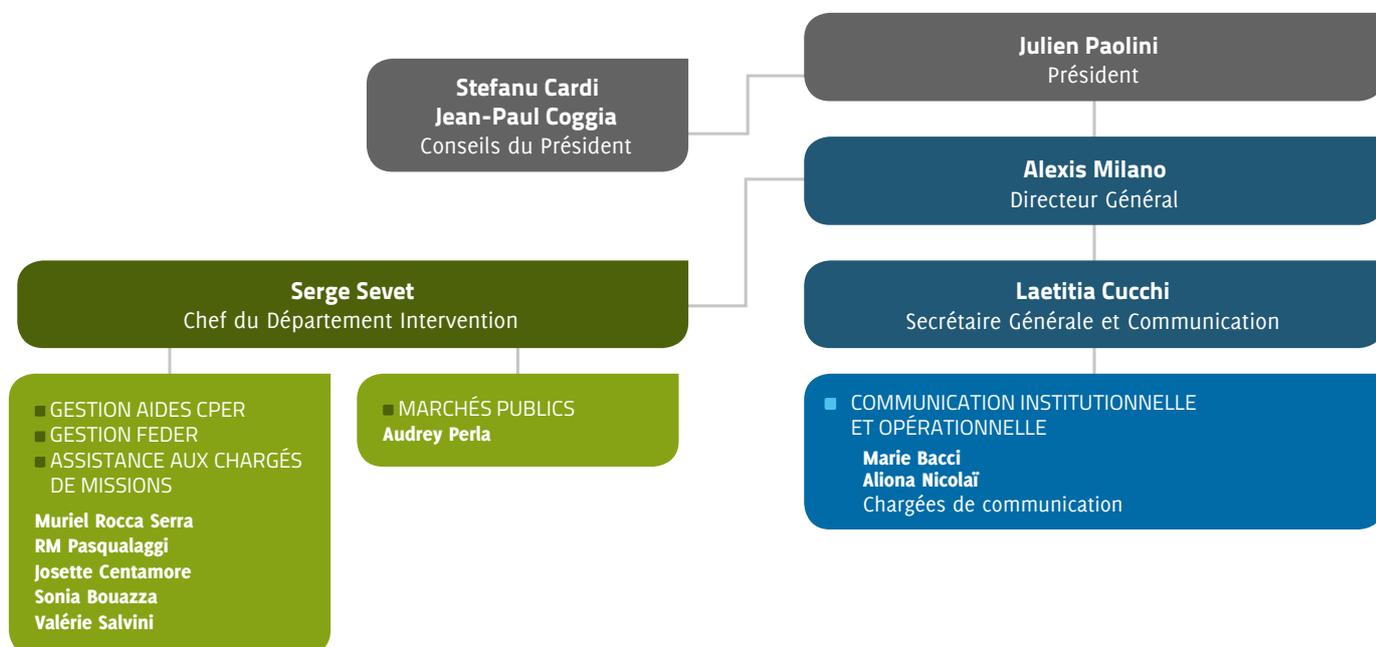


## Répartition par catégorie (salariés CDI)



- Hors cadre
- Catégorie A
- Catégorie B
- Catégorie C

Taux d'encadrement **17,02%**



**Catherine Santoni**  
Assistante de Direction

**Hélène Tricou**  
Chef du Département Fonctionnement

- RESSOURCES HUMAINES  
**Camille Sbraggia**
- FORMATION
- INFORMATIQUE  
**Dominique Mari**

- COMPTABILITÉ /GESTION
- MOYENS GÉNÉRAUX
- LOGISTIQUE
- SECURÉTIARIAT

**Valérie Peroni**  
**Thérèse Di Fraja**  
**Frederic Mariani**

**Benjamin Gilormini**  
Directeur délégué à l'Aménagement du Territoire

**GhJulia Maria Defranchi**  
Chef du Département Urbanisme  
Conception projets d'Aménagement

**Philippe Istria**  
Chef du Département  
Observation &  
Suivi PADDUC

**PÔLE PROJET  
URBAIN, DOCUMENTS  
D'URBANISME ET  
PLANIFICATION**

- ÉLABORATION DES PROJETS DE TERRITOIRE
- PLANIFICATION TERRITORIALE

**MH Casalonga**  
**PL Valence**  
**Estelle Dampne**  
**Sophie Raspail**  
**Anthony Venturi**  
Chargés d'études

**PE Dervieu**  
Cartographe

**Loïc Martin**  
Architecte Urbaniste

**PÔLE PRESTATION CDC**

- ÉVOLUTIONS DU PADDUC
- PRÉPARATION/  
ANALYSE DOSSIERS  
CTPENAF, CDAC, CDS, ...
- ÉLABORATION  
DES PORTER À  
CONNAISSANCES (PPA)  
AUX DOCUMENTS  
D'URBANISME

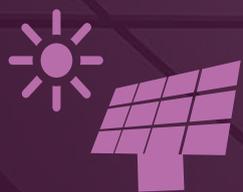
**MH Casalonga**  
**PL Valence**  
**Estelle Dampne**  
**Sophie Raspail**  
**Anthony Venturi**  
Chargés d'études

**PE Dervieu**  
Cartographe

**Loïc Martin**  
Architecte Urbaniste

- OBSERVATION  
MARCHÉS FONCIERS ET  
IMMOBILIERS
- SUIVI DU PADDUC
- ANALYSE PROSPECTIVE  
ET TERRITORIALE

**Thomas Laniesse**  
**Tristan Casabianca**  
Chargés d'études



# LA TRANSITION VERS L'AUTONOMIE ÉNERGÉTIQUE

# LA DIRECTION DÉLÉGUÉE

## À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE (10 SALARIÉS)



**ALEXIS MILANO**

Directeur Délégué à la Transition Énergétique (HC)



**JUDICAËL AMBACH-ALBERTINI**

Chef du Département Climat-Air-Énergie (A)



**FRANÇOIS AUCLAIR**

Chef de l'Unité Bâtiment (A)



**SOPHIE FINIDORI**

Chef de l'Unité Air-Climat (A)



**BRICE LECOEUVRE**

Chargé d'Études (A)



**JULIEN LUCIANI**

Chargé d'Études (A)



**CHRISTIAN MARIANI**

Chef de l'Unité Énergie (A)



**CYRILLE MONTI**

Chargé d'Études (A)



**LAURENT NIVAGGIOLI**

Chargé d'Études (A)



**VALÉRIE NOËL**

Chargée d'animation et sensibilisation réseaux et relais (A)



**MÉLISSA LEONI**

Chargée d'Études (A)



**MARIE-DOMINIQUE PAOLI**

Chargée d'Études (A)



**FRANÇOIS-NOËL ROSSI**

Cadre de Coordination (A)



## LES MISSIONS

- Agence de référence pour la transition énergétique de notre île, l'AUE est chargée par la Collectivité de Corse de définir et mettre en œuvre, avec les acteurs du territoire, les politiques publiques dans les domaines de l'énergie, de la qualité de l'air et de la lutte et d'adaptation au réchauffement climatique.
- Sa mission vise à sensibiliser, conseiller et accompagner techniquement et financièrement particuliers, entreprises, associations et collectivités afin qu'ensemble nous nous engageons pour faire de la Corse une référence en matière de transition écologique.
- L'Agence est chargée de la mise en œuvre et du suivi du Schéma Régional Climat Air Énergie (SRCAE) qui fixe l'autonomie énergétique à 2050, et de sa Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) qui définit les actions nécessaires à l'atteinte de cet objectif. Elle doit ainsi permettre d'assurer la sécurité énergétique, le développement des énergies renouvelables et de la maîtrise de l'énergie.

## 7 GRANDS OBJECTIFS

- 1 Développer les outils financiers et les partenariats**
- 2 Sécuriser l'approvisionnement en électricité**
- 3 Maîtriser la demande d'énergie**
- 4 Développer les énergies renouvelables**
- 5 Développer les mobilités durables**
- 6 Promouvoir la qualité de l'Air**
- 7 Accompagner les territoires vers l'autonomie énergétique**

# FOCUS

## ■ *Le Schéma Régional Climat Air Energie (SRCAE)*

Le SRCAE est le document stratégique qui permet de renforcer la cohérence des politiques territoriales en matière d'énergie, de qualité de l'air, et de changement climatique.

Adopté en 2013 par l'Assemblée de Corse, il fixe comme objectif l'autonomie énergétique à l'horizon 2050 en s'appuyant sur deux leviers principaux :

- La baisse drastique des consommations d'énergie notamment dans le bâtiment et dans les transports (2/3 des efforts).
- L'augmentation de la production à partir d'énergies renouvelables pour atteindre 100 % en 2050 (1/3 des efforts).

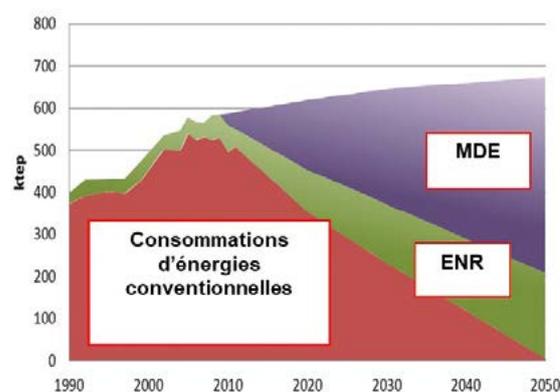
## LE SAVIEZ-VOUS ?

La Corse est le seul territoire, DOM inclus, pour lequel l'élaboration du SRCAE relève de la compétence exclusive du Président du Conseil Exécutif et son adoption par la seule Assemblée de Corse. Dans les régions de droit commun, l'élaboration est conduite conjointement par le Préfet et le Président de Région.

## ■ *La Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE)*

Depuis la Loi sur la Transition Energétique pour la Croissance Verte de 2015, la Corse fait l'objet d'une PPE spécifique qui établit les priorités d'actions pour toutes les énergies du point de vue de la maîtrise de la demande, de la diversification des sources, de la sécurité d'approvisionnement, du développement du stockage et des réseaux sur deux périodes consécutives de cinq ans. Elle doit permettre de garantir :

### SCÉNARIO ÉNERGÉTIQUE DE LA CORSE À L'HORIZON 2050 SCÉNARIO DE RUPTURE HORS AÉRIEN ET MARITIME N 2050



- Actions de maîtrise de la demande en énergie
- Couverture par des énergies renouvelables
- Consommation d'énergies conventionnelles

Source : SRCAE Corse (2012), ARTELIA Climat Energie

- la sécurité d'approvisionnement en carburants et la baisse de la consommation d'énergie primaire fossile dans le secteur des transports
- la sécurité d'approvisionnement en électricité
- l'amélioration de l'efficacité énergétique et la baisse de la consommation d'électricité
- le soutien aux énergies renouvelables.

Elle est la feuille de route opérationnelle de l'avenir énergétique de la Corse. La première PPE pour la Corse, adoptée par décret en décembre 2015, portait sur les périodes 2016-2018 et 2019-2023. Sa révision est en cours pour les périodes 2019-2023 / 2024-2028.

# FOCUS

## Le projet de PPE révisée

Adopté à l'unanimité par l'Assemblée de Corse en avril 2021, le projet de PPE révisée conforte l'ambition d'autonomie énergétique et prévoit les moyens, notamment financiers, permettant de l'atteindre. Il permet également d'actualiser les objectifs de la seconde période (2019-2023) et d'ajouter une période de programmation supplémentaire (2024-2028).

**Sur la période 2019-2028, le projet de PPE révisée fixe les objectifs suivants (par rapport à l'existant en 2019) :**

**Réaliser 600 GWh d'économies d'énergie en matière de maîtrise de la demande en énergie (MDE) dans les bâtiments via :**

- La rénovation globale des bâtiments (maisons individuelles et logements collectifs dont sociaux).
- Les actions visant à améliorer l'isolation thermique des bâtiments.
- L'installation d'équipements performants pour le chauffage ou la production d'eau chaude sanitaire en privilégiant le recours aux énergies renouvelables thermiques.
- La mise en œuvre d'opérations de rénovation globale et performante de l'éclairage public de l'ensemble des communes de l'île.

**Augmenter la part des énergies renouvelables dans le mix électrique à 62% en 2028 et la part des énergies renouvelables dans la consommation d'énergie finale à 36% :**

- Photovoltaïque : +220 à +270 MW
- Eolien terrestre : +50 à +75 MW
- Petite hydraulique : +25 à +30 MW
- Cogénération biomasse : +10 à +12 MW
- Bois énergie : +60 GWhth
- Solaire thermique : +15 à +25 GWhth
- Aérothermie : +30 GWhth
- Energies thermiques marines : +18 GWhth



**Réduire les consommations de 410 GWh dans le secteur des transports via :**

- L'élaboration de document de planification local de la mobilité sur 80 % de territoire
- La mise en œuvre de 200 plans de mobilité
- Le développement 63 Tiers-lieux
- Le développement les transports en commun
- Le développement 50 aires de co-voiturage
- Le renforcement des modes actifs notamment via le développement de 330 km de pistes cyclables

**Substituer 210 GWh de carburant au travers du déploiement de la mobilité électrique :**

- 41 870 véhicules électriques et hybrides
- 34 269 points de recharges dont 4 468 points publics

**D'assurer la sécurité d'approvisionnement énergétique de l'île tout en assurant la sortie définitive du fioul via :**

- L'approvisionnement de l'île en gaz, énergie de transition, et raccordement au GNL des deux centrales thermiques de Lucciana et du Ricantu ;
- La mise en service, à Ajaccio, d'une nouvelle centrale de production d'électricité de 112MW et d'une turbine à combustion de 20MW ;
- Le renouvellement de la liaison électrique Sardaigne-Corse-Italie (SACO1) ;
- L'augmentation du taux d'insertion des énergies renouvelables, notamment grâce à la mise en service de la STEP de Lugo-di-Nazza Ghisoni et un développement optimisé du stockage d'au moins 30MW.

L'atteinte de ces objectifs permettra d'atteindre **un taux d'autonomie énergétique de 31 % en 2028** et de **réduire les émissions de GES de 50 %** par rapport à 2008. Enfin, une première estimation des impacts socio-économiques associés à la mise en œuvre de la PPE a été dressée. Les investissements s'élèvent sur la période à plus de **4,5 milliards €**, hors grandes infrastructures, pour **près de 3 000 ETP en 2028**.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

Notre île a été la première Zone Non Interconnectée à se doter d'une PPE lors de son adoption par l'Assemblée de Corse le 29 octobre 2015. Elle a depuis été rendue opposable par le décret n°2015-1697 du 18-12-2015 (paru au Journal Officiel le 20-12-2015), cosigné par le Premier Ministre et la Ministre de l'Ecologie.

# DÉVELOPPER LES OUTILS FINANCIERS ET LES PARTENARIATS

## LES MOYENS FINANCIERS ATTRIBUÉS À L'AUE

L'AUE a élaboré un « **Guide des aides** » comprenant tous les soutiens aux **actions en faveur des énergies renouvelables et de la maîtrise de l'énergie**. Adopté par l'Assemblée de Corse en 2016 et régulièrement actualisé pour répondre aux besoins du territoire, il repose sur plusieurs sources de financement distinctes et complémentaires :

### ■ Crédits du CPER (Contrat de Plan Etat-Région)

Il s'agit de soutenir les opérations visant à créer les conditions nécessaires à la croissance ou à l'émergence des filières, aux études faisabilités, aux opérations exemplaires portées par des entreprises ou des collectivités, aux réseaux et relais qui permettent la diffusion d'une information gratuite et de qualité aux particuliers.

### ■ Crédits européens du PO FEDER (Programme Opérationnel - Fond Européen de Développement Régional)

Ces crédits visent à soutenir les actions qui permettent d'accroître la part des énergies renouvelables dans la consommation régionale renouvelables et de réduire la consommation énergétique dans les logements collectifs et bâtiments tertiaires publics.

### ■ Crédits de la Collectivité de Corse

Ces aides sont attribuées aux particuliers, entreprises et collectivités pour soutenir l'achat de VAE (Vélos à Assistance Electrique) et l'installation de panneaux photovoltaïques pour les particuliers.

## LES PRESTATIONS DE SERVICE RÉALISÉES PAR L'AUE

En 2021, l'AUE a conforté son statut d'EPIC via deux contrats de prestation de service significatifs.



### ■ L'AUE assure la mise en œuvre de 6 actions de maîtrise de demande d'énergie pour le compte d'EDF pour la période 2021-2024

L'Agence a assuré la 1<sup>ère</sup> année complète de mise en œuvre du Contrat d'Assistance Opérationnelle par lequel EDF lui a confié le pilotage direct de 6 actions de maîtrise de la demande d'énergie. En 2021, cette prestation a conduit l'Agence à facturer 337 062 € au titre du « Cadre Territorial de Compensation » validé par la Commission de Régulation de l'énergie pour financer les actions de maîtrise de la demande d'électricité qui permette d'éviter les surcoûts de productions enregistrés dans les îles et les Zones Non Interconnectées (ZNI). Une enveloppe de **71 millions€** pourra être mobilisée sur l'ensemble de la période pour la mise en œuvre de ces actions. Avec EDF, l'AUE et le 1<sup>er</sup> opérateur à bénéficier de ce dispositif au niveau national.

### ■ L'AUE assure le déploiement du programme « SEIZE » en Corse pour le compte d'EcoCo2 pour la période 2021-2022

Depuis le dernier trimestre 2021 l'AUE assure l'animation du programme « SEIZE Corsica » porté par EcoCO<sup>2</sup>. Financé par l'État et validé par le comité MDE de Corse, il cible les entreprises et les collectivités pour les sensibiliser et les former à la maîtrise de l'énergie. Au total le montant de cette prestations l'élève à **319 872 €** pour l'AUE.



## LES PARTENARIATS FINANCIERS DE L'AUE

■ En 2021, l'AUE a intégré le Programme européen NESOI pour créer une « Charte régionale de l'Éclairage public » et candidater au label « Réserve Internationale de Ciel Etoilé ». Ce dispositif propose aux territoires insulaires des formations, un soutien technique, des opportunités de coopération et des possibilités de financement pour concrétiser leurs plans d'actions. Retenue avec une note de 16/20, l'AUE a pu obtenir un financement de 60 000 € pour couvrir des charges externes liées à la réalisation du projet ainsi qu'un accompagnement technique des experts de NESOI.

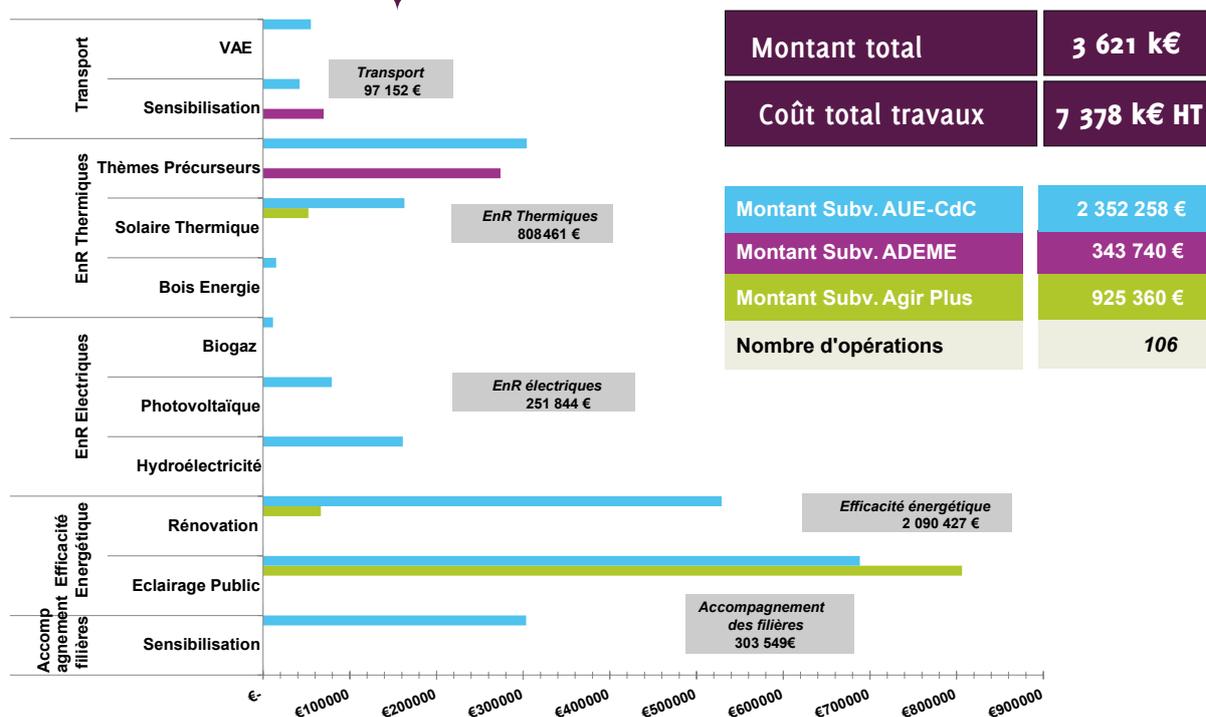
■ Pour la période 2020-2023, l'AUE bénéficie d'un financement avec l'ADEME pour le recrutement de 2 postes de Chargés de mission respectivement en charge de l'animation du Réseau Corse des énergies citoyennes et participatives, et de l'OREGES (Observatoire Régional de l'Énergie et des Gaz à Effets de Serre). Sur les 3 ans ce financement s'élève à 238 000 € dont 73 500 € pour l'année 2021.

## BILAN DES OPÉRATIONS SOUTENUES EN 2021

L'ensemble des opérations à destination des collectivités et des entreprises soutenues par l'AUE font l'objet d'un examen et d'une validation au sein de Bureau de l'Agence (les opérations financées dans le cadre du FEDER y sont uniquement présentées pour information).

En 2021, **106 opérations ont été soutenues** pour un montant total d'investissements de près de **7,4M€** et plus de **3,6 M€** de soutien financier. Ces opérations se traduiront par une réduction des consommations énergétiques de **1,4 million de kWh/an** et une baisse de près de **1000 teq de CO2**.

## BILAN FINANCIER - BUREAU 2021





## BILAN ÉNERGÉTIQUE - BUREAU 2021

**1,4** GWh évités/an  
**958** teqCO<sub>2</sub>/an  
**294** tep/an

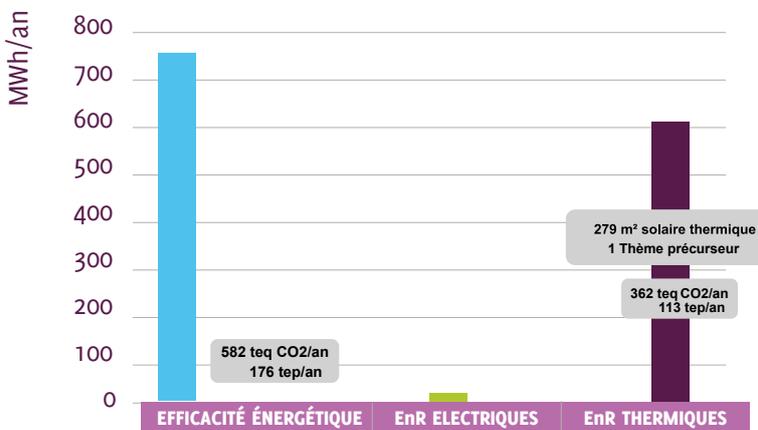
Rénovation EP 7 communes

**1 602** points lumineux

Rénovation 3 bâtiments

**1 149** m<sup>2</sup> SHON

**29** VAE



|   | EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE | EnR ELECTRIQUES | EnR THERMIQUES |
|---|------------------------|-----------------|----------------|
| MDE : Énergie finale économisée (kWh/an)                      | <b>760 499,6</b>       | -               | -              |
| EnR Production électricité finale (kWh/an)                    | -                      | <b>19 500,0</b> | -              |
| EnR Production chaleur finale (kWh/an)                        | <b>0</b>               | <b>0</b>        | <b>613 198</b> |
| Emissions en CO <sub>2</sub> évitées (teqCO <sub>2</sub> /an) | <b>581,8</b>           | <b>14,9</b>     | <b>361,9</b>   |
| Énergie primaire économisée (tep/an)                          | <b>176,4</b>           | <b>4,5</b>      | <b>113,2</b>   |

S'agissant des **aides aux particuliers** (chauffe-eau solaire, photovoltaïque, ORELI, Vélo à Assistance Électrique), ce sont plus de **1 000 dossiers** qui ont été instruits pour un total de plus de **1,4 M€** d'aide programmé.

Enfin, s'agissant du **FEDER**, **2 dossiers** ont été présentés pour un total de **1,9 M€**.

Au total ce sont plus de **365 dossiers** qui ont été instruits.

**3,15 M€** d'aides ont été versés aux porteurs de projets, auxquels s'ajoutent **3,3 M€** d'aides issus de dossiers FEDER.

## LES RÉSEAUX NATIONAUX DONT L'AUE EST MEMBRE

En 2021 l'AUE a poursuivi sa participation active à différents réseaux nationaux permettant des partages d'expérience, des échanges avec des acteurs d'horizons différentes ainsi que la participation à des groupes de travail thématiques techniques, journées d'études et colloques. Ces réseaux offrent également la possibilité d'avoir accès à des outils pédagogiques communs et ils constituent des relais importants auprès des instances nationales pour coordonner et soutenir les initiatives des collectivités territoriales.





Efficacité énergétique  
et confort dans les bâtiments

**L'ASSOCIATION EFFINERGIE** rassemble des acteurs d'horizons différents (régions, centres de recherche et industriels du Bâtiment...) pour concevoir et mettre en œuvre un niveau inédit d'efficacité énergétique des bâtiments en construction et en rénovation. EFFINERGIE a permis de généraliser les bâtiments neufs à basse consommation (BBC) et travaille à la massification de la rénovation BBC, notamment soutenue par l'action des régions.

[www.effinergie.org](http://www.effinergie.org)



**ÉNERGIE  
PARTAGÉE**

**ÉNERGIE PARTAGÉE** est le mouvement qui fédère, accompagne et finance les projets citoyens de production d'énergie 100% renouvelable en France. Sa vocation est d'accompagner une réappropriation de l'énergie par les citoyens de par leur implication au capital de ces projets de territoires mais également par une participation active aux réflexions de fond qui composent une transition énergétique durable et partagée. Ce Réseau est un support précieux pour l'AUE qui entreprend de créer le Réseau Corse des énergies citoyennes.

En 2021, l'AUE a pu participer à plusieurs webinaires organisés par le réseau dont 4 dédiés aux retours d'expérience de projets citoyens. Avec son soutien l'Agence a aussi pu accompagner 3 porteurs projets, réaliser différentes actions de communications (participation au 1<sup>er</sup> salon régional de l'agriculture, mails d'information, Newsletter de l'AUE, réseaux sociaux...), organiser les 1<sup>ères</sup> formations aux énergies citoyennes en Corse et constituer noyau d'acteurs susceptibles de faire émerger/porter de nouveaux projets.

<https://energie-partagee.org>



SERVICES PUBLICS LOCAUX  
DE L'ÉNERGIE, DE L'EAU,  
DE L'ENVIRONNEMENT ET  
DES E-COMMUNICATIONS

**LA FÉDÉRATION NATIONALE DES COLLECTIVITÉS CONCÉDANTES ET RÉGIES (FNCCR)** est une association de collectivités territoriales dévolue à l'organisation des services publics locaux. Son action se décline en 3 axes :

- Représenter et fédérer l'ensemble des collectivités ;
- Accompagner les adhérents dans leurs projets dans tous les domaines ;
- Animer les filières via l'organisation d'événements.

**La collaboration entre l'AUE et la FNCCR est récente, mais féconde, au cours de l'année 2021, l'Agence a ainsi déjà pu disposer de nombreux outils :**

- Webinaires/journées d'études thématiques dédiés au classement des réseaux de chaleur, à la RE2020, et au décret tertiaire.
- Colloques : Journée « bois-énergie », Journée « hydrogène ».
- Guide spécifique « Développer un réseau de chaleur ».

L'Agence a également échangé avec des spécialistes de la FNCCR sur des questions très spécifiques telles que le portage de la rénovation des réseaux d'éclairage public ou la concession de réseau de chaleur.

Enfin, l'AUE a candidaté à l'Appel à Manifestation d'Intérêt « SEQUOIA » de la FNCCR visant à financer une partie des postes d'économies de flux dans des EPCI partenaires. L'AUE étant le coordinateur de la démarche.

<https://www.fnccr.asso.fr>



**LE RÉSEAU DES AGENCES RÉGIONALES DE L'ÉNERGIE ET DE L'ENVIRONNEMENT** accompagne les agences et observatoires régionaux de l'énergie et de l'environnement dans leurs missions auprès des territoires.

- Être une interface sur les questions relatives aux politiques de développement durable entre leurs membres et les acteurs institutionnels de niveau national ;
- Valorise la richesse constituée par l'ensemble des savoir-faire des agences à travers des actions communes de sensibilisation, d'animation, d'évaluation et d'observation ;
- Être un espace d'échanges d'expériences, de savoirs et de savoir-faire pour les agences et observatoires régionaux ;
- Élaborer des outils partagés et faire converger les approches méthodologiques entre nos membres.

En 2021, l'AUE a participé à l'Assemblée générale du Réseau le 20-01-21 et à plusieurs réunions d'échange et groupes de travail, notamment à ceux du réseau des GREC et avec Météo France sur l'adaptation au changement climatique.

Les 19 EPCI de Corse qui sont des membres actifs du « Club Climat » créé par l'AUE, la DREAL et l'ADEME ont également participé aux ateliers sur l'Adaptation au Changement Climatique. L'AUE a travaillé avec le RARE de façon concertée pour définir des actions d'accompagnement concrètes et définir des attendus communs pour la création d'un observatoire climat.

<https://rare.fr>



Sur la base du logiciel TerriSTORY, le consortium **TERRISTORY DEV** est un espace de réflexion, d'échanges mais surtout de mutualisation de moyens et de compétences pour faciliter la mise à disposition de données Climat Air Energie fiables, consolidées et comparables entre territoires, en particulier entre observatoires régionaux de l'énergie. Cet outil d'aide à la décision permet notamment de construire et de partager des plans d'actions de transition énergétique.

En 2021, l'AUE a participé à 3 Comités de Pilotage et a préparé toutes les bases de données relatives à la Corse afin de les intégrer dans l'outil

<https://www.auvergnhonealpes-ee.fr/projets/projet/terristory-de-lintelligence-collective-pour-nos-territoires>



**LE SYNDICAT DES ENERGIES RENOUVELABLES (SER)** représente l'ensemble des filières des énergies renouvelables en France, il œuvre pour le développement des énergies renouvelables au bénéfice de la collectivité. Au cours de l'année 2021, le SER a permis à l'AUE d'échanger sur différents sujets stratégiques :

- Les problématiques de développement des projets éoliens.
- Le développement des projets photovoltaïques en champs, mais aussi les nouveaux tarifs envisagés.
- La participation au groupe de travail sur le stockage de l'énergie photovoltaïque.
- La prise en compte dans la future réglementation énergétique des bâtiments neufs de la particularité de la production électrique corse au travers d'un coefficient de conversion kWh/équivalent CO2 spécifique.
- Les modalités de mise en œuvre du crédit d'impôt qui évolue en prime pour les ménages modestes et très modestes.

<https://www.syndicat-energies-renouvelables.fr>



**LA FÉDÉRATION NATIONALE DES AGENCES D'URBANISME (FNAU)**

est une association qui regroupe 50 organismes publics d'étude et de réflexion sur l'aménagement et le développement territoires et des grandes agglomérations françaises en France métropolitaine et en outremer. Elle est à la fois un réseau d'élus et un réseau des 1 700 professionnels qui travaillent au sein des agences qui favorisent les échanges d'expérience, l'organisation d'événements et de projets collectifs. Enfin, la FNAU travaille en lien étroit avec les associations de collectivités, les ministères et les têtes de réseaux au niveau national et international pour contribuer aux débats sur la ville et les territoires.

Intégrer la FNAU permettra à l'AUE d'émarger à ce réseau, et ainsi de bénéficier de l'expérience des autres agences d'urbanisme, de prendre part aux débats sur l'aménagement du territoire à l'échelle nationale et européenne, mais également de faire connaître et prendre en compte les problématiques propres à la Corse, qui demeure à ce jour la seule région non couverte par le réseau

En 2021 l'AUE a entrepris une démarche d'adhésion suivante en deux étapes :

- Une période de connaissance mutuelle, en tant que membre associé, dans le cadre d'une convention de 2 ans, qui lui permettra de connaître l'action de la FNAU et de s'intégrer dans le réseau. Elle sera représentée comme toutes les autres agences au sein de l'Assemblée Générale par deux représentants élus (sans voix délibérative) et participera à toutes les instances techniques auxquelles elle le souhaite.
- Au bout des deux ans, l'AUE pourra décider de confirmer son adhésion complète.

<https://www.fnau.org/fr/accueil/>

# SÉCURISER L'APPROVISIONNEMENT EN ÉLECTRICITÉ

## LES OBJECTIFS FIXÉS PAR LA PPE

### LA PPE ADOPTÉE EN 2015 VISE À GARANTIR LA PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ À PARTIR D'ÉNERGIE FOSSILES ET SÉCURISER L'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE DE LA CORSE VIA :

- 1 La réalisation d'une infrastructure d'alimentation en gaz naturel de la Corse permettant d'alimenter les moyens de production thermique d'électricité de la Corse.
- 2 La construction avec un objectif de mise en service au plus tard début 2023 d'une nouvelle centrale de production d'électricité de 112 MW et d'une turbine à combustion de 20 MW approvisionnée en gaz naturel.
- 3 La conversion des moyens thermiques existants au gaz naturel lorsque l'approvisionnement sera mis en place.
- 4 Le renouvellement de la station de conversion SACOI, dont la capacité pourra être portée à 100MW.

## LA PROCÉDURE DE RÉVISION DE LA PPE

Le lancement de la révision de la PPE pour la période 2019-2023/2024-2028 a été adopté à l'unanimité par l'Assemblée de Corse le 29-04-21.

Ce projet conforte l'objectif d'**autonomie énergétique à 2050** et nécessitera un investissement de près de **4,5 milliards €** générant 28 000 équivalents temps pleins qui correspondent à la création d'au moins 3 800 emplois.

**Jamais une programmation aussi ambitieuse n'a existé en Corse !** C'est plus de deux fois le montant du PEI.

Ce document stratégique établit les priorités d'actions, sur deux périodes consécutives de cinq ans, pour toutes les énergies du point de vue de **la maîtrise de la demande, de la diversification des sources, du développement du stockage et des réseaux, et de la sécurité d'approvisionnement.**

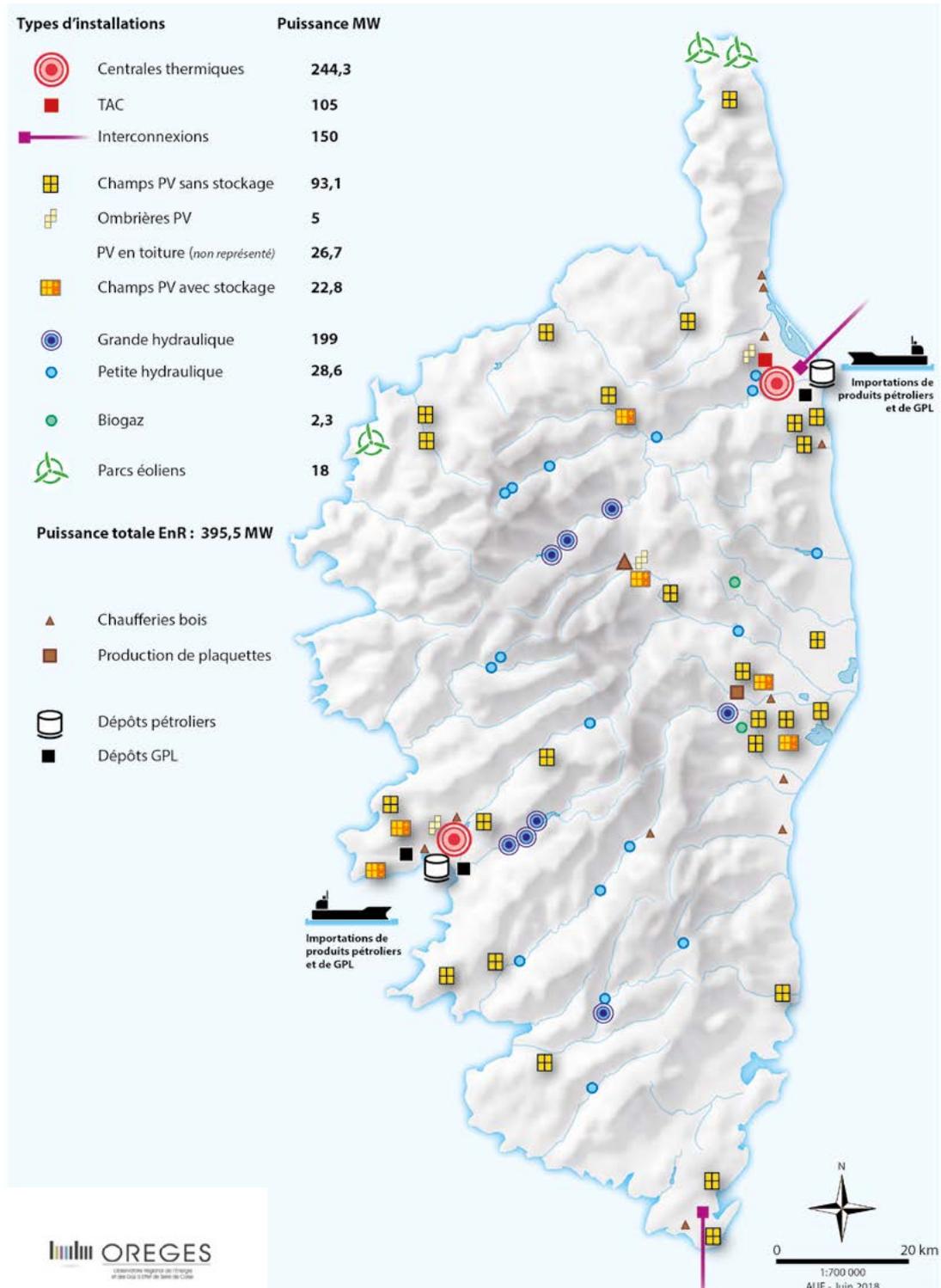
Désormais soumis à différentes instances consultatives, le projet de PPE révisée sera également mis à la disposition du public. Le projet de révision de la PPE sera ensuite modifié afin que la version finale puisse prendre en compte l'ensemble des avis recueillis puis à nouveau présenté devant l'Assemblée de Corse pour approbation. Enfin le projet de PPE révisé sera fixé par décret du Premier Ministre.

Dans ce domaine, il réaffirme la volonté d'assurer la sécurité d'approvisionnement énergétique de l'île tout en assurant la sortie définitive du fioul via :

- L'approvisionnement de l'île en gaz, énergie de transition, et raccordement au GNL des deux centrales thermiques de Lucciana et du Ricantu ;
- La mise en service, à Ajaccio, d'une nouvelle centrale de production d'électricité de 112MW et d'une turbine à combustion de 20MW ;
- Le renouvellement de la liaison électrique Sardaigne-Corse-Italie (SACOI) ;
- L'augmentation du taux d'insertion des énergies renouvelables, notamment grâce à la mise en service de la STEP de Lugo-di-Nazza Ghisoni et un développement optimisé du stockage d'au moins 30MW.



## SYSTÈME ÉNERGÉTIQUE DE LA CORSE 2017



L'objectif d'autonomie énergétique de la Corse à l'horizon 2050 s'appuie sur deux leviers principaux :

- La baisse drastique des consommations d'énergie notamment dans le bâtiment et dans les transports (2/3 des efforts) ;
- L'augmentation de la production à partir d'énergies renouvelables pour atteindre 100 % en 2050 (1/3 des efforts).

**Le premier axe de la politique de transition énergétique de la Corse est donc constitué par la maîtrise de la demande, car l'énergie la moins polluante et la moins chère est celle qu'on ne consomme pas.**

## LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS

En Corse, les consommations énergétiques des bâtiments résidentiels et tertiaires représentent 45% des consommations énergétiques régionales et une facture énergétique annuelle de près de 400 M€. Le parc bâti est ancien, la rénovation énergétique est donc un enjeu prépondérant de la transition énergétique, comme au niveau national.

La PPE avait ainsi fixé dès 2015 des objectifs ambitieux en privilégiant des rénovations énergétiques au niveau BBC. Le projet de PPE révisée confirme et renforce ce cap pour l'horizon 2028 :



### LES OBJECTIFS FIXÉS PAR LA PPE :



#### SECTEUR RÉSIDENTIEL



une baisse de **18%**  
des consommations

- Rénovations globales et performantes au niveau BBC Réno : 9 700 Maisons individuelles soit 23% du parc d'avant 90
- Rénovations globales et performantes au niveau BBC Réno : 8 600 Logements collectifs soit 13% du parc d'avant 90 et 100% du parc social d'avant 90
- Rénovations globales et performantes au niveau BBC Compatibles et rénovations partielles



#### SECTEUR TERTIAIRE



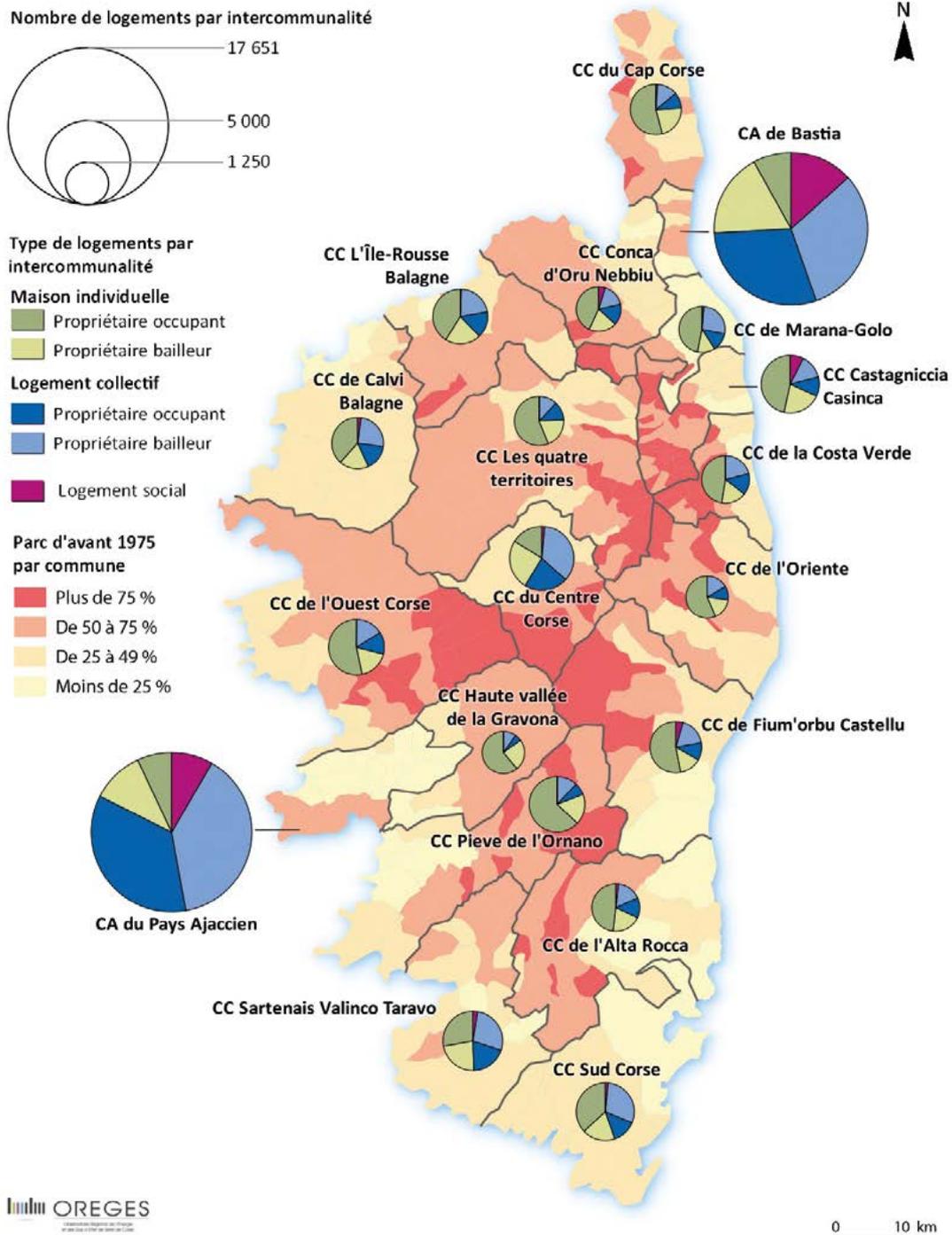
une baisse de **23%**  
des consommations

- Rénovations globales et performantes au niveau BBC Réno : 550 000 m<sup>2</sup>, soit 32% du parc prioritaire (Enseignement, Santé, Administration, hébergement)
- Rénovations globales et performantes au niveau BBC Compatibles et rénovations partielles : 1 650 000 m<sup>2</sup>, 45% du parc



## POTENTIEL RÉNOVATION BÂTIMENT

### LOCALISATION ET TYPOLOGIE DES RÉSIDENCES PRINCIPALES CONSTRUITES AVANT 1975



# FOCUS

## A Mandarin

**ERILIA a souhaité entreprendre une rénovation énergétique exemplaire sur l'ensemble des logements sociaux de la résidence A Mandarin à Aiacciu dont elle est propriétaire. Cette résidence est composée de :**

**331 logements répartis sur 15 bâtiments**

**construits entre 1986 et 1989.**



### *À quelle étape de réalisation des travaux êtes-vous ?*

**Didier ILLARY:** Les travaux ont bien avancé malgré plusieurs difficultés rencontrées au cours du chantier. Le chantier devrait se terminer au cours du 1<sup>er</sup> ou 2<sup>e</sup> trimestre 2022 malgré des difficultés d'approvisionnement qui impactent certains corps de métier depuis plusieurs mois et qui nous ont obligés à revoir le planning. Aujourd'hui les espaces extérieurs sont quasiment terminés. À l'intérieur 7 bâtiments sont traités avec la levée de réserves en cours et 4 autres sont actuellement en travaux à différents stades d'avancement et 4 autres le seront.

### *Quel a été l'accompagnement de l'AUE ?*

Les échanges avec l'AUE ont été très constructifs et nous ont permis d'obtenir 3 Millions d'euros de financement pour améliorer notre projet afin d'offrir plus de confort et de meilleures prestations à nos locataires.

### *Avez-vous eu des retours des locataires après les travaux réalisés et quel est leur sentiment ?*

Nous faisons des enquêtes de satisfaction sur l'ensemble de nos réhabilitations quelques mois après la fin de chantier. Il est donc trop tôt pour

donner des chiffres. Le ressenti que l'on constate est double :

- une grande satisfaction au sujet des prestations choisies par ERILIA et sur la qualité des travaux réalisés quand ces derniers sont terminés
- une gêne occasionnée par les travaux sur le quotidien des locataires inhérents à ce type de chantier qui se déroule dans des logements occupés avec des intervenants pas toujours habitués à cette contrainte.

### *Avez-vous d'autres projets de réhabilitations des bâtiments sociaux ? Vont-ils impliquer l'AUE ?*

Nous avons plusieurs projets sur la Corse, un à Furiani en cours de chantier et deux autres qui vont démarrer à Porto Vecchio et Sartène. Nous devons revoir notre planification de réhabilitations en fin d'année avec comme priorité d'éradiquer les quelques logements qu'il nous reste qui sont classés en F et G, sachant que nous profitons de nos actions pour aussi nous attaquer aux logements classés E afin de limiter les consommations de nos locataires et notre impact sur l'environnement. Il est possible que nous sollicitons l'AUE au sujet de plusieurs résidences en Corse, sur Borgo, Corte ou Ajaccio notamment.



## LE LOGEMENT SOCIAL

Les bailleurs sociaux ont, depuis plusieurs années, entrepris de rénover leur patrimoine. Toutefois, outre les difficultés techniques, les rénovations sont très coûteuses à ce type d'échelle. Pour faire face à ces difficultés ils peuvent compter, en particulier les Offices Publics de l'Habitat, sur les conseils et l'accompagnement financier de la Collectivité de Corse, via l'AUE.

En 2021, des bailleurs publics et privés ainsi que plusieurs communes ont ainsi répondu à l'Appel à projets lancé par l'Agence 2021 en présentant des projets de qualité. Il s'agit principalement de travaux de rénovation mais aussi sur de projets de construction bas-carbone et de bâtiments précurseurs. Certains d'entre eux sont d'ores et déjà finalisés.

- L'Office Public de la Collectivité de Corse a présenté le projet de rénovation BBC 4 logements sociaux de la résidence les Mulets à Bastia, d'une surface totale de 196m<sup>2</sup> pour 374 850€ de dépenses énergétiques.
- Un dossier de l'Office Public de la CAPA concernant la rénovation énergétique de 140 logements de la résidence PIFANO à Portivechju a également été instruit pour un montant total de subvention de 1,6 M€.
- 887 logements sociaux avec niveau BBC rénovation sont par ailleurs en cours de réalisation dans les communes de Bucugnà, Partinellu (projets communaux), Aiacciu (ERILIA A Mandarina et SAS LOGIREM Bodiccione), Portivechju (Office Public de l'Habitat de la CAPA les marines) et Bastelica (Office Public de l'Habitat de la CAPA). Cela représente d'ores et déjà près de la moitié des objectifs de la PPE révisée à horizon 2023 sur la cible des logements collectifs.

## LE SECTEUR TERTIAIRE

En 2021 plusieurs maîtres d'ouvrage publics et privés ont présenté des projets dans le cadre de l'Appel à projets de l'AUE. Quatre d'entre eux sont des projets BBC rénovation dans le tertiaire public et représentent une surface cumulée de 14 265 m<sup>2</sup>, soit 10% de l'objectif fixé par la PPE révisée à l'horizon 2023, et près de 6,2M € de dépenses totales. Il s'agit de :

- la rénovation énergétique EPHAD de Portivechju avec une labellisation BBC RENO ;
- de la rénovation énergétique du siège social de l'association la Fraternité du partage avec un objectif BBC rénovation ;
- la rénovation énergétique du groupe scolaire et de la crèche de Bunifaziu ;
- la rénovation énergétique du bâtiment communal de Cargiaca avec un objectif BBC rénovation (3 logements et bureaux de la mairie).



**4 logements à Bastia : 196 m<sup>2</sup> pour 374 850€ de dépenses énergétiques**

**140 logements à Portivechju pour un montant de subvention de 1,6 M€**

**887 logements sociaux dans les communes de Bucugnà, Partinellu Aiacciu, Portivechju et Bastelica**



**Une surface cumulée de 14 265 m<sup>2</sup>, soit 10% de l'objectif fixé par la PPE révisée à l'horizon 2023, et près de 6,2M € de dépenses totales**

# In casa prutetta ùn ci entre fretu !



**L'AUE vous accompagne  
dans la rénovation énergétique  
de votre maison individuelle**

Une prime de **20 000€ à 30 000€**

cumulable avec  
d'autres aides dont  
MaPrimRénov

Plus d'informations sur le site  
[www.aue.corsica](http://www.aue.corsica)

ou au **04 95 72 13 25**  
auprès des conseillers ORELI



Outils pour la Rénovation  
Énergétique du Logement Individuel



# ORELI

In casa prutetta  
ùn ci entre fretu !



Vous êtes propriétaire de votre maison individuelle et souhaitez en améliorer le confort !

Bénéficiez d'une rénovation énergétique globale et performante (BBC) de votre maison !

Une prime de 20 000€ à 30 000€

cumulable avec d'autres aides dont MaPrimeRénov

CLUSTRE AUE-CORSE  
CORSE ET C. CORSE  
04 95 72 13 25  
www.aue.corsica

ORELI  
Outils pour la Rénovation  
Énergétique du Logement Individuel

Programme en faveur de la maîtrise de la demande en énergie piloté par le comité MDE de Corse et financé par l'Etat.

## LES LOGEMENTS INDIVIDUELS



Créé en 2015, le dispositif ORELI est un outil de rénovation énergétique des maisons individuelles qui vise à réduire la facture énergétique, à lutter contre la précarité énergétique et à participer à l'atteinte de l'objectif d'autonomie énergétique de la Corse.

### ? ORELI POUR QUI ?

Les propriétaires occupants ou bailleurs de maisons de plus de 20 ans, éligibles et ayant de fortes consommations d'électricité.

### ORELI C'EST QUOI ?

Un accompagnement personnalisé des propriétaires du début du projet jusqu'à la livraison des travaux et l'accès à l'ensemble des aides financières publiques.

À l'issue d'une première phase expérimentale réussie, en 2021 l'AUE et ses partenaires ont fait le choix de le poursuivre et d'amplifier le dispositif ORELI en lançant un véritable « plan Marshall » de la rénovation énergétique.

## APRÈS L'EXPÉRIMENTATION, LA MASSIFICATION

Le nouveau programme ORELI proposera de manière coordonnée :

- **Un accompagnement des ménages** concernant l'ensemble de leurs besoins liés à la rénovation énergétique, qu'il s'agisse de rénovations BBC, BBC-compatibles ou partielles.
- **Des aides financières plus incitatives et performantes** : de 20 000 à 30 000€ cumulables avec d'autres aides de l'ANAH dont la PrimRenov pour une rénovation BBC.
- **Une palette complète de services** destinés aux propriétaires de maisons individuelles et des conseils aux occupants locataires.
- **Une assistance opérationnelle renforcée** et déployée efficacement dans tous les bassins de vie de Corse.
- **La mobilisation d'un réseau d'experts sur l'ensemble du territoire** pour la mise en œuvre de la transition énergétique.

En 2021 ORELI a poursuivi sa montée en charge avec **32 projets engagés** et étudiés. Au total, depuis le lancement du programme, **381 candidatures** ont été analysées via **47 jurys de sélection** et **294 ménages ont été retenus**, dont près de la moitié sont des ménages en situation de précarité. À ce jour, **66 chantiers** ont été réceptionnés, **40 sont en cours** de finalisation pour un montant total d'aide de plus d'**1,2 M€**.

Afin de structurer et développer davantage encore cette dynamique, l'AUE a décidé de créer un Réseau de « **Conseillers ORELI** » déployé sur tous les territoires de Corse afin d'orienter et de conseiller les ménages tout au long de leur projet de rénovation énergétique.

Une consultation a été lancée au second semestre 2021 pour recruter ces conseillers qui auront la mission de réaliser des prestations d'assistance des ménages pour la rénovation énergétique de leur logement.



## TÉMOIGNAGES



**M. Patrick VANNI**  
Propriétaire occupant - Alata

« Les bénéfices et avantages de la rénovation de ma maison ont été très rapidement palpables. En effet, la maison monte beaucoup plus vite en température lors de grands froids et mes factures ont été diminuées d'environ 40% depuis les travaux. »



**M. Philippe ROSSI**  
Propriétaire occupant - Talasani

« Cette rénovation nous permet d'habiter une maison beaucoup plus confortable. Elle est agréable à vivre, en été comme en hiver et mes factures d'énergie ont nettement baissé. De plus, cette rénovation m'a permis de contribuer au développement durable de la Corse ! »



Découvrez les témoignages  
vidéo en scannant les QrCodes !



## LA RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

L'éclairage public constitue lui aussi un enjeu énergétique, environnemental et financier important pour la Corse. Il représente 30 à 50% de la facture électrique communale, soit 4,5 M€ par an, et constitue une des premières sources de nuisances lumineuses. Le diagnostic réalisé par l'AUE en 2015 précise les enjeux de ce secteur avec une estimation de plus de 70 000 points lumineux et de plus de 3 300 armoires de commande, pour une consommation annuelle cumulée d'électricité d'environ 35 GWh. Cela équivaut à la consommation d'électricité de la Ville de Corte.

La PPE révisée prévoit une baisse de plus de 70% des consommations et la rénovation globale et performante de l'intégralité du parc d'éclairage.

Depuis 2016, avec l'ADEME et EDF, l'AUE lance chaque année un appel à projets visant à soutenir des opérations de rénovations exemplaires de l'éclairage public qui s'inscrivent dans le cadre d'un projet de rénovation globale et performante. Au total 149 projets ont été retenus, soit près de la moitié des communes de Corse. Cela représente un total de 39 123 points lumineux à rénover sur 51 508 recensés. La mise en œuvre de ces projets de rénovation devrait se traduire par une diminution annuelle de 15,9 Millions de kWh de consommation électrique finale. Ces projets représentent près de 49,5 M€ d'investissements pour près de 40,8 M€ de dépenses éligibles et 29,8 M€ de subventions dont près de 17,8 M€ au titre du Cadre territorial de compensation.

En 2021, 8 communes ont été lauréates de l'Appel à Projets, dont la Ville d'Aiacciu. Ces projets représentent un total de plus de 6 213 points lumineux à rénover et plus de 10,7 M€ d'investissements.

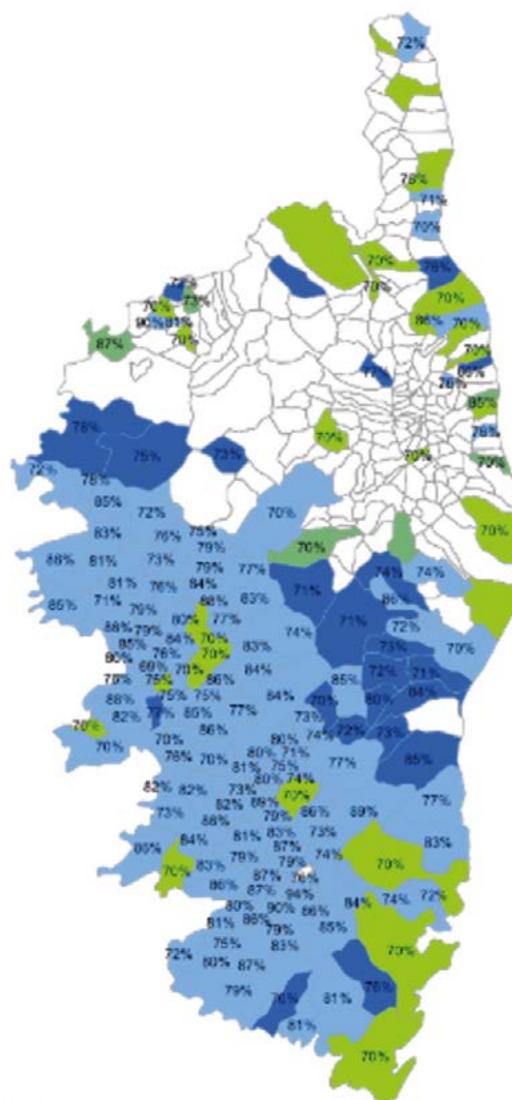
Ce dispositif constitue une grande réussite puisque les objectifs assignés en 2015 dans la PPE pour l'horizon 2023 sont en passe d'être dépassés avec les actions engagées en 2021.



## RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

dans le cadre des Appels à Projets lancés par l'AUE et ses partenaires

État d'avancement et économies d'énergies prévues



### TRAVAUX

- En cours
- Réalisés

### ÉTUDE

- En cours
- Réalisés

XX Économies d'énergie prévues en %

AUE - Février 2022

# FOCUS

## ■ Éclairage public exemplaire : 3 villages corses labellisés

Au mois de juin 2021 les communes de Prunelli di Fium'Orbu, Serra di Fium'Orbu et Cuzzà ont reçu le Label national « Villes et villages étoilés » délivré par l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes.

Cette distinction valorise les actions menées pour assurer une meilleure qualité de la nuit et de l'environnement nocturne tout en prenant en compte les enjeux de confort, de sécurité, de coûts économiques et énergétiques.

**L'Agence est fière d'avoir accompagné via l'Appels à projets « éclairer Juste » ces 3 communes récompensées pour la rénovation exemplaire de leur éclairage public.**

■ **131 points lumineux rénovés à Serra di Fium'Orbu** avec 95 365 € de subvention (CPER AUE-CdC et Agir Plus AUE-EDF) soit 80% du montant de travaux éligibles. 84 % d'économies d'énergie et 6 000 € d'économies sur la facture d'électricité estimée par an.

■ **517 points lumineux rénovés à Prunelli di Fium'Orbu** avec 345 560 € de subvention (CPER AUE-CdC et Agir Plus AUE-EDF) soit 80% du montant de travaux éligibles. 70,5 % d'économies d'énergie et 32 000 € d'économie sur la facture d'électricité estimée par an.

■ **82 points lumineux rénovés à Cuzzà** par le SDE2A avec 65 600 € de subvention (CPER AUE-CdC et Agir Plus AUE-EDF) soit 77% du montant de travaux éligibles. 70 % d'économie d'énergie et 2 800 € d'économie sur la facture d'électricité estimée par an.



## ■ L'AUE lauréate du programme européen NESOI pour créer une « Charte régionale de l'Éclairage public »

NESOI est un dispositif spécifique aux îles visant à en faire « les locomotives de la transition énergétique européenne ». Ce dispositif propose aux territoires insulaires des formations, un soutien technique, des opportunités de coopération et des possibilités de financement pour concrétiser leurs plans d'actions. Retenue avec une note de 16/20, l'AUE a pu obtenir un financement de 60 000 € pour couvrir des charges externes liées à la réalisation de son projet candidature au label « Réserve Internationale de Ciel Etoilé » et de « Charte régionale de l'Éclairage public ». L'appel d'offres pour choisir le prestataire a été lancé en fin d'année 2021.

Cette Charte constituera un guide technique précis pour les projets de rénovation et les nouvelles installations. Ce sera également un outil de communication à destination du grand public et des élus notamment. Enfin, elle visera à mettre en cohérence l'ensemble des projets d'éclairage extérieur en faisant la promotion de l'approche « Eclairer Juste » auprès des communes et des acteurs privés (lotissements, habitat collectif, tertiaire...).

Cette Charte identifiera en particulier des recommandations selon les typologies des communes et leur localisation sur le territoire pour permettre une future candidature au label international « Réserve Ciel étoilé » ainsi qu'au label national « Villes et villages étoilés ».

Une quinzaine de réserves internationales ciel étoilé existent à ce jour, dont seulement 3 en France. Il y a une urgence à promouvoir une rénovation raisonnée de l'éclairage public afin de protéger la qualité du ciel nocturne et de réaliser des économies d'énergies très significatives. Les îles sont des territoires relativement protégés des pollutions lumineuses continentales. Grâce à des rénovations de qualité, ils peuvent donc envisager de devenir des ambassadeurs du ciel nocturne.

# FOCUS

## ■ *Le contrat d'Assistance opérationnelle AUE-EDF : accélérer la maîtrise de la demande d'énergie*

La Commission de Régulation de l'Énergie (CRE) a décidé de soutenir financièrement les actions de Maîtrise de la Demande d'Électricité (MDE) qui permettront de réduire les surcoûts de production en Corse comme dans les autres îles. Le « Cadre Territorial de Compensation » qu'elle a adopté à cet effet comporte au total 60 actions à mettre en œuvre par l'opérateur historique EDF pour la période 2021-2024.

Depuis 2021, la mise en œuvre de 6 de ces actions a été confié à l'AUE par EDF via un contrat d'assistance opérationnelle validé par la CRE. Il s'agit pour l'Agence d'accompagner les maîtres d'ouvrage (collectivités, entreprises, particuliers) de la prise de décision jusqu'à la réalisation des opérations de maîtrise de la demande d'énergie (MDE) dans **6 domaines structurants** :

- Rénovation globale performante des logements collectifs, notamment sociaux
- Rénovation globale performante des logements individuels (ORELI)
- Rénovation de l'éclairage public
- Développement du bois-énergie
- Développement du solaire thermique « individuel »
- Développement du solaire thermique « collectif » (notamment dans le secteur touristique).

### **LE COMITÉ MDE :**

Les orientations du « Cadre territorial de compensation » et son suivi sont réalisés par le « Comité MDE de Corse » qui regroupe la CdC au travers de l'AUE, ainsi que l'ADEME, la DREAL et EDF.

En 2021, l'AUE a participé activement aux travaux du comité qui s'est réuni en moyenne une fois par mois afin de réaliser le 1er bilan de ce Cadre pour les années 2019 et 2020 et de proposer des éléments relatifs à sa révision ainsi que l'ajout de nouvelles actions portées par l'AUE (rénovation des bâtiments tertiaires, bois-énergie...). Concomitamment, l'Agence a dressé un 1er bilan du contrat d'assistance opérationnelle pour les 6 actions dont elle a la charge en 2019 et 2020 et a sollicité la CRE pour obtenir une prolongation du contrat puisque sa mise en œuvre n'a pu être que partielle en 2021.

## ■ *Le programme « SEIZE Corsica » : un outil pour la rénovation énergétique des bâtiments du parc du tertiaire public*



L'AUE déploie, depuis le dernier trimestre 2021, le programme « SEIZE Corsica » porté par EcoCO2 financé par l'Etat et validé par le comité MDE de Corse. Le programme a été officiellement lancé le 4 octobre 2021. Par la suite les équipes de l'Agence ont organisé plusieurs ateliers à Ajaccio et Bastia à destination des entreprises et des collectivités pour les sensibiliser aux gestes de maîtrise de l'énergie et aux dispositifs d'aides présents sur le territoire. A cette occasion des kits d'instrumentation ont été distribués pour connaître leurs consommations énergétiques. Au total, d'ici 2022, les objectifs du programme sont les suivants :

- 480 collectivités et entreprises sensibilisées lors d'ateliers,
- 625 collectivités et entreprises équipées de capteurs,
- 160 collectivités et entreprises accompagnées vers des programmes de MDE sur le territoire.

## DÉVELOPPER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

**Après la Maitrise de l'énergie, le développement des énergies renouvelables constitue le deuxième axe de la politique de transition énergétique de la Corse.**



### LA FILIÈRE PHOTOVOLTAÏQUE

A ce jour cette filière a d'ores et déjà atteint et dépassé ses objectifs assignés en 2015 dans la PPE pour l'horizon 2023. De nouveaux objectifs ont donc été proposés dans le cadre de la révision de PPE sur les périodes 2019-2023 / 2024-2028. Par ailleurs, les résultats de l'étude socio-économique de la PPE ont permis de proposer une répartition des objectifs suivant les 3 principales familles (sol, petites et grandes toitures) afin de maximiser les retombées économiques sur le territoire et de minimiser l'utilisation foncière. Il est ainsi prévu une puissance supplémentaire de +100MW au sol, de +20 à +40MW en grandes toitures et +100 à +130MW pour les installations en toiture inférieure à 250 kW par rapport à 2018.



### LA FILIÈRE PETITE HYDRAULIQUE

La filière n'a pas connu de développement significatif depuis 10 ans alors que son potentiel est loin d'être atteint. C'est pourquoi l'AUE a lancé en 2019 un appel à projets visant à financer les études de faisabilité pour la réalisation de petites centrales hydrauliques. Cet appel à projets a été un succès, puisque ce sont déjà 18 projets pour un total de 10,93 MW qui ont été lauréats en 2019, 2020 et 2021, comme par exemple le projet de la centrale de Zicavo d'une puissance de 1 100 kW ou le prospect des potentialités hydroélectriques sur la commune de Palneca.



### LA FILIÈRE BOIS-ÉNERGIE

Le Schéma Régional Biomasse (SRB) a été finalisé et agrégé au projet de PPE révisée. Il a ainsi permis d'identifier les ressources disponibles pour l'ensemble de la filière et les projets de production d'énergie (thermique et/ou électrique) en cours de développement. Le SRB a également permis d'établir 10 fiches-actions opérationnelles à mettre en œuvre pour développer la production d'énergie à partir de biomasse. L'AUE a contribué au Plan Régional de la Forêt et du Bois (PRFB) élaboré par la CdC et la DRAAF.



### LES OBJECTIFS DU PROJET DE PPE RÉVISÉE :

Sur la période 2019-2028, le projet PPE révisée fixe l'objectif d'une augmentation de 387 MW des EnR électriques représentant 170 % d'augmentation et de 133 GWh des EnR thermiques, par rapport à 2018, pour atteindre l'autonomie énergétique en 2050.

**387 MW**  
des EnR électriques

**133 GWh**  
des EnR thermiques



### LA FILIÈRE ÉOLIENNE

Les travaux menés en 2020 lors de la révision de la PPE ont permis d'identifier les principaux freins et leviers pour permettre le développement de la filière. De nouveaux objectifs réalistes ont été proposés. Il est ainsi envisagé une puissance supplémentaire de +50 à +75 MW en 2028 par rapport à 2018.



### LA FILIÈRE COGÉNÉRATION DU BOIS ÉNERGIE ET DU GAZ DE DÉCHARGES

Réalisé avec la DREAL, en concertation avec l'ensemble des acteurs de la filière, le Schéma Régional Biomasse a permis d'établir un panorama des projets en cours de développement. L'AUE a préparé un rapport pour l'Assemblée de Corse concernant un projet de production électrique à partir de biomasse porté par la société Activ'EnR à Vezzani pour un projet de 350 kW électriques. Celui-ci a reçu un avis positif de la commission permanente de l'Assemblée de Corse en avril 2021 et un accord de la CRE en fin d'année.



### LA FILIÈRE SOLAIRE THERMIQUE

Cette filière a connu en 2021 un rebond d'activité notable bien qu'en deçà du volume nécessaire pour l'atteinte des objectifs de la PPE. Pour les particuliers, ce sont plus de 100 dossiers individuels qui ont été soutenus, soit une augmentation de 15% par rapport à 2020. Pour les professionnels, 22 dossiers ont été instruits soit une augmentation de 100% par rapport à 2020. Il est à noter que les lauréats de l'appel à projets 2021 appartiennent tous au secteur du tourisme. C'est le cas par exemple de l'hôtel « Sole e monti » à Quenza (16 m<sup>2</sup>) ou la résidence de tourisme « Le relais de Bravone » à Linguizetta (16m<sup>2</sup>).

Une réunion a été organisée avec les professionnels du Solaire Thermique le 15 avril 2021 afin de dresser le Bilan annuel de la filière et ses perspectives.



### VERS LA CRÉATION D'UN RÉSEAU CORSE DÉDIÉ AU FINANCEMENT PARTICIPATIF ET CITOYEN

En complément des soutiens financiers qu'elle mobilise, l'AUE a souhaité encourager l'émergence de nouveaux projets d'énergies renouvelables en y associant les citoyens et les collectivités locales. Il s'agit de permettre de se réapproprier l'énergie en participant à leur financement et à leur gouvernance et d'obtenir une meilleure acceptation de ces projets d'énergies renouvelables.

Ce nouveau mode de financement participatif et citoyen étant peu connu et utilisé en Corse, l'AUE souhaite créer et animer le Réseau corse sur l'énergie citoyenne. C'est dans cette perspective que l'Agence a recruté en 2021 un 1/2 ETP pour 3 ans avec le soutien de l'ADEME.

Trois sessions de formations de 1<sup>er</sup> niveau ont été organisées en 2021 avec le soutien du Réseau national « énergie partagée ». Elles ont permis de sensibiliser 60 participants à Aiacciu, Ghisonaccia et Bastia. Le Réseau en cours de création et regroupera de nombreux acteurs issus du secteur public (EPCI, communes), d'associations (ex : CRESS), d'EPIC (ex : OEHC), d'organismes consulaires (ex : Chambre d'Agriculture) et du privé : développeurs EnR (ex : AKUO ENERGY) et institutions financières (ex : Femu Qui). Il aura pour objectif de :

- Faire **monter en compétence** ces acteurs.
- Faire **émerger des collectifs** citoyens.
- **Déployer ce nouveau modèle** en orientant les porteurs de projet.

En 2021 l'AUE a également accompagné 3 projets engagés dans cette dynamique :

- Le projet de **méthanisation agricole** de « Vaccaghja Energia »
- Le projet d'**installation de Photovoltaïque** en auto consommation « Energia Nova »
- Le projet de **l'association temporaire de citoyens** « Energia Sparte Balanina »

## Commune de Serra-di-Scopamène



**La commune de Serra-di-Scopamène dispose d'un bâtiment construit dans les années 1950, qui a abrité la gendarmerie jusqu'au début des années 2000. La municipalité, désormais propriétaire, y a réalisé 6 logements, un local dédié aux services de la Poste ainsi qu'une classe de maternelle.**

Aucune rénovation n'ayant été réalisée à cette époque, le bâtiment se dégradait rapidement et le montant élevé de la facture de chauffage et de production d'eau chaude solaire (production gaz) pesait fortement sur le budget des foyers.

En 2012, la municipalité a été lauréate de l'appel à projets « 25 chaufferies bois pour la Corse » de l'AUE et de l'ADEME, assurant un accompagnement technique et financier pour ce type de travaux.

Elle a alors initié un vaste programme de près d'1 M € d'investissements, intégrant l'isolation par l'extérieur du bâtiment, le changement des fenêtres et volets, la mise en place d'une chaufferie au bois déchiqueté et de panneaux solaires thermiques pour l'eau chaude solaire.

### **Louis ROCCA SERRA**

**1<sup>er</sup> ADJOINT AU MAIRE DE SERRA-DI SCOPAMÈNE**

« Avant de se lancer dans un projet de chaufferie bois, il est important d'aller voir des installations. Cela permet de mieux cerner les besoins d'équipements. Par exemple, nous avons prévu au départ un hangar de stockage du bois alors que finalement une aire bétonnée recouverte d'une bâche spéciale est une solution adaptée à notre situation.

Par ailleurs, il me semble indispensable pour une petite collectivité comme la nôtre d'être accompagnée par un assistant à maîtrise d'ouvrage pendant toute la durée du projet pour réaliser le montage financier, le suivi administratif et bien sûr la vérification technique. Le soutien technique et financier de l'ADEME et de l'AUE nous est aussi très utile. »





### LES OBJECTIFS DU PROJET DE LA PPE RÉVISÉE

- **Développer les documents de planification locale de la mobilité** : Accompagner 9 EPCI (50%) à horizon 2023 et 14 à horizon 2028 (78%).
- **Élaborer des plans de mobilité employeurs** : Atteindre 100 plans de mobilité à horizon 2023 et 200 à horizon 2028.
- **Sensibiliser dès le plus jeune âge** : Plans de mobilité scolaire, développé dans les programmes scolaires l'utilisation d'un vélo, l'usage des transports en commun et du covoiturage
- **Favoriser le télétravail** : Créer respectivement 30 et 63 tiers-lieux d'ici 2023 et 2028.
- **Report modal** : Objectif 2023 : 3% de part modale vélo et 30% de part modale marche, Objectif 2028 : 5% de part modale vélo et 33% de part modale marche.
- **Développer les transports en commun** : Objectif 2023 : 4% de part modale transport en commun Objectif 2028 : 5% de part modale transport en commun
- **Développer le covoiturage** : Aménager respectivement 20 et 50 aires de covoiturage d'ici 2023 et 2028 tout en sensibilisant le grand public au travers de campagnes de communication spécifiques et adaptées.
- **Encourager l'éco-conduite** : Former 250 professionnels de la route d'ici 2023 et le même nombre pour 2028 tout en sensibilisant le grand public à travers des campagnes de communication spécifiques et adaptées.
- **Mobilité électrique** : Atteindre un objectif de 41 870 véhicules électriques et hybrides rechargeables d'ici 2028 pour tendre vers un objectif de 20% du parc en 2030. Mettre en œuvre 34 269 points de recharge dont près de 4500 points de recharge accessible au public.



**Le secteur des transports représente le principal poste de consommation d'énergie, d'émissions de gaz à effet de serre et de dépendance aux énergies fossiles. En effet, il représente 52 % de la consommation globale. Pour atteindre l'autonomie énergétique, il est donc essentiel de réaliser des actions de maîtrise de l'énergie et de sobriété.**

Dans le cadre de la mise en œuvre de la PPE, l'AUE s'est ainsi positionnée en appui et en centre de ressources au service des directions de la CdC en charge des infrastructures et de l'organisation des transports, ainsi que des agences et offices intéressées. Cette mission se décline au travers de 5 actions structurantes inspirées de la stratégie nationale bas carbone pour les transports :

### 1 MAÎTRISER LA MOBILITÉ DES PERSONNES ET DES MARCHANDISES

- **PLANIFICATION** : accompagner techniquement et financièrement les territoires dans l'organisation des déplacements via l'élaboration de Plans de Déplacements Urbains ou de mobilité rurale des intercommunalités et du Schéma Territorial de l'Intermodalité de la Corse.
- **AMÉNAGEMENT** : accompagner techniquement les projets d'aménagement et la volonté d'intégration de critères de mobilité durable dans les financements d'investissements d'infrastructures de transport via le PEI et le CPER.
- **PLANS DE MOBILITÉ** : animer et financer un réseau de chargés de mission pour assurer un soutien « clé en main » des entreprises, administrations et établissements scolaires volontaires et/ou obligés.
- **MAISON DE SERVICES ET TÉLÉCENTRES DE TRAVAIL** : aide à la définition d'une stratégie.
- **ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET FILIÈRE COURTE** : aide à la définition d'une stratégie.



## ASSOCIATION QUALITAIR CORSE-CORTI



## Pourquoi agir ?

L'association Qualitair Corse est en charge de la surveillance de la qualité de l'air en Corse. Pour permettre aux salariés de se déplacer plus facilement dans le centre-ville des deux agglomérations d'Ajaccio et Bastia et donc gagner en efficacité lors des actions de terrain, l'association a fait l'acquisition de deux VAE. Ces VAE sont mis gratuitement à disposition des salariés. Les distances parcourues sont estimées à 500 km par an.

## Coût de l'opération

2 VAE à 1 499 €<sup>HT</sup> = 2 998 €<sup>HT</sup>

Financement : Bénéficiaire : 1 199 €<sup>HT</sup> soit 40%  
AUE : 1 799 €<sup>HT</sup> soit 60%

## Bilan en chiffres

- Énergie primaire économisée : 60 litres de carburant par an (soit près de 90 €)
- Émission CO<sub>2</sub> : 160 kilos équivalent CO<sub>2</sub> évités par an (soit 3 allers-retours Ajaccio-Bastia en voiture)

## Témoignage

« Nous utilisons les VAE à Ajaccio, Bastia et Corte dans le cadre de nos déplacements professionnels et pour faire les trajets domicile-bureau. Ils ont une bonne autonomie, sont confortables, agréables d'utilisation, bref nous sommes vraiment satisfaits de cet investissement. » Rosanna CASALE

## COOPÉRATIVE MARITIME DE LAMANAGE DU PORT DE BASTIA



## Pourquoi agir ?

La société coopérative de Lamanage du port de Bastia amarre et largue des navires entrants et sortants du port de commerce. Ses salariés se déplacent sur les quais en scooter, ce qui génère des nuisances (bruit et pollution) et représentait un coût d'achat de carburant non négligeable. L'entreprise a remplacé les 4 scooters par 6 VAE que les salariés utilisent pour leurs déplacements professionnels ou privés (trajets domicile-travail et courses).

## Coût de l'opération

6 VAE à 1 165 €<sup>HT</sup> = 6 991 €<sup>HT</sup>

Financement : Bénéficiaire : 2 796 €<sup>HT</sup> soit 40%  
AUE : 4 194 €<sup>HT</sup> soit 60%

## Bilan en chiffres

- Énergie primaire économisée : près de 620 litres de carburant par an (soit près de 930 €)
- Émission CO<sub>2</sub> : 1 877 kilos équivalent CO<sub>2</sub> évités par an (soit 33 allers-retours Ajaccio-Bastia en voiture)

## Témoignage

« Nous sommes très contents, les salariés n'utilisent désormais que les vélos électriques (à la place des scooters) pour se déplacer. Il y a moins de nuisances (bruit, pollution...) sans pour autant perdre en vitesse et donc en réactivité. Si vous avez l'occasion de passer devant le port de Bastia vous pourrez les voir pédaler le long des quais ! » Alexandra VALERY, Coopérative Maritime de Lamanage, Bastia

## PHARMACIE MAROSSELLI-BASTIA



## Pourquoi agir ?

La pharmacie Maroselli à Bastia a souhaité acheter un vélo à assistance électrique qui est utilisé comme mode de déplacement : par le gérant pour ses trajets domicile-travail et par les salariés pour les livraisons de médicaments aux patients. Ceci permet à la société d'avoir des pratiques plus écologiques, de faire des économies d'énergie et de temps tout en pratiquant une activité physique régulière. Le choix d'un vélo pliant a été fait pour pouvoir le stocker à l'intérieur. Les distances parcourues sont estimées à 2 000 km par an.

## Coût de l'opération

1 VAE à 1 238 €<sup>HT</sup>

Financement : Bénéficiaire : 495 €<sup>HT</sup> soit 40%  
AUE : 743 €<sup>HT</sup> soit 60%

## Bilan en chiffres

- Énergie primaire économisée : plus de 100 litres de carburant par an (soit plus de 150 €)
- Émission CO<sub>2</sub> : 310 kilos équivalent CO<sub>2</sub> évités par an (soit 6 allers-retours Ajaccio-Bastia en voiture)

2 DÉVELOPPER LE REPORT MODAL VERS LES  
MODES ALTERNATIFS À LA VOITURE

■ **MODES ACTIFS** : développer une politique en faveur de la marche et du vélo :

- promouvoir et mettre en œuvre l'aide à l'achat de Vélo à Assistance Électrique ;
- soutenir techniquement et financièrement les schémas des liaisons douces ;
- accompagner techniquement la mise en œuvre d'itinéraires et services cyclables (location, vélo-école, stationnement, etc.).

■ **TRANSPORT EN COMMUN** : contribuer à l'émergence d'une offre de transport public corse :

- animer le Comité des transports intérieurs de la Corse ;
- soutenir techniquement et financièrement la création de services de transport public ;
- mettre en œuvre du Système d'Information Multimodale corse.

3 AMÉLIORER L'UTILISATION DES VÉHICULES  
ET RÉSEAUX EXISTANTS

■ **AUTOPARTAGE** : observer les pratiques

■ **GESTION DU TRAFIC** : suivre les projets des territoires

■ **BAISSE DES VITESSES** : promouvoir l'apaisement des centres villes

■ **COVOITURAGE** : mettre en place des aires de covoiturage labellisées

■ **TRANSPORT DE MARCHANDISES** : participer à la charte CO<sub>2</sub> en encourageant les entreprises à y adhérer.

Le programme « Objectif CO<sub>2</sub> » comprend depuis janvier 2016 une démarche d'engagement volontaire visant à atteindre des objectifs de réduction des consommations et donc de GES à travers une charte et une démarche de performance par labellisation. À cet effet, ce programme fournit aux entreprises de transport routier de marchandises et de voyageurs des outils permettant d'améliorer leur performance environnementale. À ce jour, six entreprises de transport de marchandises et une de voyageurs se sont déjà engagées avec des objectifs de 5 et 10% de réduction des émissions de CO<sub>2</sub>.

4 RENFORCER L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE  
DES VÉHICULES

■ **BAISSE DES CONSOMMATIONS UNITAIRES** : suivre et élaborer des réflexions sur la fiscalité

■ **ÉCO-CONDUITE** : animer et sensibiliser

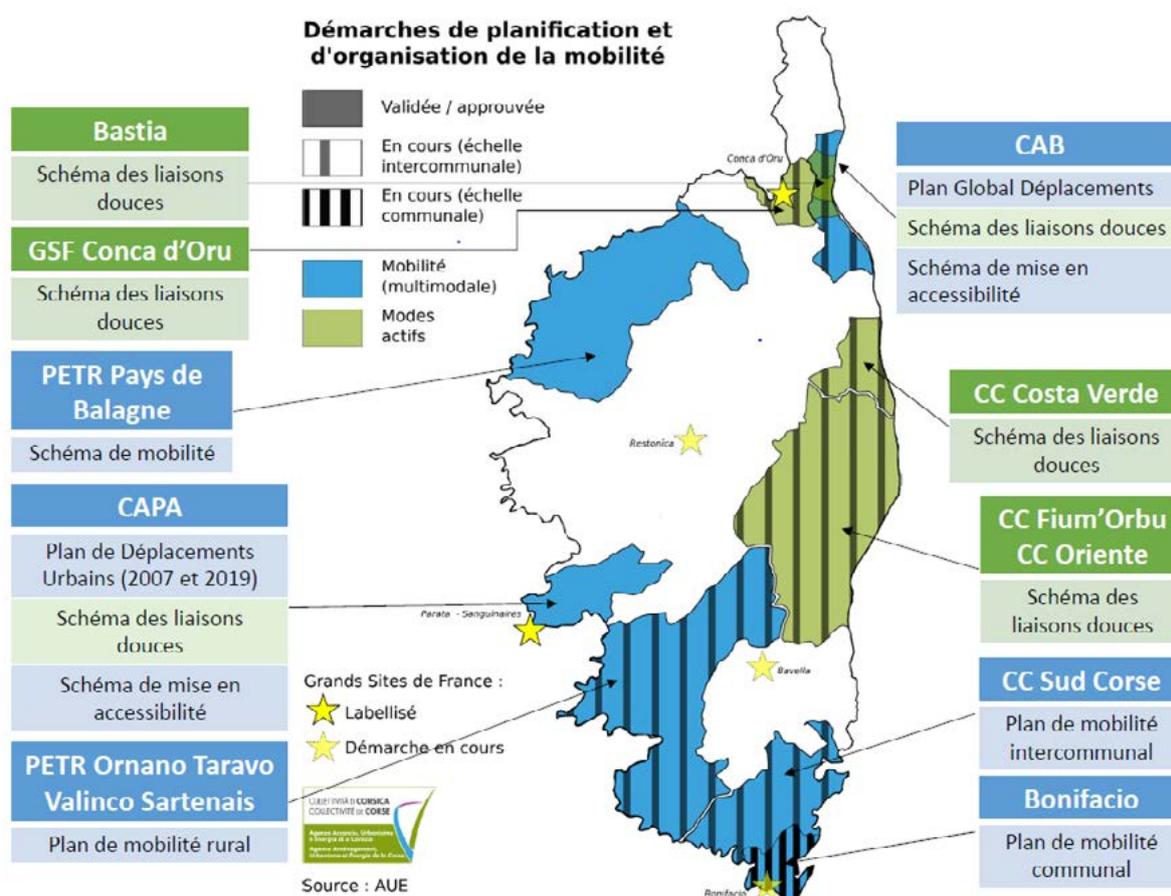
5 RÉDUIRE L'INTENSITÉ CARBONE  
DES CARBURANTS

■ **MOBILITÉ ÉLECTRIQUE** : définir une stratégie

■ **BIOCARBURANTS** : élaborer des réflexions

■ **GAZ** : élaborer des réflexions

L'ensemble des objectifs fixés par la PPE est mis en œuvre au niveau opérationnel dans les territoires via des démarches de planification et d'organisation de la mobilité entreprises par les communes et EPCI. Dans ce cadre, l'AUE apporte un soutien technique et financier aux collectivités qui ont engagé ces démarches.

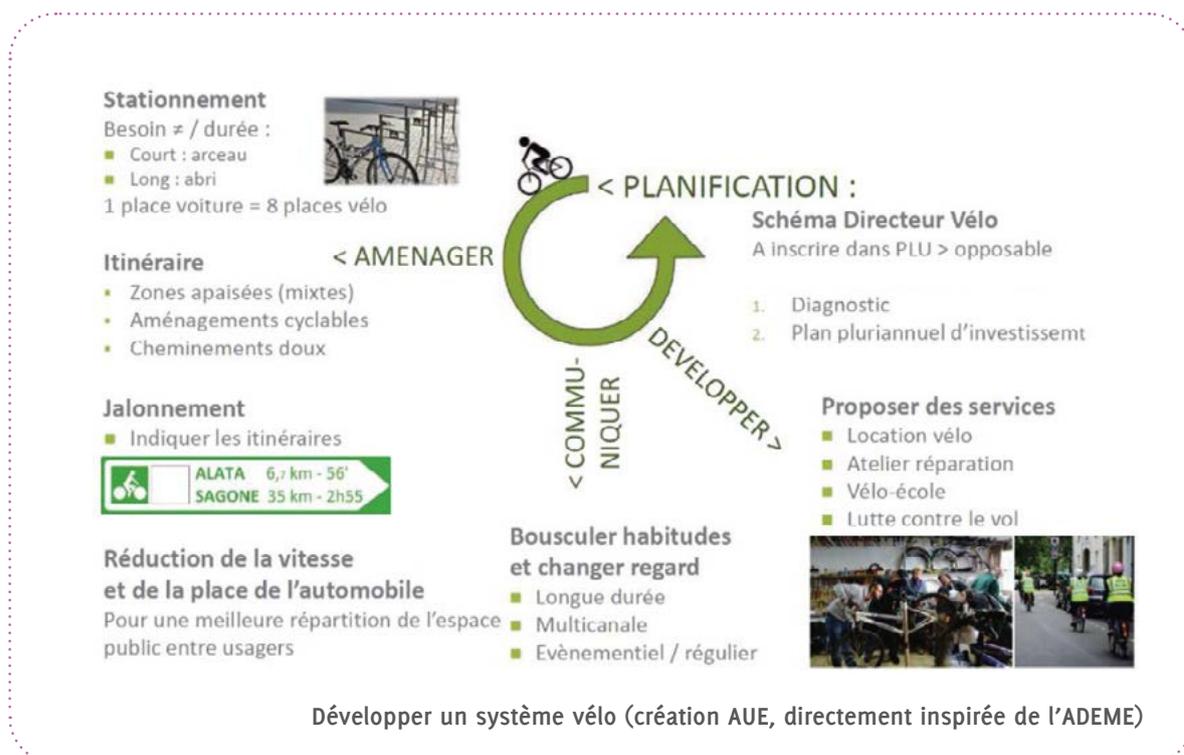


En 2021, l'Agence a notamment participé aux réunions de travail relatives au Schéma des liaisons douces de la Communauté de communes Fium'Orbu Oriente et de la Communauté de communes de la Conca d'Oru, au Plan de mobilité intercommunal de la Communauté de communes du Sud de Corse et aux futures démarches qu'elle souhaite engager et aux différents travaux en cours de la CAB.

# FOCUS

## ■ Schéma des liaisons douces : Communautés de communes de la Costa Verde et Fium'Orbu et Oriente.

Un schéma directeur vélo détermine et estime le coût des liaisons cyclables d'intérêt communautaire à réaliser afin de créer un réseau cyclable structurant à l'échelle de l'intercommunalité. Il aborde aussi les services à déployer sur le territoire (stationnement, vélo-école, location, réparation...) et les actions de communication/sensibilisation qui permettront d'encourager la pratique de loisir, tourisme mais aussi utilitaire (comme moyen de locomotion).



M. Francis GIUDICI, Président de la Communauté de communes Fium'Orbu Castellu :

*La réalisation de notre schéma de liaisons douces nous a permis d'obtenir une vision globale de notre territoire au niveau des déplacements qui y sont effectués, notamment grâce à une véritable concertation avec les différents acteurs de la mobilité. Ce plan nous permet d'accompagner le changement de comportement des personnes en faveur de la transition énergétique, en favorisant par exemple l'usage du vélo. Pour réaliser de ce schéma, nous avons bénéficié d'un accompagnement technique et financier important de la part de l'AUE. Nous pourrions entrer plus sereinement dans la phase de travaux par la suite.*

# FOCUS

■ **« De nombreux Corses sont passés au Vélo à Assistance Électrique, pourquoi pas vous ? »**



Mis en place par l'AUE en 2016, le dispositif d'aide à l'achat d'un Vélo à Assistance Électrique vise à encourager les changements de comportements en faveur d'une mobilité durable et active plus respectueuse de l'environnement et qui doit permettre de réduire la consommation d'énergie fossile. Il s'adresse aux particuliers, entreprises et collectivités en leur attribuant une aide pouvant aller jusqu'à 500 euros par vélo directement déductible à l'achat. Un réseau de 26 vélocistes partenaires a été créé à cet effet. En 2021, l'Aide à l'achat des Vélos à Assistance Électrique poursuit sa forte attractivité sur le territoire avec plus de 850 particuliers aidés en 2021 pour un montant total de 379 069 € d'aides. De plus 28 opérations ciblant des professionnels et des collectivités ont été subventionnées pour un montant de 55 197 €. Au total depuis 2016, 3 555 particuliers et 108 professionnels ont bénéficié d'un soutien financier.

## ■ **Candidature au Programme « Territoire Inclusion Mobilité et Sobriété » (TIMS)**

En décembre 2021, l'AUE a candidaté au Programme « TIMS » financé par les Certificat d'Économies d'Énergie et porté par la Région Auvergne Rhône Alpes destiné à promouvoir la mobilité inclusive dans les territoires. Cette candidature est réalisée en partenariat avec plus de 10 partenaires au niveau national et le réseau Mob'In Corsica au niveau insulaire. Ce dernier réunit 12 acteurs locaux employant plus de 80 salariés dont une vingtaine dans des services de mobilité. Si la candidature est retenue, pour la Corse il s'agira de mettre en œuvre des plans de mobilité, des opérations de transport à la demande sur les territoires, des ateliers de remise en selle et de réparation de vélos, de développer le covoiturage et l'autopartage.

# 6

## PROMOUVOIR LA QUALITÉ

### DE L'AIR

Dans le contexte sanitaire contraint lié à l'épidémie de COVID 19 que nous connaissons depuis mars 2020, la thématique de la qualité de l'air, qui revêtait d'ores et déjà un caractère de première importance en santé publique, devient à présent une nécessité impérieuse.

Conformément aux missions qui lui sont confiées, l'AUE a en charge la mise en place d'une politique Air pour le compte de la Collectivité de Corse. Celle-ci comporte deux volets distincts et complémentaires.

#### ■ LA QUALITÉ DE L'AIR EXTÉRIEUR :

Selon des études récentes, le nombre de décès prématurés est estimé à 48 000 par Santé Publique France. 307 000 décès prématurés imputables à l'exposition à la pollution aux particules fines ont été recensés dans l'Union européenne selon les dernières estimations de l'Agence Européenne pour l'Environnement. Au moins 58 %, soit 178 000, de ces décès auraient pu être évités si tous les États membres de l'UE avaient atteint le niveau préconisé dans la nouvelle ligne directrice relative à la qualité de l'air de l'OMS, à savoir 5 µg/m<sup>3</sup>.

#### ■ LA QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR :

Nous passons 80% de notre temps dans des espaces clos (bureau, logement). Il est donc important de s'assurer de la bonne qualité de l'air que l'on y respire.

Selon les conclusions récentes de l'ANSES et du CSTB, le coût estimé des décès, des pertes de bien-être, de production (arrêt maladie etc...) et de l'impact sur les dépenses publiques associées à six polluants intérieurs (le benzène, le trichloréthylène, le monoxyde de carbone (CO), le radon, les particules et la fumée de tabac) est estimé à 19 milliards € par an en France.

Il s'agit donc d'un sujet majeur pour la santé publique et l'environnement. A cela s'ajoute les préoccupations liées à l'épidémie de COVID 19.

#### SUIVI DE L'ASSOCIATION AGRÉE DE

#### QUALITÉ DE L'AIR, QUALITAIR CORSE

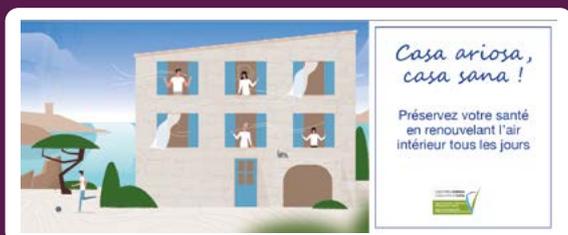
En 2021, l'AUE a participé aux 3 Conseils d'Administration de l'association et contribué au choix des actions à mener, ainsi qu'aux groupes de travail réalisés tout au long de l'année.

#### PROGRAMME RÉGIONAL SANTÉ

#### ENVIRONNEMENT (PRSE) : AIR INTÉRIEUR

Dans le contexte sanitaire lié à la pandémie, la campagne « Casa ariosa, Casa sana », réalisée dans le cadre des travaux relatif au PRSE afin de sensibiliser sur l'importance de la qualité de l'air intérieur, est devenue plus que jamais d'actualité. En période de confinement chacun a été contraint de passer davantage de temps à son domicile et il est donc apparu d'autant plus important d'inciter au renouvellement de l'air de son logement plusieurs fois par jour. En 2021, l'AUE a donc poursuivi et amplifié la campagne « Casa ariosa, casa sana » en communiquant sur son site internet, ses réseaux sociaux et sa Newsletter puis en diffusant des spots radios et des spots TV sur France 3 Corse Via Stella aux mois de février, novembre et décembre. Celle-ci vise à sensibiliser le grand public à la nécessité d'une bonne aération du logement et à la réduction des émissions de polluants à la source afin d'améliorer la qualité de l'air intérieur. Cette démarche constitue une des priorités du PRSE.

Découvrez le spot  
en scannant le QRCode !

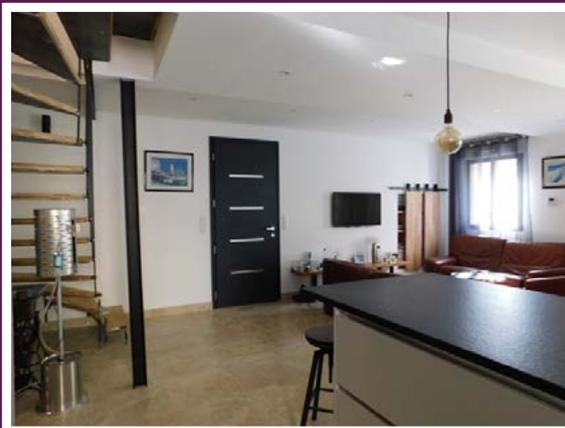


L'AUE sensibilise les EPCI et la population à la nécessité d'intégrer cette réalité dans les choix quotidiens, et ainsi atteindre les objectifs du SRCAE, des Plans de Protection de l'Atmosphère (PPA) de Bastia et d'Ajaccio et du PRSE ; et par là même préserver la santé de tous.



## PROJET QSE

L'AUE pilote une action de mise en place d'un programme de mesure de la qualité de l'air intérieur avant et après rénovation dans le cadre du PRSE. A ce titre, elle a participé au projet « Qualité Sanitaire et énergétique des rénovations » (QSE), porté par l'Observatoire de la qualité de l'air intérieur (OQAI) du CSTB, lauréat d'un Appel à projets national du PROFEEL. Ce projet vise à tester et démocratiser des méthodes de mesure de la performance globale : qualité d'air intérieur, confort d'usage, consommation d'énergie, dans le contexte de la rénovation. En 2020 et 2021, l'AUE a ainsi sélectionné 5 maisons individuelles ayant bénéficié du dispositif de rénovation énergétique ORELI et 10 logements collectifs, pour lesquels une première série de mesures avant travaux ont été réalisées sur 2020. Les mesures après rénovation ont été réalisées en 2021. Les données sont en cours d'exploitation par le CSTB.



Portant outils de mesure de la QAI – Projet QSE  
©Qualitair

## « AER NOSTRUM »

Le projet d'envergure européenne de caractérisation de la pollution dans les ports « AER NOSTRUM », d'un montant de 2 M€, est porté dans le cadre du programme Marittimo, par un consortium franco-italien, composé de Qualitair Corse, Atmosud, université de Toulon, ARPA ligurie, ARPA Toscane, ARPA Sardaigne et université de Cagliari. Il vise à évaluer l'efficacité de solutions techniques pour réduire les émissions des navires dans les ports. Pour ceux de Bastia et d'Ajaccio, le budget pour Qualitair Corse est de 350 000 € sur 3 ans financés à 85%.

Pour la Corse, l'objectif est d'évaluer l'efficacité de solutions techniques visant à réduire les émissions de polluants atmosphériques des navires dans les ports de Bastia et d'Ajaccio. Il s'agira de créer un modèle

informatique dans lequel seront intégrés un mix de solutions, en s'appuyant sur des données topographique et météorologique à fine échelle (Qualitair Corse s'appuie sur une campagne de mesures en cours débutée à l'été 2021 pour s'achever à la fin de l'été 2022). Plusieurs sites seront instrumentés afin d'évaluer en particulier les concentrations en particules fines dans les enceintes portuaires, ainsi que dans les immeubles situés à proximité afin de réaliser des modélisations 3D des panaches des navires. Des scénarii seront présentés et évalués début 2023 et devront servir aux gestionnaires de port afin de définir une stratégie locale de réduction de l'impact portuaire. Des groupes de travail ont été réunis afin d'intégrer les données de modélisation et les choix de scénarisation.



Découvrez le site web du projet  
en scannant le QrCode !



# ACCOMPAGNER LES TERRITOIRES VERS L'AUTONOMIE ÉNERGÉTIQUE



## LES OBJECTIFS

Conformément aux orientations du Schéma Régional Climat Air Energie (SRCAE), et de la Programmation Pluriannuelle de l'énergie (PPE), en cours de révision, la trajectoire choisie par la Collectivité de Corse, est l'atteinte de l'autonomie énergétique à 2050. Dans cette perspective, l'AUE s'engage pour accompagner les territoires dans la concrétisation de la transition énergétique et la résilience du territoire Corse.

- **Inscrire** les territoires dans la dynamique régionale du SRCAE et de la PPE ;
- **Établir** un réseau d'acteurs efficace à l'échelle des territoires ;
- **Identifier** et faire remonter des projets afin de répondre aux objectifs de la PPE ;
- **Répondre** au besoin d'une gouvernance Énergie-Air-Climat territoriale ;
- **Renforcer** la représentativité de l'Agence auprès des territoires ;
- **Mettre en avant** les outils de l'Agence.

Il s'agit d'accompagner les collectivités et les parties prenantes à la structuration d'une gouvernance Energie, Air Climat à l'échelle infra-territoriale, avec une animation des territoires en vue de l'élaboration de feuilles de route opérationnelles, au travers des Plans Climat Air Energie Territoriaux (PCAET). Cette animation s'appuie notamment le Réseau d'acteurs « Club climat ». Les PCAET définissent des actions d'atténuation et d'adaptation à l'échelle d'un ou plusieurs EPCI. 4 territoires sont dits « territoires obligés ». Il s'agit des deux communautés d'Agglomération CAPA et CAB, ainsi que des communautés de communes Marana Golo et Sud Corse. À ce jour 5 territoires engagés dans une démarche de PCAET.

L'AUE a participé, durant l'année 2021, à la préfiguration des Plans Climat Air Energie Territoriaux de la CAPA, notamment via un travail d'études préparatoires sur le développement des énergies renouvelables.

L'Agence est également intervenue à la définition d'un accompagnement du groupement CAB-Marana Golo-Sud Corse engagé dans l'élaboration conjointe de leur PCAET.

Le PETR Ornano Sartenais Valincu Taravu a quant à lui bénéficié d'un soutien technique et financier pour son projet d'élaboration de PCAET volontaire.



## LE « CLUB CLIMAT »

L'AUE a souhaité créer les conditions d'échanges réguliers sur les thématiques Énergie-Air-Climat-mobilités avec les différentes collectivités de l'île. Créée sous l'égide de la CDC/AUE, la DREAL et l'ADEME, le « Club climat » fédère ainsi l'ensemble des « relais » locaux afin d'optimiser les interventions de l'AUE et celles des territoires. Les 19 EPCI de Corse sont représentés et participent « au Club Climat ».

L'objectif premier est de permettre la massification et l'efficacité des opérations d'atténuation et d'adaptation au changement climatique. Il vise à partager les retours d'expériences, faire converger les projets ainsi que nos attentes respectives.

Ce réseau a vocation à bâtir des outils techniques cadrant avec les contraintes et potentialités des territoires, en lien avec les objectifs fixés par le SRCAE et la PPE, avec notamment des montages « clé en main » précisant les caractéristiques techniques attendues et permettant de maximiser les retombées financières pour les territoires.

Courroie de transmission entre des réseaux européens, nationaux et des réseaux mono-thématiques locaux, il permet d'articuler les politiques énergie-air-climat-mobilités des territoires et d'alimenter les PCAET, véritables feuilles de route opérationnelles infra – territoriales.

Ce réseau permet une meilleure diffusion de l'information en direction des territoires, et une remontée accrue d'informations de ces derniers notamment en ce qui concerne des opérations en cours ou à venir. Le réseau doit en particulier permettre le partage d'expériences entre les relais techniques eux-mêmes.

En 2021, des échanges en bilatéral sur l'avancement des dossiers des EPCI et des webinaires ont principalement été organisés, notamment le 2 novembre sur la thématique « des solutions pour la rénovation des partenariats » en partenariat avec la FNCCR. Une réunion de rentrée du Réseau s'est tenue en septembre 2021 afin de faire un bilan d'étape et préfigurer les besoins et les attentes pour 2022.

## LE RÉSEAU NATIONAL DES GREC – GROUPEMENT RÉGIONAUX

### D'EXPERTS SUR LE CLIMAT ET LE GROUPE DE TRAVAIL

#### « ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE » DU RARE

L'adaptation au changement climatique est un sujet transversal, qui englobe toutes les politiques publiques. Elle vise à préparer l'ensemble des acteurs de nos territoires à faire face aux impacts inévitables du changement climatique ; en limitant notamment la vulnérabilité de nos territoires. L'adaptation consiste à anticiper, réagir et faire face aux conséquences, mais également profiter des opportunités potentielles, pour innover dans nos modes de production, de consommation, nos infrastructures de transport, afin de maintenir notre niveau de vie en limitant nos impacts sur notre environnement. Il s'agit donc de changer de paradigme.

Créer des outils d'aide à la décision en termes de résilience face aux changements climatiques est un processus complexe, qui demande méthode, mise en commun des savoirs, des recherches, des initiatives. La première étape consiste donc à créer les conditions d'un dialogue interdisciplinaire pérenne dans le temps.

Dans la ligne des orientations pour l'adaptation au changement climatique inscrite au SRCAE, des délibérations prises, en ce sens, à l'unanimité, lors de sessions de l'Assemblée de Corse, dès décembre 2016, et de la déclaration d'urgence climatique et écologique de l'Assemblée de Corse en décembre 2020, des échanges ont été menés avec les groupes régionaux d'experts en cours de création dans différentes régions et territoires d'outre-mer :

- AcclimaTerra en Nouvelle- Aquitaine ;
- GREC-SUD en région Sud ;

- Ouranos AuRA en Région Auvergne –Rhône-Alpes ;
- RECO en Occitanie ;
- GREC Guadeloupe en région Guadeloupe – (OREC – Synergile)

D'autres groupes sont en réflexion en Bretagne, Paris ; pour la Normandie, un GIEC Pays de la Loire se formalise et un CERCLE/ Climbio/cerdd en région Hauts de France.

Il s'agit d'un travail préparatoire à la mise en place d'un Groupe d'Expert Climat en Corse, par analogie aux GREC, qui jouera un rôle de prospective sur l'adaptation au changement climatique, afin de définir une méthodologie de travail interdisciplinaire et d'accueillir des personnes ressources inter-secteurs (chercheurs, institutions, collectivités, associations, entreprises etc...).

Cela s'inscrit dans le double objectif de remonter des données au niveau national, comme préconisé par l'ONERC, et d'autre part, de construire des outils de descente d'échelle infra – territoriaux et ainsi permettre l'accompagnement des territoires de projet dans le cadre des PCAET notamment.

Dans ce cadre, nous avons également participé au groupe de travail du RARE dédié à l'accompagnement des territoires face aux évolutions du changement climatique, aux réunions d'échange du réseau des GRECC et à des échanges avec Météo France en local. Un premier axe de travail repose sur l'élaboration de profils climatiques infra territoriaux via notamment l'outil DRIAS développé par le Ministère de la transition écologique en partenariat avec notamment Météo France.

## L'OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE L'ÉNERGIE ET DES GAZ À EFFETS DE SERRE (OREGES)

**L'AUE s'engage à faire de la Corse une référence en matière de transition écologique. Pour faire face aux bouleversements climatiques, à l'appauvrissement des ressources, et permettre à chaque Corse de mieux vivre sur sa terre, l'Agence élabore et met en œuvre des stratégies et des actions innovantes qui visent à préserver et développer notre territoire. La capacité de ses équipes à anticiper, innover, recueillir et analyser des données, conduire des travaux d'observation, permet à l'AUE de préparer l'autonomie énergétique et l'utilisation raisonnée de nos ressources aux horizons 2040 et 2050.**

En matière d'analyse et de prospective l'Agence héberge ainsi un **Observatoire Régional des Gaz à effet de Serres (OREGES)**. Créé le 25 juin 2010 par l'Assemblée de Corse, et animé par l'équipe de la Direction déléguée à la transition énergétique, il permet d'améliorer la connaissance et donc d'éclairer les choix des élus.



### À CE TITRE L'AGENCE ASSURE LE SUIVI DES DIFFÉRENTS INDICATEURS TERRITORIAUX :

- dans le cadre de **l'évaluation de la mise en œuvre du PADDUC et de la PPE** ;
- pour ce qui concerne particulièrement les activités de l'AUE, il s'agira d'**évaluer la mise en œuvre du SRCAE et de la PPE via l'OREGES**.

L'année 2021 a été une année de restructuration pour l'OREGES puisqu'un chargé de mission dédié a été recruté en fin 2020. Ainsi, l'activité 2021 de l'OREGES s'est principalement focalisée sur la mise à jour des données multidimensionnelle de l'OREGES de Corse pour l'ensemble des secteurs de consommation énergétique (résidentiel, tertiaire, industrie, agriculture), le développement de nouvelles fonctionnalités des outils logiciels dont les approches cartographiques et l'élaboration de tableaux d'indicateurs territoriaux.

L'Observatoire a pu apporter un accompagnement spécifique à plusieurs communautés de communes afin d'établir leur état des lieux et d'autres sont en cours. Enfin, l'OREGES a adhéré au consortium « Terristory » afin de bénéficier d'un outil de visualisation de données, d'aide à la décision et de prospective territoriale. « Terristory » permet une vaste compilation d'indicateurs territoriaux multi-thématiques pour la transition des territoires et grâce à une interface de visualisation dynamique et interactive, « Terristory » permet de comprendre son territoire, de connaître les potentiels et d'identifier les leviers d'actions prioritaires.

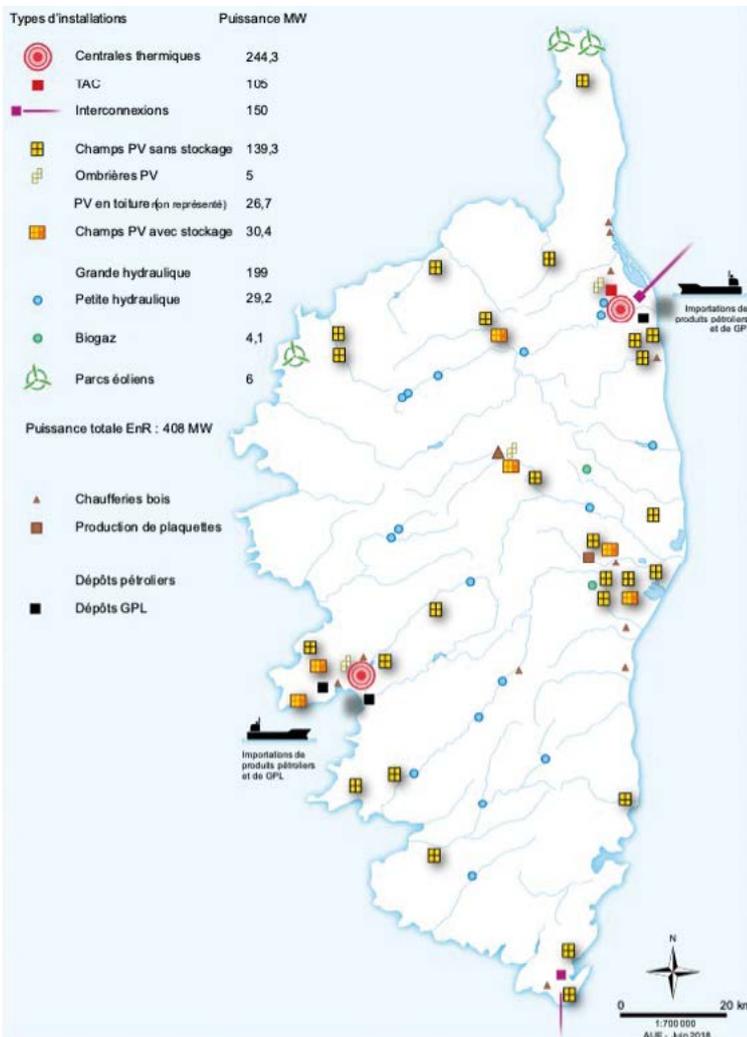


## LE MIX ÉNERGÉTIQUE DE LA CORSE

L'insularité et le manque de ressources énergétiques locales induisent une forte dépendance en matière d'approvisionnement énergétique. **Ainsi, bien que le mix électrique de la Corse se caractérise par un taux important d'énergies renouvelables (EnR), l'île reste dépendante des approvisionnements extérieurs pour près de 87 % de sa consommation totale d'énergie primaire en 2020.**

### SYSTÈME ÉNERGÉTIQUE DE LA CORSE - 2020

(source OREGES de Corse)



Le mix énergétique désigne l'ensemble des différentes sources d'énergie primaire utilisées pour la consommation finale d'une zone géographique donnée.

**En Corse, il inclut les énergies fossiles** (produits pétroliers ou d'origine pétrolière comme le gaz de pétrole liquéfié - GPL) **et des énergies renouvelables** (hydraulique, solaire, éolien, biomasse, etc.).

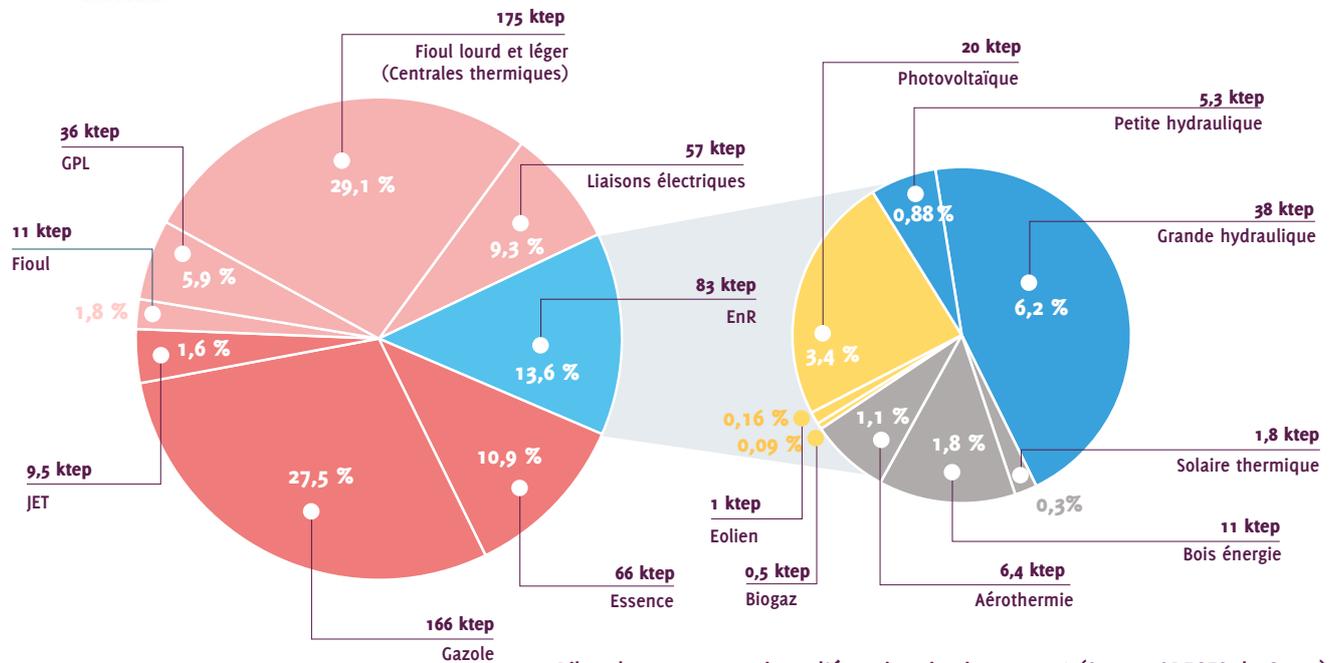
**Il comptabilise toutes les énergies primaires**, notamment celles consommées pour la production d'électricité, les transports, le chauffage des bâtiments, etc.

**Le mix énergétique de la Corse intègre également les importations d'électricité via les liaisons avec l'Italie continentale et la Sardaigne.**



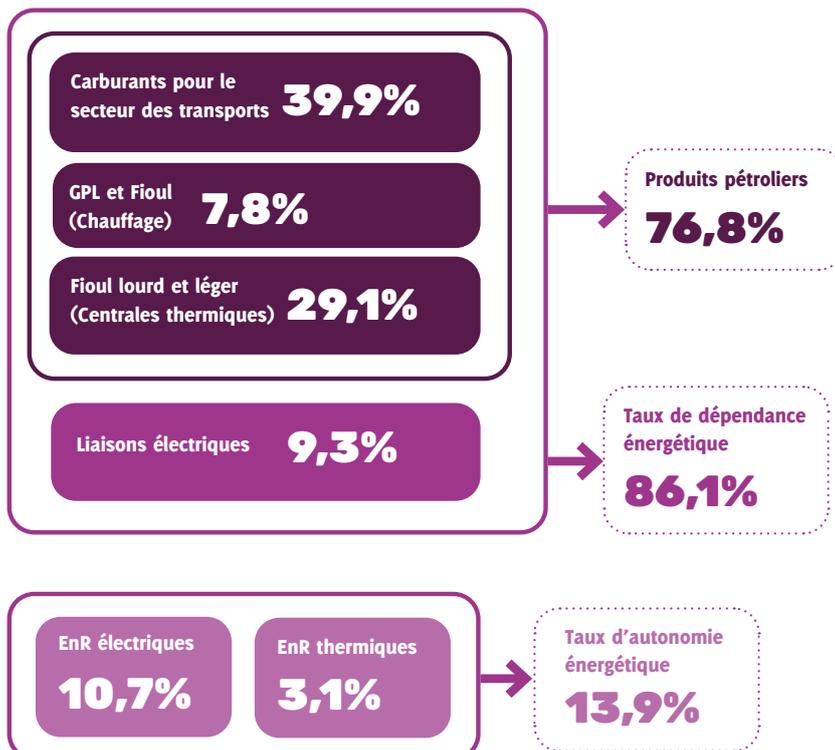
## CONSUMMATION D'ÉNERGIE PRIMAIRE BILAN 2020 - 605 ktep

OREGES  
Observatoire Régional de l'Énergie et des Gaz à Effets de Serre



Bilan des consommations d'énergie primaire en 2020 (Source OREGES de Corse)

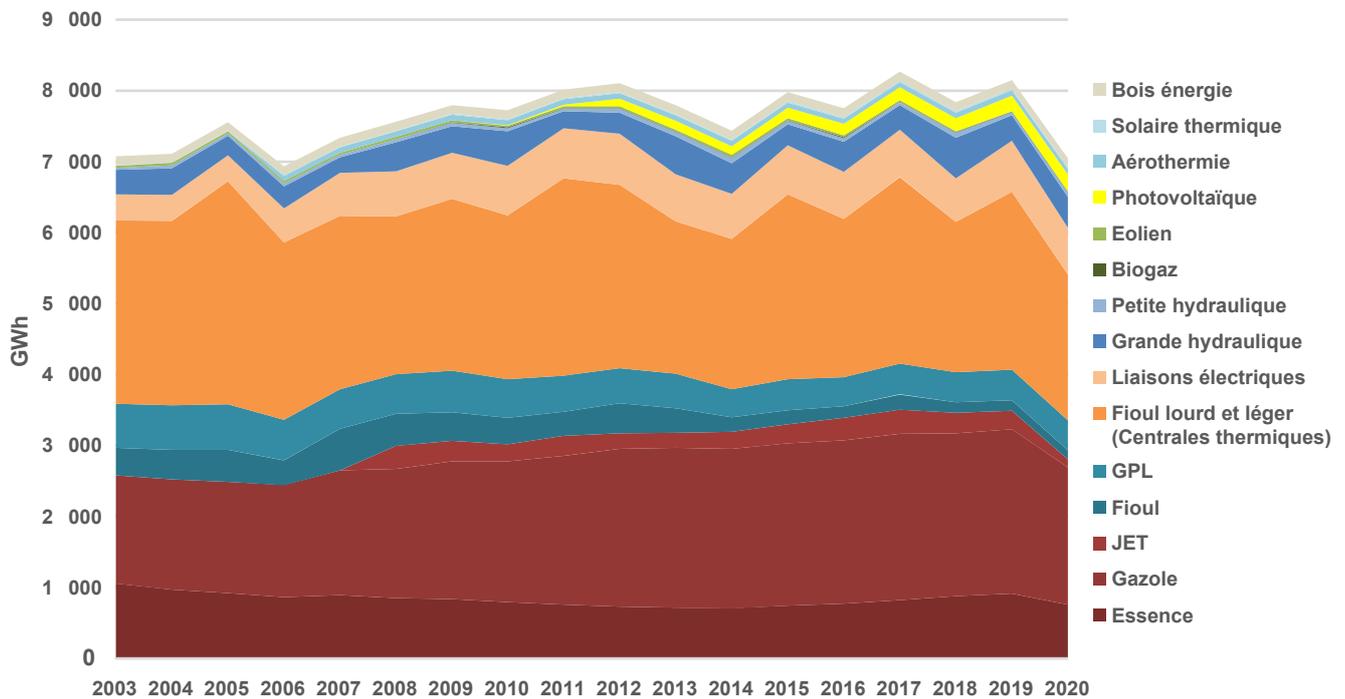
En 2020, la consommation d'énergie primaire s'est élevée à 605 ktep, répartie comme suit :



La part des énergies renouvelables locales dans la consommation d'énergie primaire, hors agrocarburants, s'élève en 2020 à près de 13,9 %. Ramenée en énergie finale, cette part augmente à plus de 16,4 %.



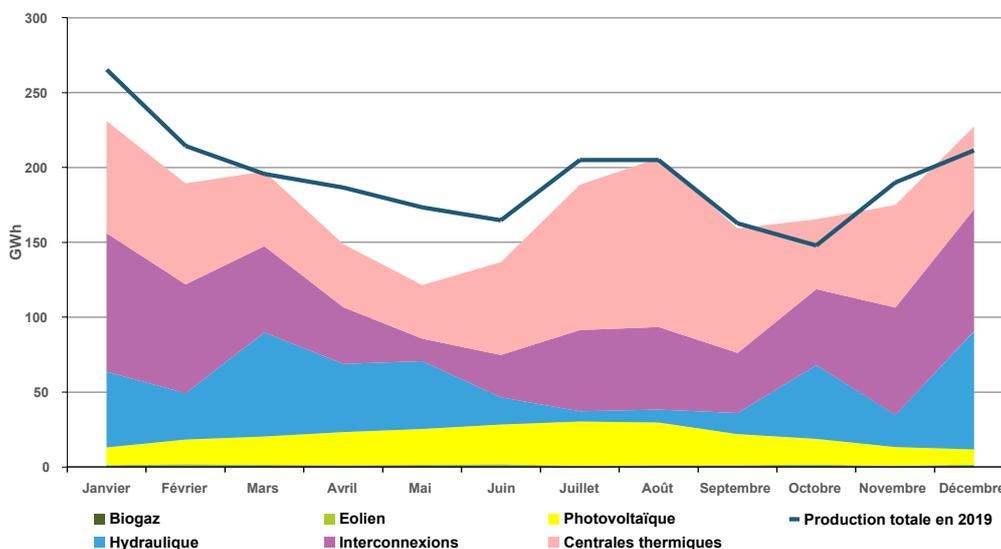
## ÉVOLUTION ANNUELLE DU MIX PRIMAIRE



De 2003 à 2020, il peut être constaté une croissance de la consommation globale d'énergie primaire de l'île : de 7 068 GWh en 2003, la consommation en énergie primaire est passée à 8 144 GWh en 2019, soit une augmentation de +15 %. Cette

valeur doit toutefois être nuancée dans la mesure où d'une part, les consommations de JET pour les transports aériens ne sont comptabilisées que depuis 2008, et d'autre part, il s'agit de données non corrigées du climat.

## ÉVOLUTION MENSUELLE DE LA PRODUCTION ÉLECTRIQUE



OREGES  
Observatoire Régional de l'Énergie  
et des Gaz à Effets de Serre

Concernant l'année 2020, on constate une **diminution importante des consommations de carburants liées au secteur des transports** qui résulte de la crise sanitaire et essentiellement aux restrictions de déplacement.



## LE MIX ÉLECTRIQUE

L'approvisionnement en électricité repose sur un « trépied énergétique » conformément au Plan énergétique pour la période 2005-2025 adopté par l'Assemblée de Corse en 2005. L'approvisionnement électrique de l'île est ainsi assuré par :

- **les énergies renouvelables**, en grande majorité l'hydroélectricité et dans une moindre mesure le photovoltaïque et l'éolien,
- **les unités de production thermique** (centrales de Lucciana et du Vazzio),
- **les importations d'électricité** de l'Italie continentales (liaison « SACOI ») et de la Sardaigne (liaison « SARCO »).

En 2020, les sources d'énergies renouvelables ont couvert 34,2% des besoins en électricité, les centrales thermiques 36,0%, et les liaisons électriques 29,8%. Cette répartition est toutefois soumise aux variations liées aux conditions hydrologiques du fait de la part importante de l'hydroélectricité.

La puissance garantie, constituée des moyens de production thermiques, des grands barrages et des liaisons électriques, représente près de 77 % des moyens de production raccordés au réseau soit 698 MW.



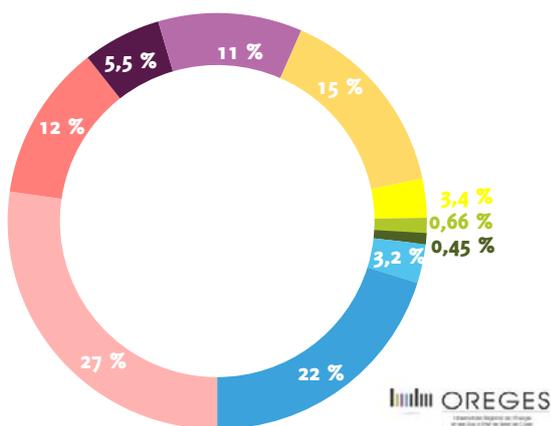
**L'effet du confinement** total sur la consommation électrique de 2020 est visible dès le mois de mars avec une baisse marquée de la consommation au-delà des minima observés des dernières années. À partir de juillet 2020, la consommation électrique corse retrouve un niveau proche des années précédentes, et ce en dépit des mesures ultérieures qui ont pu être prises, à l'image de la fermeture des commerces ou de l'instauration du couvre-feu.

### PUISSANCE RACCORDÉE AU RÉSEAU 2020

# 907,4 MW

Puissance électrique garantie 2020 : 698,4 MW

Puissance électrique renouvelable intermittente : 145,3 MW



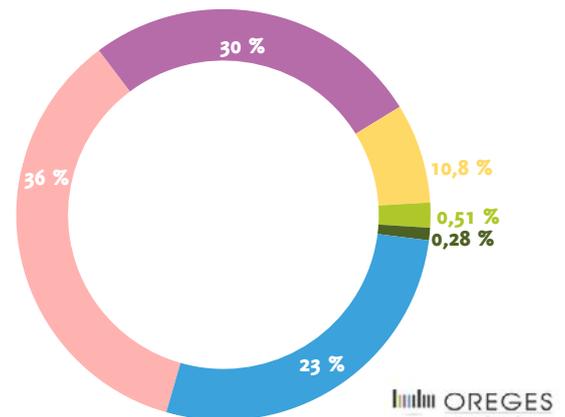
|   |  |
|---|--|
| Centrales thermiques : 244,3 MW         | Photovoltaïque avec stockage : 30,4 MW |
| TAC : 105 MW                            | Eolien : 6 MW                          |
| SACOI : 50 MW                           | Biogaz : 4,1 MW                        |
| SARCO : 100 MW                          | Petite hydraulique : 29,2 MW           |
| Photovoltaïque sans stockage : 139,3 MW | Grande hydraulique : 199,1 MW          |

### PRODUCTION ÉLECTRIQUE NETTE 2020

# 2 207 GWh

Production électrique renouvelable : 755 GWh

Part des énergies renouvelables : 45,5 %



|                                |                       |
|--------------------------------|-----------------------|
| Centrales thermiques : 794 GWh | Eolien : 11,3 GWh     |
| Interconnexions : 657 GWh      | Biogaz : 6,3 GWh      |
| Photovoltaïque : 238 GWh       | Hydraulique : 500 GWh |

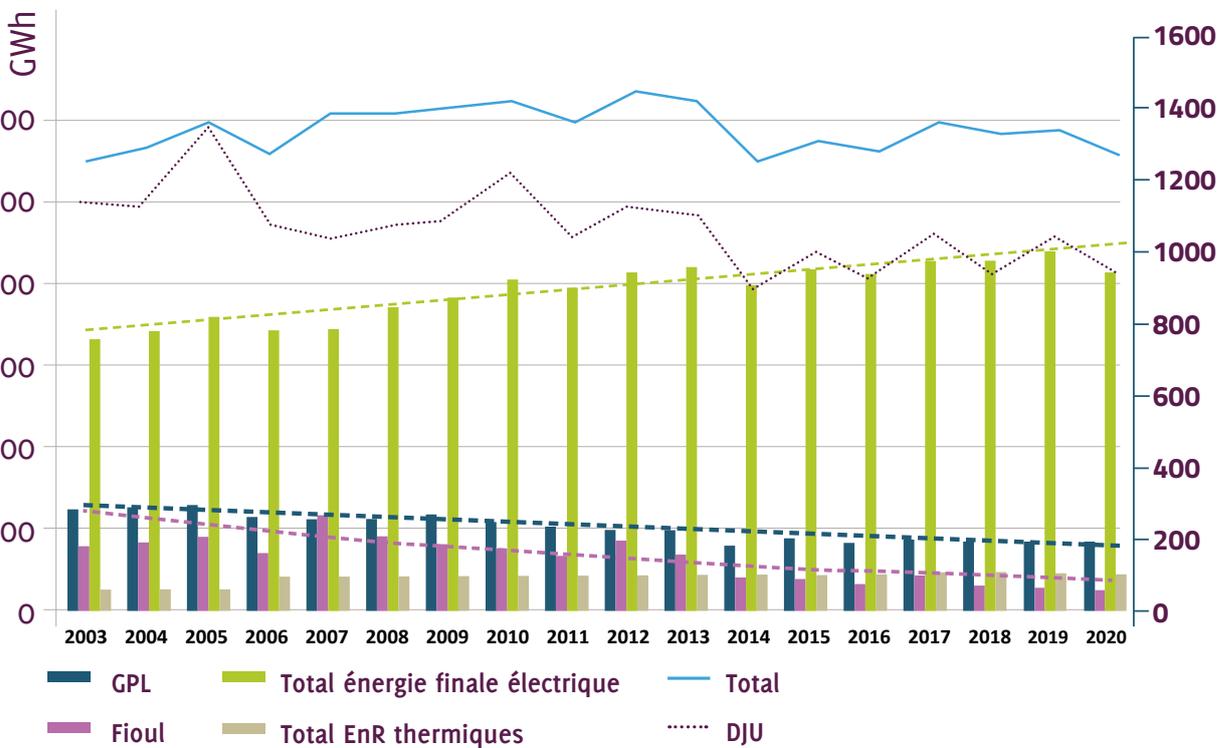
Bouquet électrique en Corse – 2020 (source OREGES de Corse)



## ÉVOLUTION DES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE FINALE

## HORS TRANSPORT

La consommation d'énergie finale dans les bâtiments reste inférieure à 3 000 GWh depuis 2014 et retrouve son niveau de 2003 malgré la forte augmentation démographique de la Corse constatée depuis une quinzaine d'années. À partir de 2013, on constate une baisse globale des consommations énergétiques corrélée avec des années présentant des hivers doux, mais des étés chauds.

ÉVOLUTION DES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE FINALE  
(HORS TRANSPORT) DEPUIS 2003

**Évolution**  
entre 2013 et 2020

Électricité finale +2%

GPL -12 %

Fioul -54 %

OREGES  
Observatoire Régional de l'Énergie  
et des Gaz à Effets de Serre

## Depuis 2003

Électricité finale +25 %

GPL -32 %

Fioul -67 %

-450 GWh GAZ ET FIOUL  
=  
+425 GWh ÉLECTRICITÉ



Le tableau ci-après illustre les évolutions des consommations de GPL, de Fioul et d'électricité entre respectivement 2003, 2009, 2013 et 2018 :

|             | ÉVOLUTION 2003<br>À 2020 (%) | ÉVOLUTION 2009<br>À 2020 (%) | ÉVOLUTION 2013<br>À 2020 (%) | ÉVOLUTION 2009<br>À 2020 (GWh) |
|-------------|------------------------------|------------------------------|------------------------------|--------------------------------|
| GPL         | -32%                         | -27%                         | -12%                         | -166 GWh                       |
| Fioul       | -67%                         | -70%                         | -54%                         | -275 GWh                       |
| Électricité | +25%                         | +9%                          | +2%                          | +153 GWh                       |

La réduction très significative des consommations de fioul depuis une quinzaine d'année semble particulièrement s'accélérer depuis 2013. La diminution des consommations de gaz depuis 2003 semble en revanche être moins forte depuis 2013. L'augmentation de la consommation d'électricité semble également se stabiliser depuis 2013. Ainsi, poussée par des hivers plus doux depuis 2013, **la baisse des consommations d'énergie finale dans le bâtiment se confirme**, et particulier les consommations de fioul, et de manière plus atténuée celles du gaz. A contrario, **les consommations d'électricité continuent à augmenter quoique de manière maîtrisée**. La consommation d'électricité a par ailleurs un profil annuel qui se déforme progressivement avec des hausses de consommation marquées d'avril à septembre alors que les consommations d'octobre à mars se stabilisent.



Ces évolutions mettent en avant un phénomène de transfert d'énergie du gaz et du fioul domestique vers l'électricité, mais aussi du fioul vers le gaz outre les transferts vers les énergies renouvelables thermiques dont le bois énergie.

Ces évolutions traduisent à la fois **l'effet des programmes de maîtrise de la demande en énergie** et de **développement des énergies renouvelables** mais aussi les efforts engagés depuis plusieurs années pour maintenir les usages gaz, évitant ainsi un report massif de ces consommations vers l'électricité.

L'augmentation des consommations d'électricité traduisent de plus, outre les reports d'énergie, l'évolution des consommations électriques liées aux usages spécifiques (éclairage, tv, informatiques, etc.) ainsi qu'au développement de la climatisation amené à croître sous l'effet des vagues de chaleurs répétées en l'absence d'habitats rénovés et adaptés à ces évolutions climatiques.

## MOBILITÉ ACTIVE

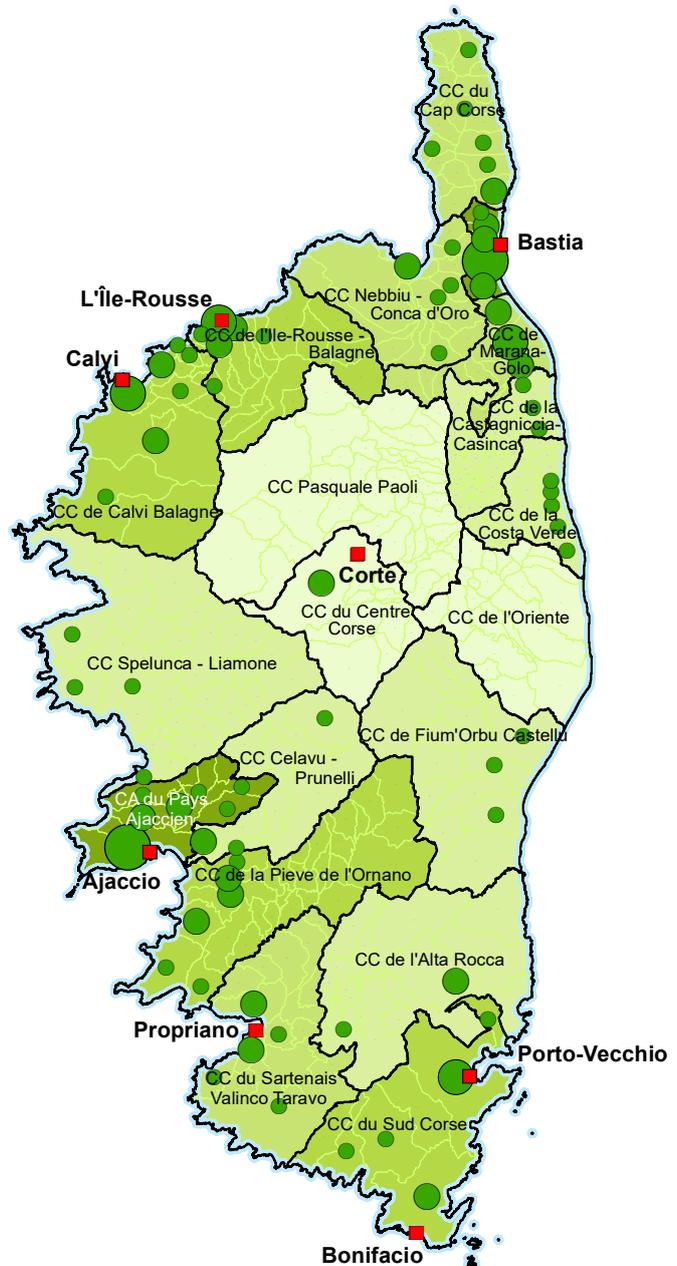
L'Agence d'Aménagement durable, d'Urbanisme et d'Énergie de la Corse a mis en place une aide pour l'achat de Vélo à Assistance Électrique (VAE). Cette aide à destination des particuliers, mais aussi des collectivités et des entreprises, décidée à l'unanimité par l'Assemblée de Corse lors de la session du 26 mai 2016, vise à **sensibiliser les citoyens** à l'utilisation du vélo, comme mode de déplacement à part entière, tout en encourageant les villes et agglomérations à investir dans les infrastructures nécessaires à son développement.

Le VAE est rapide en ville (19 km/h de moyenne), il **permet de se stationner facilement et contribue à une activité physique modérée**. Par rapport à un vélo «classique», l'assistance, bien que légère, permet de pratiquer des distances plus importantes, de ne pas être gêné par le dénivelé ou encore de ne pas souffrir de la chaleur. Cependant, le coût d'un VAE reste relativement élevé, ce qui constitue un des principaux freins à l'achat.

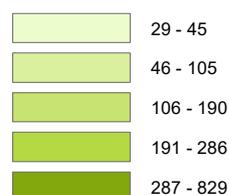
En rendant l'achat de VAE plus accessible, ce dispositif vise à développer son usage. À mi-chemin entre le scooter et le vélo, le VAE peut **permettre à la population de changer son regard et d'adopter les modes doux** dont l'impact sur l'environnement est limité.

L'objectif est que le vélo, assisté ou non, devienne un mode de déplacement à part entière, notamment en milieu urbain où deux tiers des déplacements font moins de 3 km.

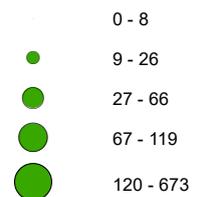
**En 5 ans, ce dispositif a permis d'aider plus de 3 550 particuliers et 108 entreprises/collectivités.**



Nombre de VAE  
par intercommunalité



Nombre de VAE  
par commune





# L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

# LA DIRECTION DÉLÉGUÉE

## À L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE (17 SALARIÉS)



**BENJAMIN GILORMINI**

Directeur Délégué à l'Aménagement du Territoire (HC)



**GHJULIA-MARIA DEFRANCHI**

Chef du Département Urbanisme et Conception Projets d'Aménagement (A)



**PHILIPPE ISTRIA**

Chef du Département Observation et Suivi Padduc (A)



**PAUL THOMAS CARLI**

Chargée d'Études (A)



**TRISTAN CASABIANCA**

Chargé d'Études (A)



**MARIE-HÉLÈNE CASALONGA**

Chargée d'Études (A)



**LIONEL CHEVALLIER**

Conducteur de travaux (B)



**ESTELLE DAMPNE**

Chargée d'Études (A)



**PAUL-EDOUARD DERVIEU**

**DE ROCCA SERRA**

Cartographe (B)



**AURELIA FERRALI**

Chargée d'Études (A)



**THOMAS LANIESSE**

Chargé d'Études (A)



**LOÏC MARTIN**

Architecte Urbaniste (A)



**BASILE NICOLSKY**

Chargée d'Études (A)



**SOPHIE RASPAIL**

Chargée d'opérations (A)



**BARBARA SUSINI**

Chargée d'Études (A)



**PIERRE-LOUP VALENCE**

Chargé d'Études (A)



**ANTHONY VENTURI**

Chargé d'Études (A)



## LES MISSIONS

- Agence de référence pour l'aménagement durable de notre île, l'AUE est chargée par la Collectivité de Corse de définir et mettre en œuvre, avec les acteurs du territoire, les politiques publiques dans ce domaine.
- Sa mission vise notamment à assurer l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi du PADDUC et du modèle de société qu'il définit.

## 3 GRANDS OBJECTIFS

- 1** Accompagner les collectivités pour l'élaboration de documents d'urbanisme
- 2** Contribuer à l'élaboration des avis techniques pour le compte de la CdC
- 3** Accompagner les territoires pour la mise en œuvre du PADDUC

# ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS POUR L'ÉLABORATION DE DOCUMENTS D'URBANISME

La concertation réalisée dans le cadre des travaux d'élaboration du PADDUC avait mis en évidence un déficit d'ingénierie très important dans la plupart des communes. Ce constat s'est confirmé après le vote du PADDUC, dès les premières tentatives d'élaboration de documents d'urbanisme. L'AUE fait en effet face à une demande d'accompagnement et de conseil croissante de la part de ces collectivités.



## LES OBJECTIFS

Face au déficit constaté, l'objectif de l'AUE est donc de permettre aux collectivités locales de disposer des **moyens humains, méthodes et missions nécessaires à l'élaboration et à la conduite de projets territoriaux, ainsi qu'à la définition, au montage et à la mise en œuvre d'actions.**

Plus largement, il s'agit de **favoriser l'émergence de projets de développement sur les territoires** dès lors que ceux-ci présentant un potentiel, y compris en l'absence de porteur de projet identifiable.

La politique de l'AUE est donc orientée principalement vers **les collectivités locales**, interlocuteurs naturels en matière d'initiative de projets de développement territorial, sans exclure une implication directe, sur sollicitation des acteurs locaux, pour contribuer à l'émergence de projets sur les territoires les moins dynamiques, afin de les réinvestir pour valoriser leurs potentiels, même en cas de déficit d'initiative locale. Il s'agit de faire de l'AUE un outil au service des collectivités locales, en matérialisant cette relation « client-prestataire » au travers de prestations de services. **Les prestations de base** (rédaction d'un cahier des charges pour le recrutement de prestataires, analyse des orientations du PADDUC applicables sur le territoire) **sont gratuites**. D'autres, plus spécifiques, ou relatives au conseil et aux missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage, sont rémunérées.

**En 2021**, une proposition technique et financière pour l'assistance à l'élaboration d'un **Projet urbain** (intégrant un volet pré opérationnel) **a été adressée à la commune de Zonza** et reste dans l'attente de confirmation.

**Trois communes ont bénéficié d'un accompagnement gratuit de l'AUE** pour l'élaboration d'un cahier des charges (prestation de base de l'offre de services).

Par ailleurs, avant la définition de ces modalités d'accompagnement et d'études, l'AUE s'était engagé auprès de certains territoires pour les accompagner dans leur réflexion. En particulier, depuis 2017, l'AUE suivait les travaux d'élaboration du Programme Local de l'Habitat de la Communauté d'Agglomération Bastiaise, qui coïncidaient alors avec la démarche de « territorialisation du PADDUC » prévus par la délibération du 27 janvier 2017. Afin d'éclairer la programmation quantitative et spatiale du logement sur ce territoire, l'AUE y avait établi un diagnostic foncier, dans le but de recenser le foncier disponible ou densifiable, propice à la création de logement (proximité de services, de transports, vocation de la zone...), et les contraintes à sa mobilisation et son aménagement, de manière à disposer d'une programmation du logement la plus opérationnelle possible. Ces études ont été reprises, achevées et présentées à la CAB en 2020 et les derniers ajustements ont été effectués en 2021 avant approbation du PLH.

Les autres missions statutaires ou contractuelles ont été atténuées compte tenu du contexte sanitaire, combiné à la période électorale qui a conduit nombre de communes à différer leurs travaux d'élaboration des documents d'urbanisme et les réunions de travail y afférent qui ne pouvaient pas être dématérialisées.

# FOCUS

## « L'Offre de services »

Élaborée par l'Agence en 2020, L'OFFRE DE SERVICES permet de répondre au cas par cas aux besoins de communes en matière de documents d'urbanisme, d'études spécifiques et de projets d'aménagements. Elle se positionne dans un rôle d'interface entre la collectivité et le bureau d'étude missionné et précise l'ensemble des prestations et livrables attendus.

### Nos coordonnées

Agence d'Aménagement durable, d'Urbanisme et d'Énergie de la Corse  
Ancienne clinique Ripart  
5 rue Prosper Mérimée  
CS 40001 - 20181 Ajaccio Cedex 1

Pour tout autre projet personnalisé contactez-nous au 04 95 10 98 64 ou par mail [aue@isuta.corsica](mailto:aue@isuta.corsica)

### A nostra squadra



**Benjamin Gibertini**  
Directeur délégué à l'aménagement du territoire



**Ghjulia Maria DeFranchi**  
Chef du Département Urbanisme  
Conception projets d'aménagement



**Marie-Waléna Casaburga**  
Chargée d'études



**Lionel Chevallier**  
Coordinateur de travaux



**Estelle Dampne**  
Chargée d'études



**Paul Edouard Devieux**  
de Rocca Serra  
Cartographie



**Leticia Martin**  
Architecte Urbaniste



**Basile Nicolisky**  
Chargé d'études



**Barbara Sacchi**  
Chargée d'études



**Pierre-Louis Malencio**  
Chargé d'études



**Vous êtes une collectivité locale**  
Commune, Intercommunalité,  
un Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR)...

## L'AUE vous accompagne

Pour vos

- Documents d'urbanisme
- Projets d'aménagements
- Études spécifiques







*L'AUE à fianco voi*

[www.aue.corsica](http://www.aue.corsica)

### NOTRE OBJECTIF

Accompagner les collectivités et les bureaux d'études missionnés dans :

**L'ÉLABORATION DE LEUR DOCUMENT DE PLANIFICATION**  
(Plan Local Urbanisme, Plan Local Urbanisme Intercommunal, Schéma de Cohérence Territoriale, Programme Local de l'Habitat, Plan de Déplacement Urbain etc...)

**LA RÉALISATION DE PRODUCTIONS DOCUMENTAIRES SPÉCIFIQUES**  
(Diagnostiques fonciers, formes urbaines, études d'urbanisme pré-opérationnelles)

### NOTRE EXPERTISE

Assurer un rôle d'interface entre la collectivité et le bureau d'études missionné.

Aider à l'aboutissement de la démarche de planification tout en intégrant une réelle approche opérationnelle et un vrai projet d'aménagement urbain.



### NOS PRESTATIONS

#### 1 Prestation de base

Gratuite

- Rédaction d'un cahier des charges pour le recrutement des prestataires chargés d'élaborer le document d'urbanisme.
- Analyse des orientations du PADDUC applicables sur le territoire de la commune concernée. (ex : Secteur d'Enjeux Régionaux)

#### 2 Prestation d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage

Payante

- Assistance et conseil dans l'élaboration de documents de planification des collectivités
- Assistance et conseil dans l'engagement de démarches de programmation et/ou conception urbaine (Opération d'aménagement public, zone d'aménagement concertée...)

Exemples de prestations d'AMO proposées par l'AUE :

**PHASE D'ÉLABORATION**

- Définition des besoins de prestations à externaliser et estimation des coûts
- Rédaction des projets de marchés publics correspondant aux prestations choisies
- Assistance à la passation des marchés (analyse des offres, etc.)
- Assistance à l'organisation de la procédure de concertation publique

**PHASE DE SUIVI**

- Suivi de l'exécution des prestations.
- Analyse critique des livrables produits par les prestataires externes.
- Vérification de la bonne prise en compte des objectifs formulés par la maîtrise d'ouvrage et des dispositions des documents de portée supérieure.
- Assistance à l'organisation des réunions de travail et des réunions d'association des PPA (le cas échéant).
- Assistance à l'analyse des contributions des PPA et à la rédaction des réponses à leurs sollicitations.
- Validation technique des productions des bureaux d'études pour le compte du maître d'ouvrage.

### 3 Prestation d'études spécifiques

Payante

L'AUE peut intervenir en réponse à des commandes d'études spécifiques. Il peut s'agir de l'élaboration de stratégies foncières, d'études d'urbanisme pré-opérationnelles etc., mais également d'analyses d'enjeux ou de formes urbaines, en amont de la commande d'études plus approfondies afin de mieux cibler l'objet de ces commandes.

Exemples de prestations d'études spécifiques :

- Des diagnostics de formes urbaines
- Des diagnostics fonciers
- Des propositions de représentation spatiale des enjeux et objectifs des PADD
- Des contributions à la définition du contenu des orientations d'aménagement et de programmation des PLU ou au contenu des programmes d'opérations publiques d'aménagement

Pour les prestations rémunérées une convention bipartite devra être passée entre l'AUE et la collectivité concernée.

Le coût des prestations rémunère uniquement le temps de travail consacré par l'AUE.

**Formulaire de demande disponible sur [www.aue.corsica](http://www.aue.corsica)**

**LE SCOT DE BALAGNE : ACTION PHARE**

**Engagé fin 2020, la reprise de l'élaboration du SCOT du Pays de Balagne par l'AUE a constitué un élément saillant pour la Direction déléguée à l'Aménagement du territoire au cours de l'année 2021.**

Dans l'optique de construire un document le plus représentatif des aspirations, des réalités du territoire, il a d'abord été proposé de réaliser **des ateliers thématiques, participatifs**, ouverts à la fois aux élus mais aussi aux techniciens et acteurs socio-économiques balanins, sans oublier la société civile à travers le conseil de développement du Pays.

La concertation entreprise a pris cette forme, majoritairement dématérialisée avec des webinaires pour cause de contexte sanitaire toujours instable. Suite aux quatre premiers événements tenus (ont été abordés des questions d'armature urbaine, d'aménagement et de formes urbaines, d'agriculture) et considérant qu'une part importante encore des territoires restait silencieuse, faute de représentation en séance, il a été retenu un **changement de méthode**.

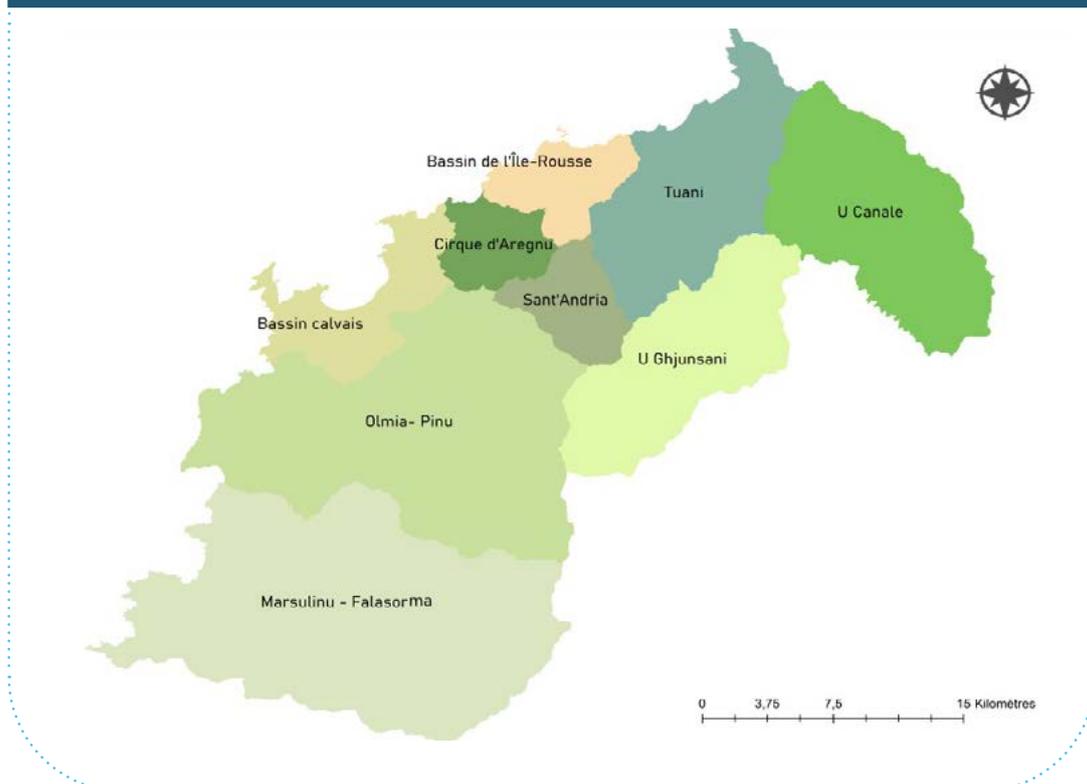
Aussi, afin de mobiliser le maximum de communes, de sensibilités, a été actée à la fin du printemps la conduite de **neuf réunions locales**, par pieve historiques de Balagne (cf. carte ci-contre), en petit comité, pour recueillir les attentes et répondre à certaines craintes des maires et conseillers.

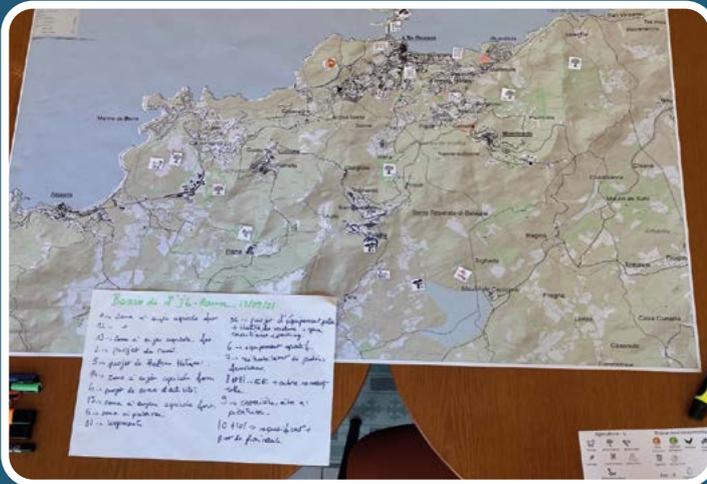
Il s'agissait, à cette occasion aussi de faire œuvre de pédagogie relativement à un document de planification parfois perçu comme trop technique et rarement concret.

Ces réunions de territoires ont permis de dégager et d'appuyer quelques axes de développement qui seront inscrits dans le **Plan d'Action Stratégique définitif du SCOT**.

Surtout, **32 des 36 communes de Balagne** ont pu s'exprimer, ont eu l'opportunité de spatialiser leurs ambitions, y compris sur des formats cartographiques pour positionner leurs projets, en cours ou à venir, le tout dans un souci de cohérence et d'équilibre territorial.

**Des synthèses de ces ateliers ont pu être présentées en comités techniques, au conseil de développement et lors de la conférence des maires du 2 décembre 2021.**

**PIEVE HISTORIQUES DE BALAGNE**




- Réalisation d'une carte d'enjeux et de projets par Pieve par les élus.

Ici celle du bassin de l'Isula



- Réunion dans le Ghjunsani



- Réunion dans le cirque d'Aregnu

## CONTRIBUER À L'ÉLABORATION DES AVIS TECHNIQUES POUR LE COMPTE DE LA COLLECTIVITÉ DE CORSE

Pour le compte de la Collectivité de Corse, l'AUE centralise, met en forme et propose à la signature du Président du Conseil Exécutif les avis officiels sur les documents d'urbanisme qui lui sont soumis par les communes en sa qualité de PPA (Personne Publique Associée).

Pour ce faire, de nombreux services, Offices et Agence de la Collectivité de Corse dans les domaines de l'urbanisme, des infrastructures et des transports, de l'eau, de l'environnement, du foncier, du développement rural et territorial, de l'habitat et du logement sont mobilisés. L'AUE est chargée d'assurer la synthèse de toutes leurs contributions sous la forme d'un unique projet d'avis.

Par ailleurs, l'AUE est sollicitée pour produire des notes visant à éclairer la position du Président de l'Exécutif ou son représentant sur les projets de document d'urbanisme, d'opérations d'urbanisme ou de construction, qui sont soumis au Conseil des Sites de Corse ou à la Commission Territoriale de la Préservation des espaces Naturels Agricoles et Forestiers (CTPENAF), qu'il copréside. Il s'agit alors de note d'analyse des projets, mais également des travaux sur des chartes d'intégration des projets, sur les modèles de présentation de projets, ou encore plus largement, sur le règlement intérieur de ces commissions (objet et fonctionnement).

En outre, l'AUE est régulièrement sollicitée pour toute question relative au PADDUC, qu'il s'agisse de son application et sa mise en œuvre, dans le cadre par exemple d'interrogations quant à la faisabilité de certains projets ou de l'évolution de certaines politiques portées par la Collectivité (aide aux communes, comité de massif, politique de la ville...), ou de ses évolutions éventuelles qui pourraient être rendues faisables, souhaitables ou nécessaires compte tenu des changements législatifs, réglementaires ou de contexte, intervenus depuis son approbation, ou encore du contentieux qu'il génère.



Comme chaque année, en 2021, le travail d'appui technique à la Collectivité de Corse a consisté à :

- 1 **Contribuer à la défense juridique du PADDUC**, en particulier de sa modification n°1 relative aux espaces stratégiques agricoles, en fournissant des éléments techniques et cartographiques pour enrichir les mémoires en défense présentés au Tribunal Administratif ;
- 2 **Fournir des analyses des projets de documents d'urbanisme en cours d'élaboration et à proposer des projets d'avis sur les documents arrêtés ;**
- 3 **Produire également des analyses des projets de documents d'urbanisme, d'aménagement ou de construction** pour éclairer sa position en Conseil des Sites et en Commission Territoriale de Préservation des Espaces Naturels et Forestiers, tant sur des projets de construction, que d'aménagement, ou encore de documents d'urbanisme (et parties de documents d'urbanisme : espaces boisés classés, étude de discontinuité) ;
- 4 **Produire des analyses et supports de présentation concernant les évolutions législatives passées et à venir** susceptible d'impacter le droit des sols en Corse (loi ELAN, loi Climat et Résilience)



### AU TOTAL, ACTIVITÉ S'EST TRADUITE PAR :

- La rédaction de 6 propositions d'avis de la Collectivité de Corse sur des projets de Plan Locaux d'Urbanisme dans le cadre de son rôle de Personne Publique Associée à leur élaboration.
- La participation à 4 réunions de Personnes Publiques Associées (voisin de 2020 mais en baisse sensible par rapport à 2019)
- La participation à 5 réunions de la CTPENAF : 12 documents d'urbanisme (6 PLU, 6 cartes communales) et 99 autorisations d'urbanisme analysés ;
- La participation à 10 réunions du Conseil des Sites traitant principalement d'autorisations d'urbanisme (entre 15 et 20 par séance) et de dossier d'Espaces Boisés Classés.

**6** propositions d'avis

**4** réunions de PPA

**5** réunions de la CTPENAF

**12** documents d'urbanisme analysés

**99** autorisations d'urbanisme analysées

**10** réunions du Conseil des Sites



En 2017, la déclinaison territoriale du PADDUC a fait l'objet d'une Délibération de l'Assemblée de Corse relative à la mise en place d'une politique opérationnelle en matière de foncier, de logement et d'aménagement à l'échelle territoriale.

#### Elle fixe notamment 4 grands objectifs :

- 1 L'élaboration de programmations territoriales intégrées à l'échelle de micro-régions / bassins de vie, dans le cadre de démarches copilotées par les intercommunalités et la Collectivité de Corse, et animées par l'AUE. Il s'agit d'identifier les grands équipements publics, les hypothèses de développement urbain, les besoins en logement, le foncier (y compris foncier productif, agricole, forestier ou économique), les aménagements énergétiques et tout ce qui concerne la mise en œuvre de la programmation pluriannuelle de l'énergie. Ces programmations doivent servir de base à la contractualisation financière entre la Collectivité de Corse et les intercommunalités.
- 2 La réalisation d'études à caractère macroéconomique (flux de revenus sur les territoires, enjeux du foncier et du logement, etc...)
- 3 La réalisation d'études de faisabilité de certaines solutions techniques et organisationnelles prévues dans le PADDUC (voie ferrée orientale, mobilité maritime).
- 4 L'engagement de projets d'aménagement urbain d'ensemble sur les secteurs d'enjeux régionaux.

### L'ÉLABORATION DES PROJETS

#### DE TERRITOIRES INTÉGRÉS

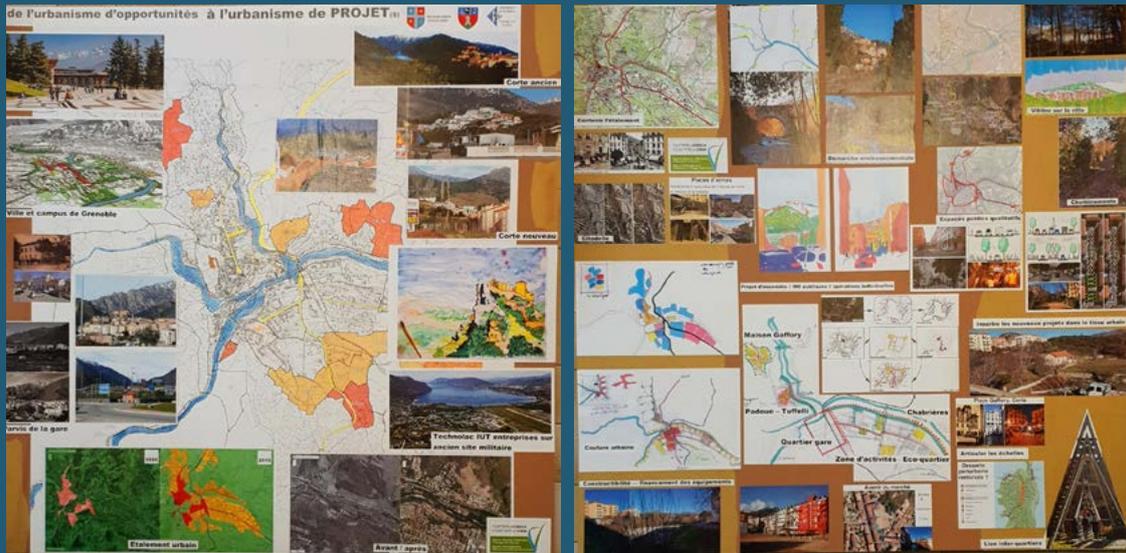
L'année 2019 avait marqué l'engagement concret des démarches de coopération entre la CdC et le bloc communal pour la préparation des programmations territoriales intégrées via des réunions et ateliers de travail baptisés « Ghjurnate per l'acconicu di i Tarritorii ». Ces dernières ont toutefois dû être suspendues depuis 2020 du fait de la crise sanitaire et du réexamen des objectifs de la politique de contractualisation de la collectivité de Corse.

En 2021, l'activité de l'Agence s'est concentrée sur l'accompagnement :

- d'une opération d'aménagement d'ensemble de préfiguration portée par la commune de Corte ;
- d'une étude de faisabilité d'infrastructure majeure concernant la voie ferrée orientale.

# FOCUS

## Commune de Corti



### *L'AUE accompagne le projet d'aménagement urbain d'ensemble de Corti*

En 2021, le travail de déclinaison du PADDUC s'est essentiellement concentré sur l'accompagnement de l'émergence d'un projet d'aménagement urbain d'ensemble sur la commune de Corti répondant aux orientations du PADDUC pour le secteur d'enjeu régional. Il a fait l'objet d'une contractualisation « **Opération de Revitalisation du Territoire** » (ORT) et « **Petites villes de demain** » en 2021. Cet accompagnement, dans le cadre d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage, a fait l'objet d'un marché public de prestations intellectuelles passé fin 2021.

Dans ce cadre l'AUE assiste la maîtrise d'ouvrage communale dans l'objectif de réaliser un travail de conception urbaine et de programmation afin d'articuler l'ensemble des actions, à différentes échelles, envisagées dans le cadre de l'ORT. De cette mission découleront, soit **des interventions en travaux** (espaces publics, voies et cheminements, équipements de superstructures, etc), soit **des opérations d'aménagement** intégrées sur les secteurs présentant des potentialités foncières significatives. Dans le cadre de cet accompagnement, la commune a récemment désigné le groupement de prestataires qui sera chargé de la programmation urbaine et de la conception du projet global.

## ■ *Poursuite et achèvement de l'étude de rétablissement de la ligne ferroviaire Bastia/Bonifaziu*

Cette étude a vocation, d'une part, à **éclairer et préparer la décision de programmation financière à moyen et long terme de cet investissement structurant** pour le développement de la côte orientale. D'autre part, elle doit permettre d'**éclairer les choix d'aménagement urbain des communes potentiellement traversées ou desservies.**

## ■ *Contribution à la « stratégie d'investissement du PTIC dans le champ de l'aménagement urbain »*

L'action de l'AUE a consisté, d'une part, à **produire des notes d'opportunité et de faisabilité de certaines opérations ou programmes de travaux** (vélo-routes et voies vertes, réseau de tiers lieu...) ; à contribuer à la **rédaction de certaines propositions émanant des services de la CdC** (direction des transports notamment sur les aménagements ferroviaires) ; et, d'autre part, à **proposer l'inscription sur le PTIC d'un vaste programme d'opérations d'aménagement intégré sur les secteurs d'enjeux régionaux**, en deux grandes phases :

**une phase d'initialisation/préfiguration** (études) qui doit permettre d'évaluer les besoins de financement public pour équilibrer les bilans de ces opérations ;

**une phase de mise en œuvre** après arbitrage des financements alloués.

Ce travail a pu en partie contribuer à la décision de l'État d'abonder le bilan de l'ORT de Corti avec des crédits du PTIC.



## LA PRÉFIGURATION DE L'AMÉNAGEMENT OPÉRATIONNEL

### DES SECTEURS D'ENJEUX RÉGIONAUX

À une échelle plus opérationnelle, au niveau des Secteurs d'Enjeux Régionaux notamment, il s'agit d'initier des opérations d'aménagement opérationnel. **L'objectif est de faire émerger et concevoir des projets d'aménagement d'ensemble avec les intercommunalités et communes concernées**, avec définition du contenu, des périmètres, du programme d'infrastructures, du

financement des équipements, des conditions de l'action foncière publique préalable, des procédures opérationnelles envisageables y compris celles nécessitant une évolution législative (Projets Intérêts Majeurs, Contrat Développement Équilibré), ainsi que des modalités d'une gouvernance de ces opérations partagée entre les différents niveaux de collectivités.

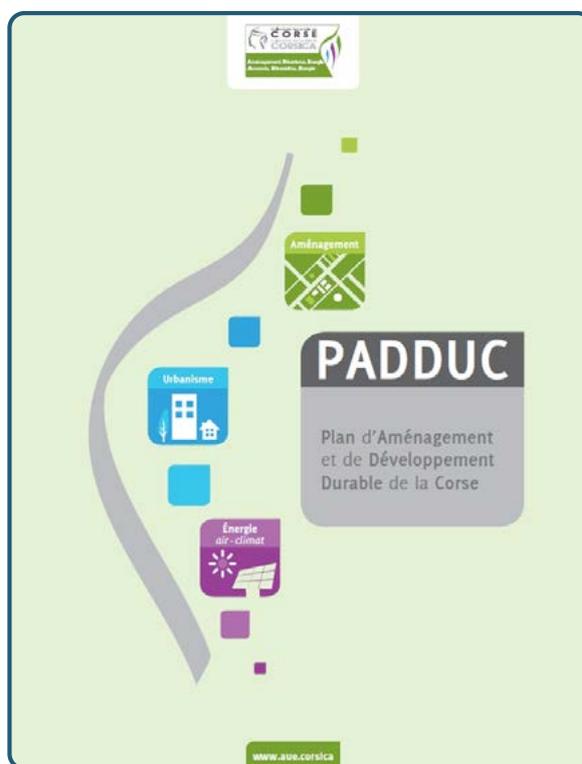
## APPUI À LA MISE EN COHÉRENCE DES POLITIQUES TRANSVERSALES

### DE LA CdC AVEC LES ORIENTATIONS DU PADDUC ET LE CONTENU

### DES PROJETS DE TERRITOIRES INTÉGRÉS

Il s'agit en particulier de contribuer au dénouement du « noeud gordien » identifié dans le PADDUC relatif à la « prise en compte des effets paradoxaux », en commençant par recenser l'ensemble des thématiques territoriales et champs d'actions de la puissance publique susceptibles d'induire des effets contre-productifs au regard des objectifs du PADDUC (dispositifs de soutien aux entreprises ou aux territoires, programmes d'infrastructures, etc), à toutes les échelles.

Depuis fin 2019, la suspension de la démarche d'élaboration des projets de territoire intégrés n'a pas permis d'avancée notable dans le domaine de l'articulation entre les grands investissements ou politiques publiques de la CdC (exemple : investissements hydrauliques, routiers, etc) et les projets de développement locaux. La contribution à la mise en cohérence des politiques et projets de la CdC avec les orientations du PADDUC a principalement porté sur la poursuite de l'étude du projet ferroviaire en plaine orientale.



L'AUE s'engage à faire de la Corse une référence en matière de transition écologique. Pour faire face aux bouleversements climatiques, à l'appauvrissement des ressources, et permettre à chaque Corse de mieux vivre sur sa terre, l'Agence élabore et met en œuvre des stratégies et des actions innovantes qui visent à préserver et développer notre territoire. La capacité de ses équipes à anticiper, innover, recueillir et analyser des données, conduire des travaux d'observation, permet à l'AUE de préparer l'autonomie énergétique et l'utilisation raisonnée de nos ressources aux horizons 2040 et 2050.

En matière d'analyse et de prospective l'Agence héberge ainsi un **Observatoire des Marchés Fonciers et Immobiliers**. Créé le 30 juin 2011 par l'Assemblée de Corse, et animé par l'équipe de la Direction déléguée à l'Aménagement du Territoire, il permet d'améliorer la connaissance et donc d'éclairer les choix des élus.



### À CE TITRE L'AGENCE ASSURE LA MISE EN ŒUVRE DES 2 GRANDS OBJECTIFS SUIVANTS :

#### 1 Acquérir et mettre en forme des données stratégiques :

- sur la **fréquentation des sites touristiques** et le **potentiel de développement de l'offre** (notion des sites d'intérêts régionaux et modalités de mise en tourisme à concevoir),
- sur la **mobilité et les transports** : enquête déplacements des ménages, enquête sur la mobilité présentielle (haute saison),
- sur les **marchés fonciers et immobiliers**, en particulier le logement,
- sur les **flux de marchandises** afin d'évaluer les besoins et potentialités d'organisation des filières logistiques,
- sur la **consommation énergétique infra-territoriale** pour l'ensemble des secteurs d'activités.

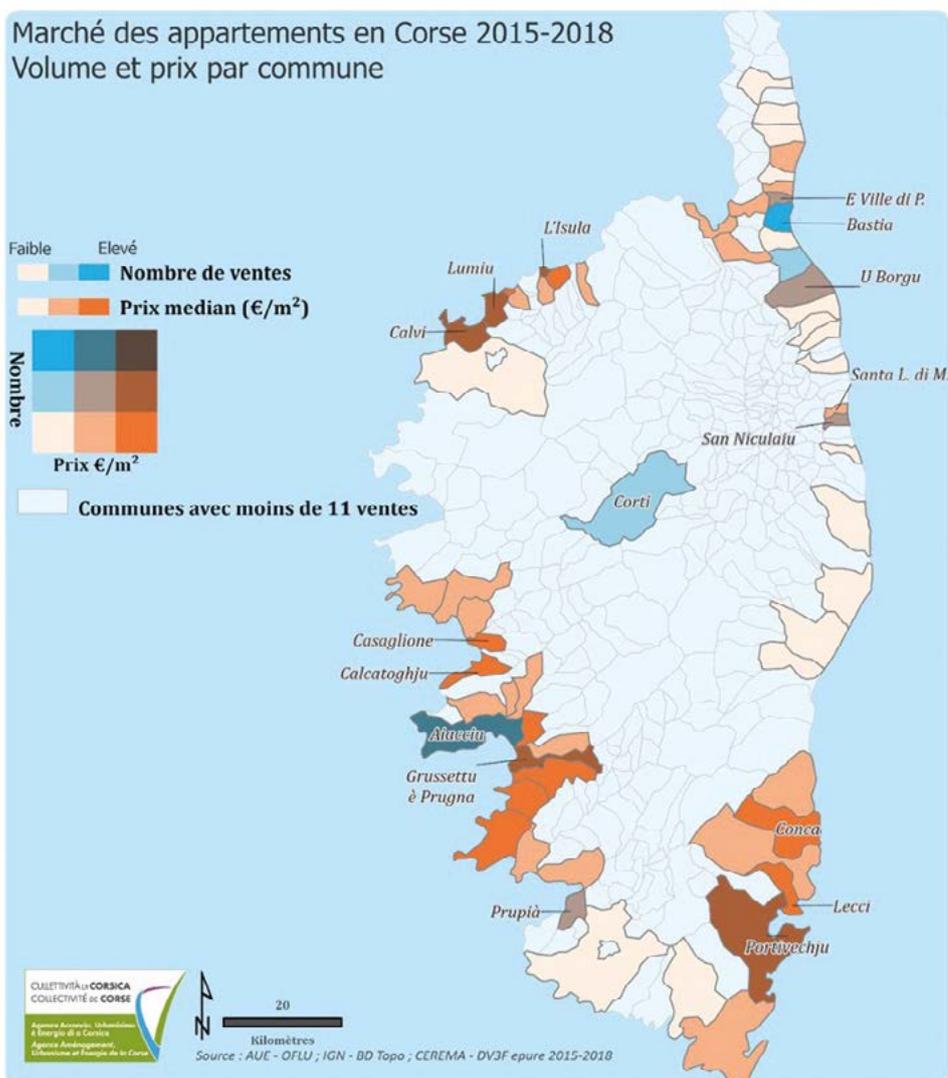
#### 2 Débuter l'élaboration d'un modèle du fonctionnement du territoire insulaire en termes de flux physiques :

Il s'agira de collecter des informations afin de pouvoir bâtir des hypothèses de modélisation du fonctionnement du territoire : représentation élémentaire de la structure territoriale, des flux de matière et d'énergie entre les différents éléments, identification des principales variables susceptibles d'influencer ces flux, identifiant des coefficients, calibrage et calage du modèle, étude de sensibilité, etc.

## MISE À JOUR DE LA BASE DE DONNÉES DV3F FOURNIE PAR LE CEREMA

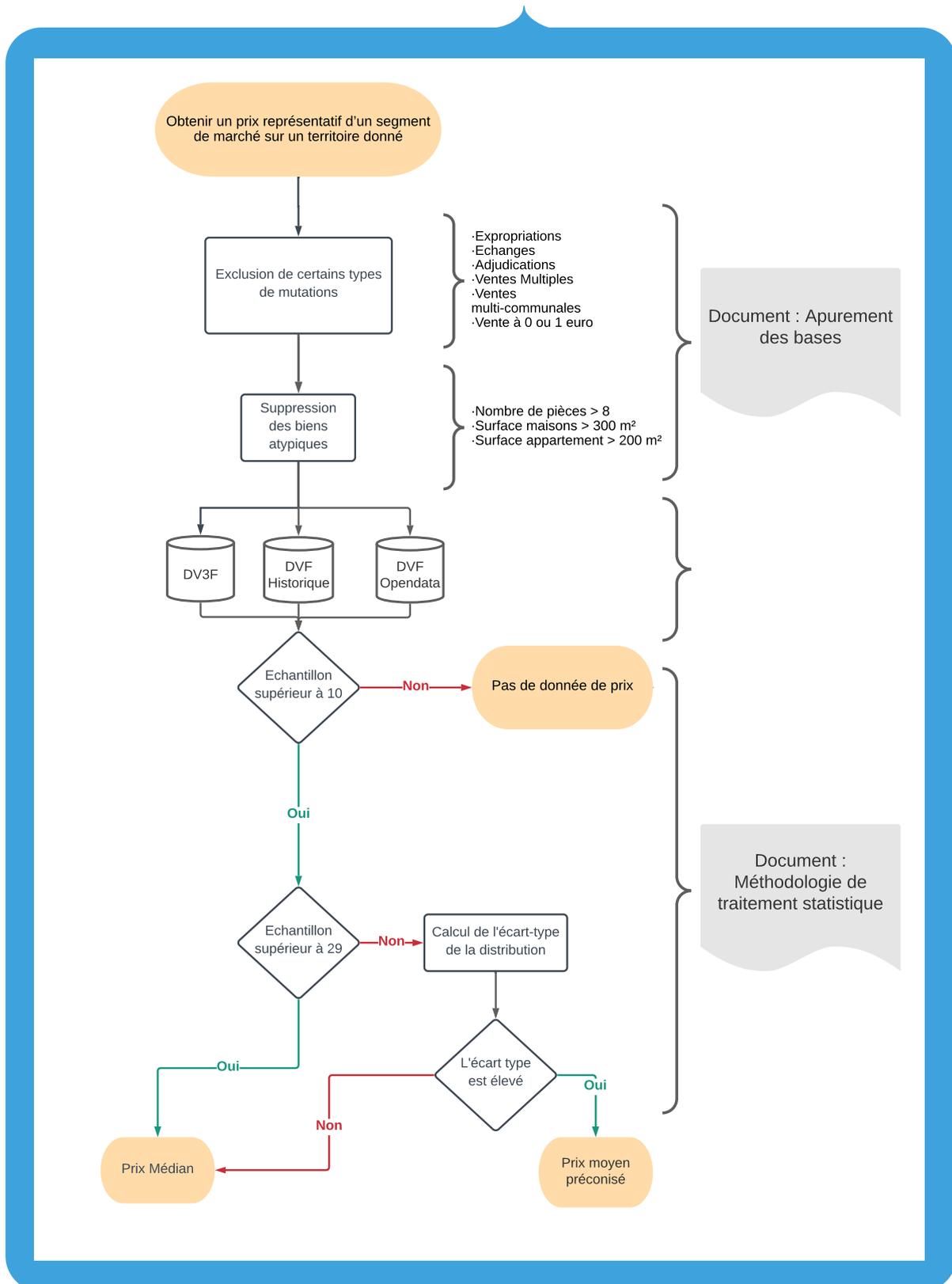
Cette base recense l'ensemble des mutations intervenues au cours des 5 dernières années sur l'ensemble des biens, qu'il s'agisse de logements, de locaux d'activités ou de terrains. Elle est issue d'un croisement entre les fichiers des données de valeurs foncières (DVF) et des fichiers fonciers produits par la Direction Générale des Finances Publiques. Cette dernière acquisition permet à l'Agence de disposer des données couvrant la période 2010-2019.

La carte ci-dessous illustre le type de traitements qui peuvent être tirés de ces données. Dans le cas présent, il s'agit d'une représentation croisée du volume et du prix médian des ventes d'appartements par commune.



Par ailleurs, l'AUE a animé un atelier dans le cadre du LIFTI (Laboratoire d'initiatives foncières et territoriales innovantes). Cet atelier, regroupant différents acteurs publics ou privés au niveau national, était consacré à la qualité et la qualification de la donnée et des marchés, et plus spécifiquement à la consolidation des indicateurs de prix dans DVF.

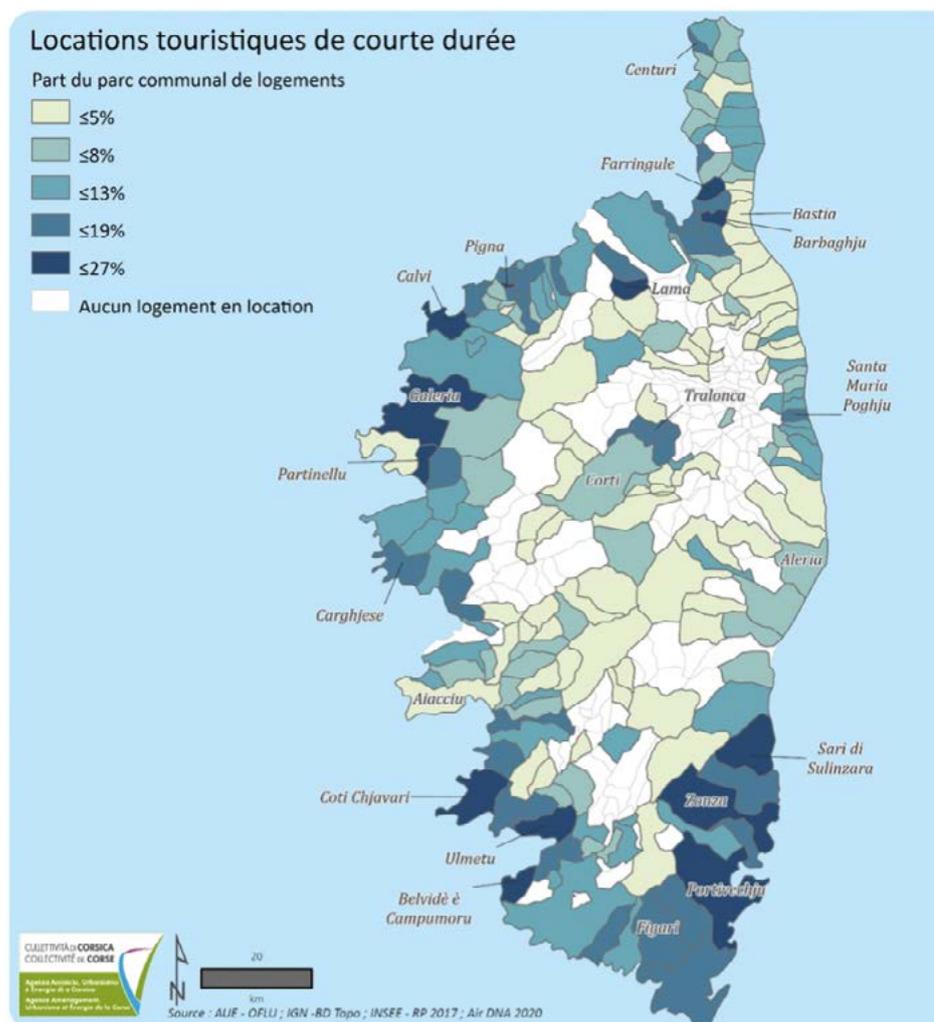
Ce travail a débouché sur une méthodologie partagée de consolidation des indicateurs de prix du logement. Elle est synthétisée dans le logigramme ci-dessous.



## ACQUISITION DE DONNÉES RELATIVES AUX LOCATIONS TOURISTIQUES DE COURTE DURÉE

L'Agence a acquis un ensemble de données relatives aux locations touristiques de courte durée (AirBnB, Aritel, etc.) auprès de la société AIRDNA. Ces données portant sur la période 2016-2020 apportent des informations sur le nombre et la qualité des logements proposé à la location, les durées de location, les revenus qui en sont tirés, la qualité des propriétaires et des locataires.

La carte ci-après illustre la manière dont ces locations se répartissent sur le sur le territoire insulaire (en part du parc de logements communal).



Ces différents éléments doivent contribuer à approfondir l'analyse que l'on peut faire sur les évolutions des marchés du logement en Corse. À cet effet, un partenariat est en cours de construction entre l'AUE, l'ATC, la DREAL et l'INSEE.



## LES ENQUÊTES RELATIVES

## AUX DÉPLACEMENTS

En partenariat avec la société SCAN Datamining et le CEREMA, l'AUE a achevé la rédaction du rapport d'exploitation des résultats de l'enquête présentielle estivale 2018. Un colloque consacré à la présentation de ces résultats ainsi que de ceux de l'enquête déplacement 2016-2017 est prévu en 2022. Il sera l'occasion de présenter l'outil web de data-visualisation élaboré à cette fin.

**ENQUÊTE DÉPLACEMENTS** CORSE  
Été/Istati 2018  
INCHIESTA SPIAZZAMENTI

« Vous allez où comme ça ?  
Quelques minutes de votre temps...  
pour de meilleurs déplacements ! »

**EXPRIMEZ-VOUS !**

*Inseme, custruimu a mubilità di dumane*

EN FACE À FACE    PAR TÉLÉPHONE    SUR L'APPLICATION

15 JUIN - 15 SEPTEMBRE 2018

Pour en savoir plus : [www.aue.corsica](http://www.aue.corsica)

Téléchargez Py-Corsica et participez à l'enquête

Logos: CLUSTRE ILCORSICA COORDONNÉ EN CORSE, CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE LA CORSE ILE DE FRANCE, COLLETTIVA DI CORSICA COLLETTIVITÀ DI CORSE, CAPA, CCI

**ENQUÊTE DÉPLACEMENTS** CORSE  
INCHIESTA SPIAZZAMENTI  
Octobre 2016 - Avril 2017

Connaître vos déplacements aujourd'hui pour améliorer votre mobilité demain

**EXPRIMEZ VOUS**

*Inseme, custruimu a mubilità di dumane*  
Près de 10 000 personnes interrogées en Corse

Par téléphone    Bord de route

Questionnaire anonyme et confidentiel  
Pour en savoir plus : [www.auc.corsica](http://www.auc.corsica)

Logos: PRÉFET DE CORSE, CORSE CORSIKA, CCI, CAPA, CEREMA, COMUNITÀ ASSOCIAZIONE DI BASTIA



## LA MÉTHODOLOGIE DE L'ANALYSE

### GLOBALE DU PADDUC À 6 ANS

**L'année 2021 aura été marquée, en ce qui concerne le Plan d'Aménagement et de Développement Durable de la Corse (PADDUC), par le commencement de son analyse globale en vue d'une possible modification ou d'une éventuelle révision de celui-ci.**

Pour accomplir cette tâche, l'Assemblée de Corse a approuvé lors de la session des 18-19 novembre 2021 un rapport visant à définir le périmètre de l'analyse globale, les champs de l'évaluation, l'organisation du travail et à établir un calendrier prévisionnel (Rapport n°2021/02/401).

Le déclenchement de cette évaluation générale répond à une disposition du Code Général des Collectivités Territoriales qui prévoit d'enclencher une « analyse globale » tous les six ans, notamment en matière d'environnement (L.4424-14-II du CGCT). L'Assemblée de Corse s'est ainsi emparée de ce thème en 2021, six ans après l'adoption définitive du PADDUC. Cette démarche se situe dans la perspective d'origine du PADDUC, conçu comme un document pouvant s'adapter à un nouveau contexte et à de nouvelles exigences.

Ce diagnostic se distingue des rapports de suivi et d'évaluation du PADDUC déjà présentés en 2017 et 2020 à l'Assemblée de Corse non seulement en ce qu'il peut enclencher une procédure de révision, mais également par l'implication de tous les acteurs concernés permettant d'aboutir à un document de synthèse soumis à approbation. Cette démarche participative fait écho à l'élaboration du PADDUC.

L'analyse globale prendra appui sur les objectifs se trouvant dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (livret II du PADDUC) mais aussi sur le Schéma d'Aménagement Territorial

(livret III du PADDUC) qui constitue la traduction spatiale de certaines orientations stratégiques, et cherchera à évaluer leur degré de concrétisation et les éventuelles difficultés rencontrées. La cohésion interne du document sera également appréciée, et une approche juridique sera produite.

L'analyse sera effectuée sous le co-pilotage de la Direction Générale Adjointe en charge de l'Aménagement et du Développement des Territoires de la Collectivité de Corse et de l'AUE.

La procédure d'analyse globale sera conduite en y associant les directions de la Collectivité de Corse, et les Agences et Offices. Des acteurs extérieurs sont invités à participer à cette co-construction (services de l'État, associations de défense de l'environnement, élus, chambres consulaires, etc.).

Au cours de la même session de novembre 2021, l'Assemblée de Corse a approuvé une nouvelle structure, le Conseil de l'Aménagement et de l'Urbanisme de la Corse. Une des premières missions de ce Conseil consistera en la participation à l'analyse globale du PADDUC.

Le calendrier prévoit que le Conseil Exécutif soumettra à l'Assemblée de Corse l'analyse globale au mois de mai 2022.

**Il est prévu que la décision de maintien, de modification ou de mise en révision du PADDUC fera l'objet d'une délibération de l'Assemblée de Corse.**

## *Le Conseil de l'Aménagement et de l'Urbanisme de Corse (CAUC) est créé par délibération de l'Assemblée de Corse*

**Cette instance dont la création a été adoptée le 19 novembre par les Conseillers Territoriaux constituera un lieu d'échange, de dialogue et de réflexion en matière d'Aménagement et d'Urbanisme.**

S'il existe déjà de nombreux lieux d'échanges au sein desquels les questions d'urbanisme et d'aménagement sont régulièrement discutées, aucun ne permet aujourd'hui de réunir l'ensemble des parties prenantes, dans leurs diversités, au sein d'une seule et même instance.

Placée au cœur de l'action publique, la concertation est devenue une étape indispensable pour garantir l'acceptabilité,

réduire les incompréhensions et lever les blocages inhérents à l'élaboration de documents de planification ou à la réalisation d'opérations d'aménagement.

L'appropriation pleine et entière du PADDUC nécessite de traduire cette complexité de textes en projet de société. Cette nécessaire ambition implique de disposer d'une entité ayant vocation à partager les expériences, à mobiliser les connaissances et à associer les compétences, pour les mettre toutes au service de l'intérêt général.

### **LA NÉCESSAIRE CRÉATION D'UNE INSTANCE DE DÉBAT EN MATIÈRE D'AMÉNAGEMENT ET D'URBANISME**

À partir de l'expérience acquise depuis près de 20 ans dans le domaine des politiques de l'énergie, de l'air et du climat, il est apparu pertinent de mettre en place, pour faciliter la réflexion collective dans le champ de l'urbanisme et de l'aménagement, une instance permanente inspirée du Conseil de l'Énergie, de l'Air et du Climat. Le CEAC avait été conçu comme un cadre de concertation et d'échanges constructifs en vue de la formulation d'orientations stratégiques en matière de politique énergétique. Il s'est révélé indispensable pour reconstruire le Plan Énergétique de la Corse après la crise de 2005, en réussissant à trouver un consensus après plusieurs mois d'échange. Cette culture du consensus anime encore aujourd'hui tous les membres du CEAC et permet un travail objectif et constructif notamment dans le cadre de l'élaboration et de révision de la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE).

De surcroît, la Collectivité de Corse sera prochainement appelée à mener des démarches importantes dans le champ de ses compétences « régaliennes », en particulier l'analyse des effets du PADDUC au terme de la période de 6 ans suivant son approbation, avant de décider de son maintien ou de son évolution (modification, révision).

En l'absence de lieu de débat et de proposition adapté, le risque de voir les sujets traités revêtir un caractère polémique est tout aussi présent en 2021 dans le domaine de l'aménagement et urbanisme qu'en 2005 dans le domaine de l'énergie, ce qui tend à confirmer l'intérêt de disposer d'un cénacle dédié à la réflexion et à la discussion dans ce domaine.

## UNE COMPOSITION DU CAUC DIVERSIFIÉE

Présidé par le Président du Conseil Exécutif de Corse, le CAUC est composé de membres de droit, de membres associés et de membres invités.

### LE MEMBRES DE DROITS :

- M. le Président du Conseil exécutif de Corse
- Les Conseillers exécutifs de Corse
- Mme la Présidente de l'Assemblée de Corse
- Un représentant de chaque groupe politique de l'Assemblée de Corse
- Mme la Présidente du Conseil Économique, Social, Environnemental et Culturel de la Corse
- Un représentant désigné par l'Assemblea di a Giuventù
- Deux représentants de la Chambre des Territoires issus du collège des Maires/EPCI
- Un représentant désigné par l'Association des Maires du Pumontu
- Un représentant désigné par l'Association des Maires du Cismonte

### LES MEMBRES ASSOCIÉS :

- M. le Préfet de Corse
- M./Mme le Directeur/la Directrice Général(e) des Services de la Collectivité de Corse
- M. le DREAL
- M. le DDTM
- M. le DRAAF
- M. le DGALN
- M. le Directeur régional de l'INSEE
- M. le Directeur de l'AUE
- Mme la Directrice de l'OFC
- M. le Directeur de l'OEHC
- M. le Directeur de l'ODARC
- M. le Directeur de l'ADEC
- M. le Directeur de l'OTC M. le Directeur de l'ATC
- Mme la Directrice Générale Adjointe en charge de l'aménagement et du développement des territoires de la Collectivité de Corse

### LES MEMBRES INVITÉS :

- Un représentant de la Chambre régionale d'agriculture
- Un représentant de la Chambre régionale des métiers
- Un représentant de la Chambre régionale de commerce et d'industrie
- Un représentant de chacun des syndicats d'agriculteur
- Un représentant de chacune des associations déclarées de protection de l'environnement
- Un représentant de chaque association déclarée d'usagers et de consommateurs
- Un représentant de la SAFER
- Un représentant du PNRC
- Un représentant du GIRTEC
- Un représentant de la FNAIM
- Un représentant du CAUE Un représentant de l'Ordre des Architectes en Corse
- M. le Directeur régional de la Banque des Territoires

## LES MISSIONS DU CONSEIL DE L'AMÉNAGEMENT ET DE L'URBANISME DE CORSE :

# ÉCHANGE DIALOGUE RÉFLEXION



**Le CAUC sera chargé notamment de :**

- **Échanger et dialoguer sur les problématiques et les enjeux de la planification à l'échelle territoriale,** notamment dans le cadre du suivi et de l'évaluation du Plan d'Aménagement, de Développement Durable de la Corse (PADDUC) ;
- **Favoriser l'échange d'informations entre les différentes parties concernées** afin de faciliter la compréhension par le plus grand nombre du fonctionnement des institutions, des lois et règlements applicables, et des enjeux en termes d'environnement, de qualité urbaine et de finances publiques associés aux champs de l'aménagement et de l'urbanisme en Corse ;
- **Conduire des réflexions en matière d'aménagement et d'urbanisme** afin de faciliter l'harmonisation des prévisions et décisions d'utilisation de l'espace.
- **Participer à l'exercice de prospective territoriale** et à l'effort d'anticipation des grands défis à relever à moyen et long terme en s'appuyant notamment sur l'observatoire des marchés fonciers et immobiliers hébergé à l'Agence d'Aménagement durable d'Urbanisme et d'Énergie de la Corse.



# LES MOYENS DE FONCTIONNEMENT

Pour mener à bien ses missions, l'AUE s'appuie sur des services support répartis au sein d'un Secrétariat Général, d'un Département Fonctionnement et d'un Département Intervention.

# 1

## LE DÉPARTEMENT

### FONCTIONNEMENT (7 SALARIÉS)



**HÉLÈNE TRICOU**

Chef du Département  
Fonctionnement (A)



**THÉRÈSE DI FRAJA**

Secrétaire à Moyens  
Généraux (C)



**ROMANE LECOMTE**

Assistante Ressources  
Humaines (B)



**DOMINIQUE MARI**

Correspondante Informatique  
et Formation (C)



**FRÉDÉRIC MARIANI**

Chauffeur Logisticien (C)



**VALÉRIE PERONI**

Chef du pôle comptabilité  
et gestion (A)



**CAMILLE SBRAGGIA**

Assistante Ressources  
Humaines (B)



## LES MISSIONS

Le Département Fonctionnement assure la gestion du fonctionnement courant de l'AUE. Il met à disposition des services les moyens qui leur sont nécessaires en matière de :

- **FINANCES / BUDGET** : élaboration, suivi et exécution du budget de fonctionnement de l'AUE.
- **RESSOURCES HUMAINES** : recrutements, absences, paie, gestion du dialogue social, organisation des formations, veille juridique.
- **MOYENS GÉNÉRAUX** : gestion du parc informatique, des photocopieurs et imprimantes, des fournitures de bureaux, des locaux, des véhicules et déplacements professionnels, du document unique d'évaluation des risques professionnels.
- **GESTION LOGISTIQUE** : standard de l'Agence, accueil des visiteurs, gestion du courrier et des parapheurs, classement, archivage, travaux de reprographie.

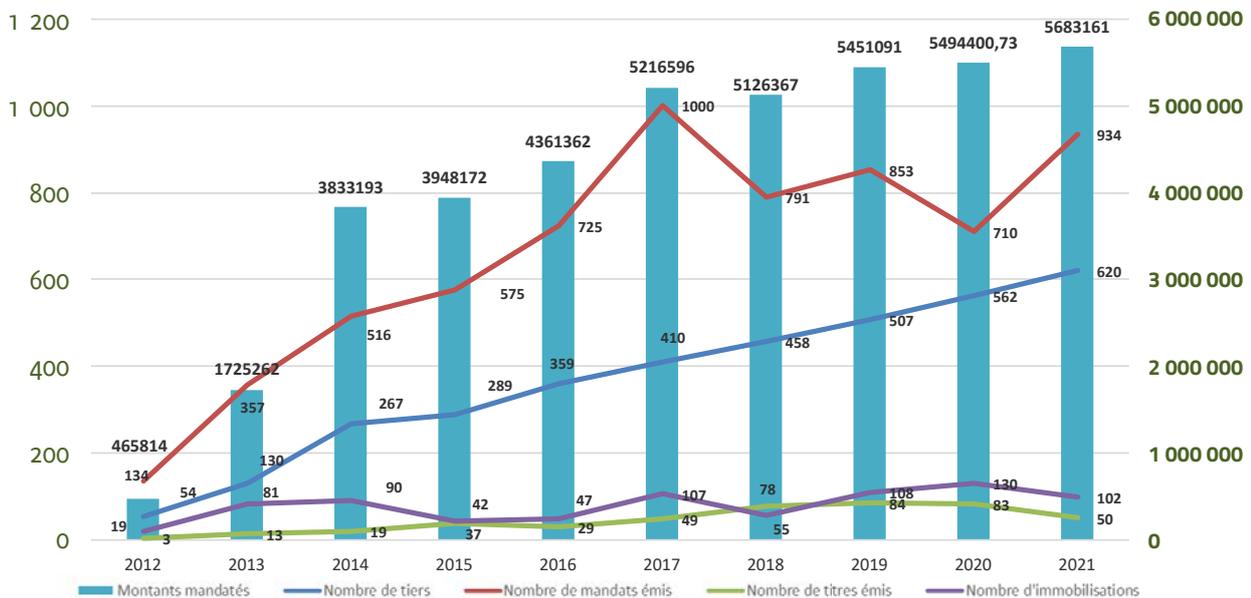


## LA GESTION FINANCIÈRE ET BUDGÉTAIRE

| EN K€                       | 2012  | 2013  | 2014  | 2015  | 2016  | 2017  | 2018  | 2019  | 2020  | 2021  |
|-----------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Budget global (Fonct./Inv.) | 1 198 | 3 568 | 5 079 | 4 890 | 4 589 | 6 004 | 5 950 | 6 155 | 6 275 | 7 103 |
| Montants mandatés           | 466   | 1 725 | 3 833 | 3 948 | 4 361 | 5 217 | 5 126 | 5 451 | 5 494 | 5 683 |
| Montant Trésorerie 31/12/N  | 749   | 2 105 | 620   | 248   | 609   | 850   | 956   | 712   | 1 006 | 1 037 |

Les crédits de paiement gérés par le Département Fonctionnement s'élèvent à : **5 683 161 €** en dépenses sur l'année 2021.

## ÉVOLUTION DE LA GESTION BUDGÉTAIRE





## LES RESSOURCES HUMAINES

### Les effectifs rémunérés en activité

en ETP (Équivalent Temps Plein) et en nombre

| TYPES DE CONTRAT     | ETP 2021     | NOMBRE<br>AU 31/12/21 |
|----------------------|--------------|-----------------------|
| CDD                  | 4,42         | 5                     |
| DÉTACHÉS             | 4,30         | 4                     |
| TITULAIRES           | 38,66        | 40                    |
| <b>Total général</b> | <b>47,38</b> | <b>49</b>             |

### La répartition des salariés de l'AUE au 31 décembre 2021 par catégorie d'emploi, sexe et lieu de travail

En cours d'année, **1** salarié précédemment en CDD de remplacement a postulé sur un poste en CDI et a été titularisé.

**1** salarié a été promu de catégorie B1 en catégorie B2.

Au total, **6** salariés de l'Agence sont basés dans les antennes de Haute-Corse contre **43** (dont 5 CDD) en Corse du Sud.

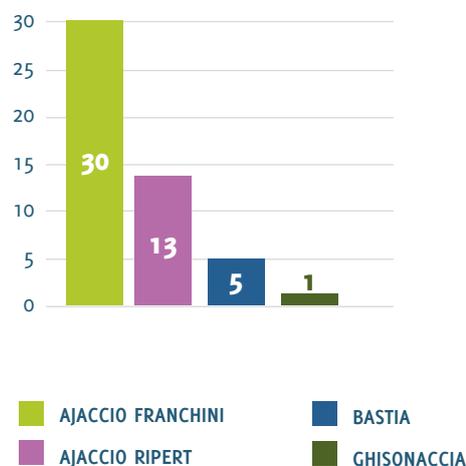
Les **43** salariés basés sur Ajaccio sont répartis sur deux sites :

- Clinique Ripert
- Avenue Noël Franchini

#### L'EFFECTIF PAR SEXE ET PAR CATÉGORIE D'EMPLOI DES SALARIÉS EN ACTIVITÉ (AVEC CDD)

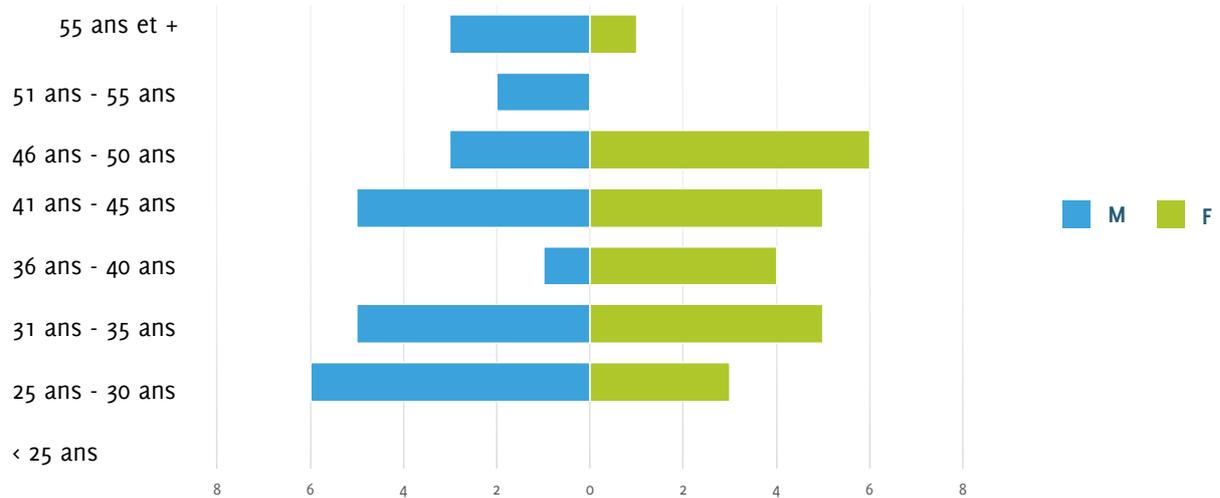


#### L'EFFECTIF PAR SECTEUR GÉOGRAPHIQUE DES SALARIÉS EN ACTIVITÉ (AVEC CDD)





## L'EFFECTIF PAR TRANCHE D'ÂGE DES SALARIÉS EN ACTIVITÉ (AVEC CDD) PYRAMIDE DES ÂGES DE L'AUE



### Les entrées et sorties en 2021

En 2021, l'agence a enregistré **6 entrées**

| RECRUTEMENTS 2021   | DATE D'ENTRÉE | TYPE DE CONTRAT | MOTIF                                       |
|---|---------------|-----------------|---|
| Assistante RH   | 04/01/2021    | CDD puis CDI    | CDD remplacement puis Promotion interne AUE |
| Chargé de mission énergie                                     | 05/01/2021    | CDI             | Recrutement externe                         |
| Chargé d'études urbaines                                      | 08/02/2021    | CDD             | Accroissement d'activité                    |
| Chargé d'études urbaines                                      | 06/04/2021    | CDD             | Remplacement                                |
| Chargé d'études urbaines                                      | 01/07/2021    | CDD             | Accroissement d'activité                    |
| Chargée de mission animation, sensibilisation Réseau & Relais | 01/09/2021    | CDI             | Recrutement externe                         |

et **3 sorties** :

| SORTIES 2021            | DATE D'ENTREE | TYPE DE CONTRAT | MOTIF                   |
|-------------------------|---------------|-----------------|-------------------------|
| Assistante RH           | 30/11/2015    | CDI             | Rupture conventionnelle |
| Secrétaire de direction | 01/07/2014    | CDI             | Départ retraite         |
| Cadre de coordination   | 18/07/2016    | CDI             | Rupture conventionnelle |



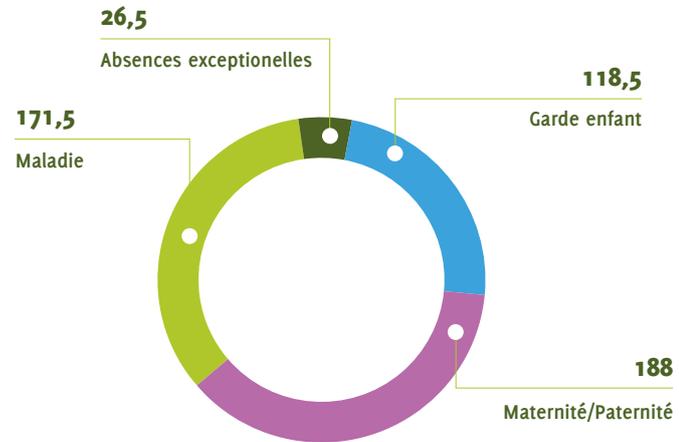
## Les absences en 2021

Les absences pour maladie représentent la part la plus importante des absences recensées en 2021 :

359,5 jours soit 70,42 % des absences totales.

## RÉPARTITION DES ABSENCES 2021

(EN NOMBRE DE JOURS)



## Le taux d'absentéisme

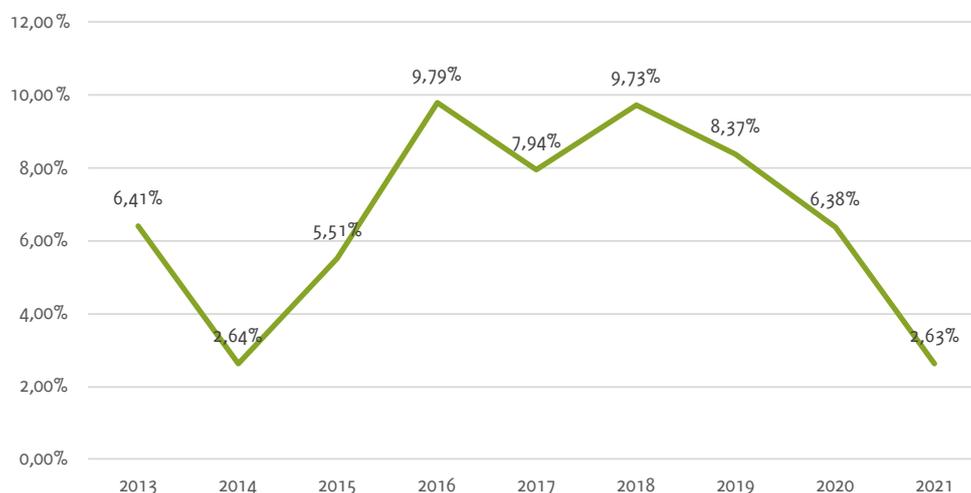
Le taux d'absentéisme s'apprécie par le nombre de jours d'absence dans l'année, par rapport aux nombres de jours travaillés (jours ouvrés) par an et en fonction des effectifs. Il ne tient pas compte des absences telles que les congés maternité/paternité ainsi que les congés pour maladie professionnelle.

Il comprend en revanche : les arrêts maladie, les congés pour gardes enfants et les absences exceptionnelles par rapport aux jours travaillés dans l'année.

**Le taux d'absentéisme pour 2021 s'élève à 2,63 %** et représente **une baisse importante** par rapport à l'année 2020. En effet ce taux a baissé de plus de moitié en 1 an.

| TAUX ABSENTÉISME | 2013  | 2014  | 2015  | 2016  | 2017  | 2018  | 2019  | 2020  | 2021  |
|------------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Taux (%)         | 6,41% | 2,64% | 5,51% | 9,79% | 7,94% | 9,73% | 8,37% | 6,38% | 2,63% |

## VARIATION DU TAUX D'ABSENTÉISME ENTRE 2013 ET 2021





## Les avancements et les promotions

Tous les ans, une procédure d'évaluation des personnels de l'Agence est organisée par le Département Fonctionnement.

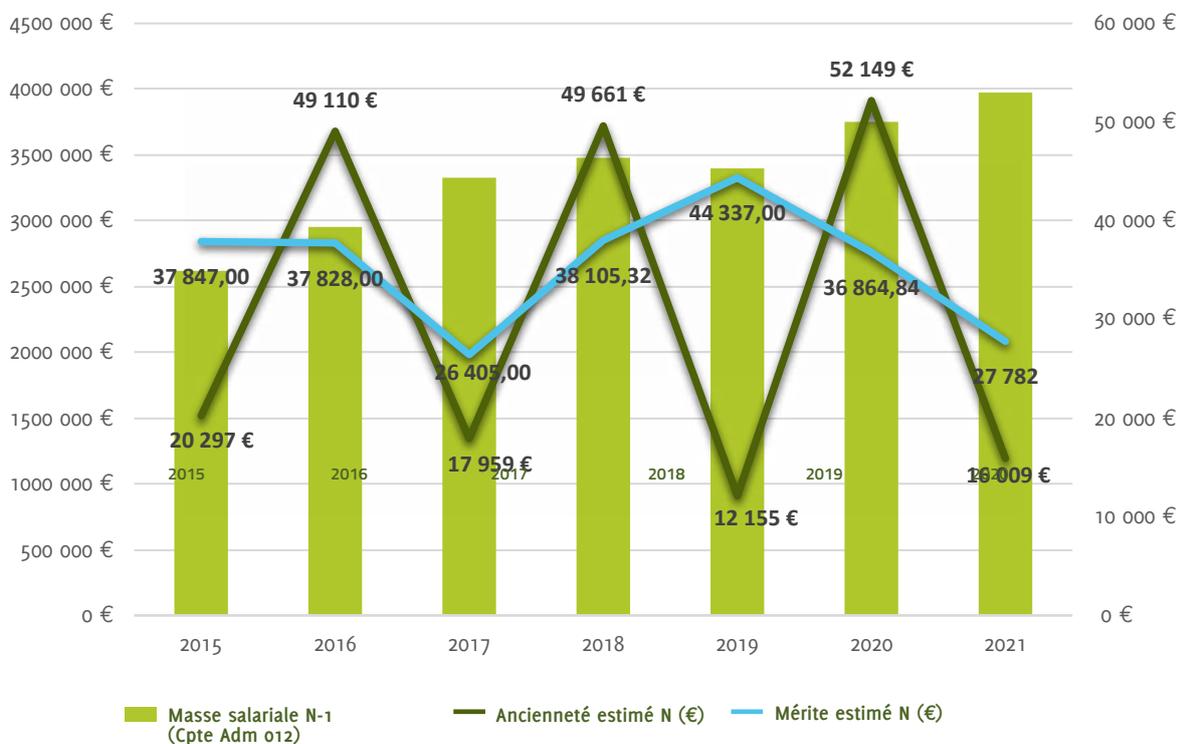
**Un Entretien Individuel Annuel (EIA) est mené par chaque responsable hiérarchique** pour évaluer le travail de l'année précédente et fixer les objectifs pour l'année avenir. À l'issue de ces entretiens, **des propositions d'avancement sont faites à la Direction** qui effectue l'arbitrage final.

Cet arbitrage est réalisé à la lumière d'une simulation de l'impact annuel de ces avancements sur l'évolution globale de la masse salariale de l'AUE. Durant l'année 2021, **7 salariés ont bénéficié d'un avancement au mérite et 7 ont évolués par ancienneté.**

L'impact de ces évolutions sur la masse salariale des sept dernières années est représenté par le graphique ci-dessous.

| TYPLOGIE   | AVANCEMENTS<br>2015 | AVANCEMENTS<br>2016 | AVANCEMENTS<br>2017 | AVANCEMENTS<br>2018 | AVANCEMENT<br>2019 | AVANCEMENT<br>2020 | AVANCEMENT<br>2021 |
|------------|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|--------------------|--------------------|--------------------|
| MÉRITE     | 11                  | 11                  | 9                   | 10                  | 12                 | 10                 | 7                  |
| ANCIENNETÉ | 6                   | 28                  | 7                   | 26                  | 6                  | 12                 | 7                  |

## HISTORIQUE DES AVANCEMENTS AU MÉRITE ET À L'ANCIENNETÉ





## ■ Mise en place de l'assurance chômage

De par son statut d'EPIC, l'AUE bénéficiait depuis sa création du système d'auto-assurance qui lui permettait de prendre en charge elle-même la gestion et le financement de l'indemnisation chômage de ses salariés. Contrairement au secteur privé pour lequel la cotisation est obligatoire, l'AUE en tant qu'employeur public n'était pas soumis à l'obligation de s'affilier au régime d'Assurance chômage, pour autant, l'agence se devait d'assurer ses salariés contre le risque chômage.

Le paiement de l'indemnité chômage est toujours dû par le dernier employeur, quelle que soit la durée du contrat. En

d'autres termes, lorsque l'Agence avait recours à un CDD pour le remplacement d'un salarié, celle-ci pouvait être amenée à payer les indemnités chômage pendant une durée plus longue que le contrat en lui-même.

Après décision du Conseil d'Administration du 22 septembre 2021, **l'AUE adhère désormais à l'Assurance chômage à compter du 01/01/2022. Cette adhésion permettra un pilotage plus précis et une meilleure visibilité de l'évolution de la masse salariale ainsi qu'un allègement des procédures de calcul des indemnités.**

## ■ Contrôle URSSAF

**En 2019, l'URSSAF a réalisé un contrôle visant à vérifier la bonne application des législations relatives aux cotisations et contributions obligatoires recouvrées par les organismes du recouvrement au sein de l'Agence.**

L'examen a porté sur les documents suivants pour la période du 01/01/2017 au 31/12/2018 :

### DOCUMENTS SOCIAUX :

- Avantages en nature (calculs détaillés et pièces justificatives)
- Livres de paie annuels, états récapitulatifs de paie annuels, fiches individuelles annuelles, bulletins de paie non simplifiés, listing des rubriques de paie
- Tableau récapitulatif des cotisations
- Bulletins de salaire
- DADS / DSN
- État des charges sociales
- État récapitulatif des cotisations
- Fiches individuelles
- Documents comptables et financiers :
- État de rapprochement comptabilité / DADS/DSN
- Compte administratif et pièces comptables
- Compte annuel
- Documents administratifs et juridiques
- Statuts et registres des délibérations

Durant cette période des entretiens réguliers ont eu lieu entre l'inspecteur en charge contrôle et le Directeur de l'AUE accompagné des services du Département Fonctionnement. Ces échanges se sont matérialisés par l'envoi de plus de **3271 fichiers** et **267 dossiers** à l'URSSAF.

**Le contrôle s'est révélé positif** puisque, l'URSSAF a adressé un courrier au Directeur de l'AUE en date du 10 septembre 2021 indiquant la conclusion suivante :

**« Aucune irrégularité n'a été relevée à l'examen des documents consultés ».**



## ■ Mise en place des nouveaux marchés prévoyance/mutuelle

Les contrats de Mutuelle et de Prévoyance d'entreprise sont gérés par l'employeur et les prestataires qui proposent ces contrats sont sélectionnés par voie de marchés publics, renouvelés tous les 4 ans. À la suite de la procédure d'appel d'offre concernant la mutuelle, **la Mutuelle de la Corse a été retenue pour couvrir la nouvelle période qui s'étend du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2025.**

Désormais l'Agence propose de choisir parmi deux contrats :

- **AUE-B** (garantie de base)
- **AUE-1** (garantie améliorée : surcoût non pris en charge par l'employeur)

Concernant la procédure d'appel d'offre pour la prévoyance **c'est l'assureur Collecteam qui a été retenu.**

## ■ Période de télétravail

En 2021, l'AUE a dû organiser la mise en place de périodes de télétravail au gré de l'évolution de la situation sanitaire et en conformité avec les recommandations gouvernementales. Pour assurer la santé et la sécurité des salariés, **le télétravail a été privilégié durant une période allant du 01/01/2021 au 28/05/2021.**

La mise en place de système de jauges et de planning de présences hebdomadaires a permis d'organiser la présence des salariés et d'effectuer un éventuel « tracing » en cas de contamination. Sur la base de ces plannings, des autorisations de déplacements ont également été établies.



## ■ Réunions du Comité Social et Économique (CSE)

Durant l'année 2021, l'AUE a veillé à maintenir un dialogue social de qualité. Ainsi, **7 réunions du CSE** ont été organisées pour aborder les différents sujets de préoccupation des salariés tels que :

- les modalités de promotions et d'évaluation des personnels,
- les mesures de protection de la santé et de la sécurité,
- le compte épargne temps,
- les conditions de travail,
- le déménagement,
- l'évolution des grilles indiciaires et des statuts du personnel,
- la fixation des jours de RTT collectifs...



## ■ Formation

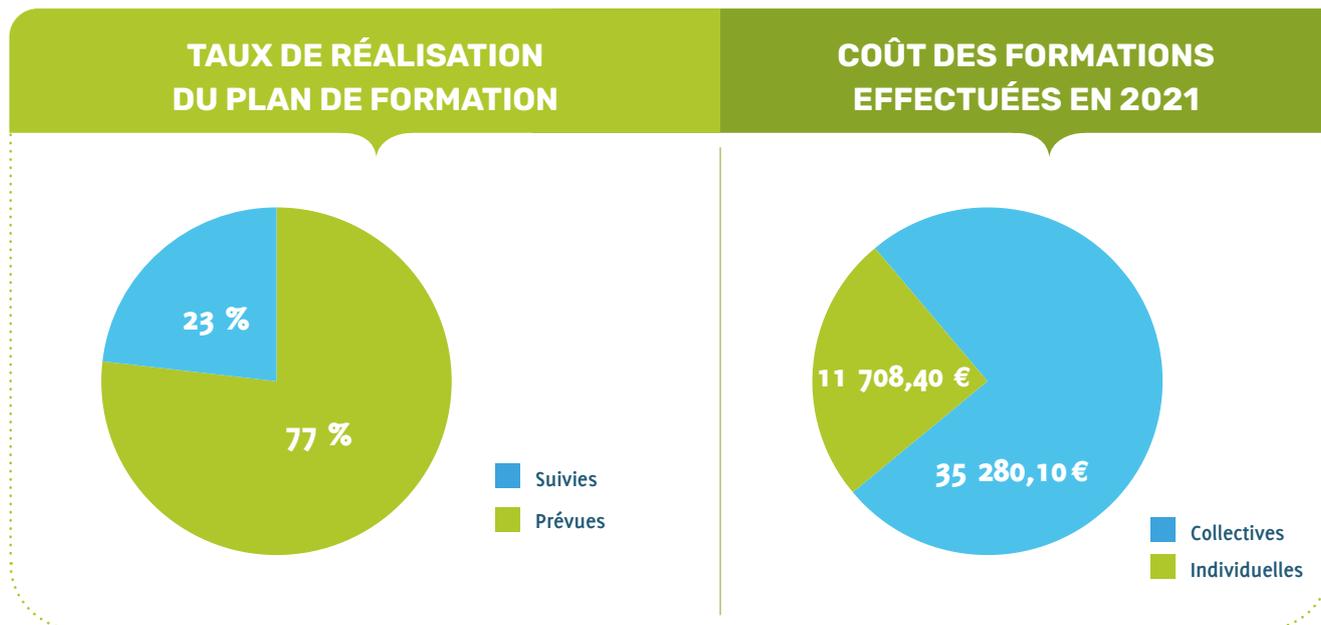
Durant l'année 2021, l'AUE a mis en œuvre le plan de 2020 puisque très peu de formations avaient été suivies du fait de la situation sanitaire.

**126 formations étaient inscrites au Plan de formation 2021-2022, en 2021 38 formations ont été suivies.**

**Total coût formation 2021 : 46 988,50€ TTC**

Coût formation collectives : 35 280,10 €

Coût formations individuelles : 11 708,40€



## LES MOYENS GÉNÉRAUX

La gestion des moyens généraux est une activité croissante. L'année 2021 a été marquée par **un grand nombre de problématiques informatiques** du fait du remplacement de la totalité des PC fixes de l'Agence pour permettre la continuité du travail des services en télétravail, des problématiques de connexion et de travail à distance mais aussi par **la préparation du déménagement.**





## Les locaux de l'AUE

L'AUE dispose actuellement de **3 antennes territoriales** :  
**AIACCIU, BASTIA** et **A GHISUNACCIA**.

En 2021, les services ajacciens de l'AUE étaient répartis sur **3 sites** qui hébergeaient **43 salariés et son Président**.

La répartition des salariés était la suivante :

| RÉPARTITION DES SALARIÉS   | LOCALISATION ACTUELLE    | SUPERFICIE               | NB        |
|--|--------------------------|--------------------------|-----------|
| Direction déléguée à l'Aménagement du Territoire                                 | 5, cours Général Leclerc | 151 m <sup>2</sup>       | 15        |
| Direction déléguée à la Transition Énergétique / Département intervention        | 40, avenue N. Franchini  | 120 m <sup>2</sup>       | 15        |
| Présidence / Direction / Administration Générale (hors département intervention) | 5, rue Prosper Mérimée   | 200 m <sup>2</sup>       | 14        |
| <b>TOTAUX</b>  |                          | <b>471 m<sup>2</sup></b> | <b>44</b> |

Depuis plusieurs années, l'AUE expertise de nombreuses solutions pour réunir ses services ajacciens afin de fluidifier l'organisation administrative et réduire les délais de traitement des dossiers et, d'autre part, améliorer les conditions de travail des salariés hébergés dans des locaux trop exigus.

Des négociations sont en cours pour la location d'environ 900 m<sup>2</sup> de bureaux situés au 43 Avenue Noël Franchini en cours de réalisation. Toutefois, dans l'attente de la finalisation de ces travaux d'aménagement, **une solution transitoire consistant à louer**

**300 m<sup>2</sup> de bureaux situés au 40 Avenue Noël Franchini a été adoptée par le Conseil d'Administration du 22 septembre 2021.**

Ces locaux, situés dans le bâtiment hébergeant actuellement l'équipe administrative et opérationnelle en charge des missions de l'Énergie, permettent de regrouper les deux directions opérationnelles de l'AUE et de bénéficier d'une surface plus importante. Le déménagement de la Direction Déléguée à l'Aménagement du Territoire s'est effectué les 8 et 9 novembre 2021.

## L'informatique

En matière informatique l'AUE bénéficie d'un **double support** :

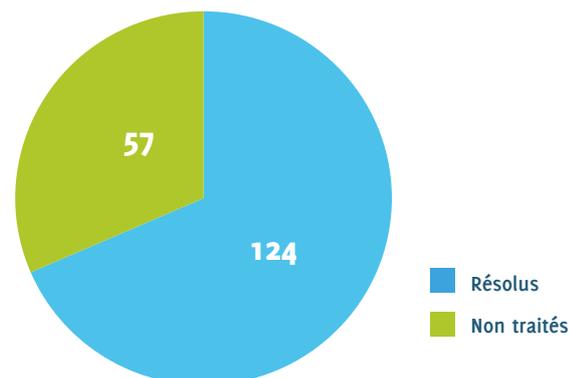
- Support des services informatiques centraux de la CdC qui assurent la maintenance des serveurs et du réseau.
- Support de la SITEC sur la partie concernant les applicatifs métiers (Sedit RH et Sedit Gestion financière).

Pour l'année 2021, **181 demandes ont été effectuées** :

SI CdC : tickets réalisés **122**  
[Résolu : 65 / Non traités : 57]

SITEC : tickets réalisés **59** [Résolu : 59]

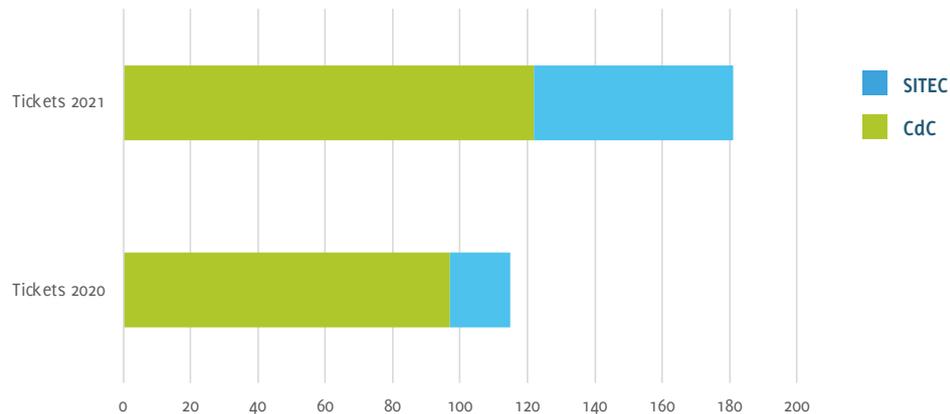
### ÉTAT DES LIEUX DES TICKETS CDC + SITEC 2021





En 2021, une augmentation de **36,46%** de tickets informatiques a été constatée par rapport à l'année antérieure.

## ÉVOLUTION DES DEMANDES D'ASSISTANCE INFORMATIQUE



## Achat de matériel informatique et téléphonique

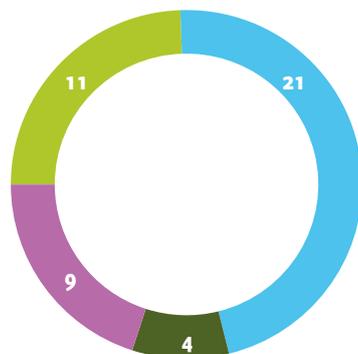
### 11 PC portables :

- 4 PC portables LENOVO L13
- 4 Stations travail mobile LENOVO P15
- 1 Station de travail LENOVO I7
- 2 Tablettes MICROSOFT Surface Pro

### 21 écrans LED 24 pouces avec un traitement anti-lumière bleu

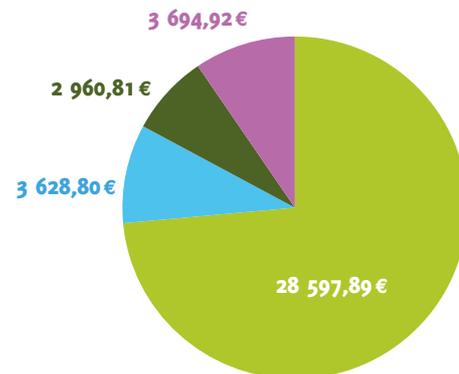
- 1 caméra d'inspection
- 1 caméra thermique
- 2 télémètres laser
- 9 téléphones portables

## ACHAT DE MATÉRIEL INFORMATIQUE & TÉLÉPHONIQUE



■ PC portables ■ Ecrans ■ Autres matériels ■ Téléphones portables

## COÛT MATÉRIEL INFORMATIQUE & TÉLÉPHONIQUE





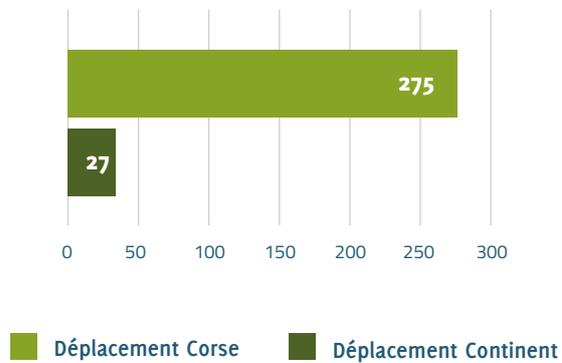
## ■ Les missions et déplacements professionnels

**302 missions** à l'extérieur ont été effectuées en 2021.

**27 déplacements** ont eu lieu sur le continent et **275** en Corse.

Au total, **54 168 Kms** ont été effectués (véhicules de service + véhicules personnels).

### MISSIONS ET DÉPLACEMENTS 2021



## ■ La gestion logistique

Le marché de location de longue durée pour les véhicules de service de l'AUE a pris fin le 30/11/2021. La restitution de ces véhicules s'est effectuée à cette date. Un marché transitoire a été mis en place dans l'attente de l'attribution d'un nouveau marché de location de longue durée.

## ■ Le flux des courriers en 2021

| COURRIER ARRIVÉE | COURRIER DÉPART |
|------------------|-----------------|
| 950              | 1 634           |

**SERGE SEVET**

Chef du Département  
Intervention (A)

**SONIA BOUAZZA**

Gestionnaire (B)

**JOSETTE CENTAMORE**

Gestionnaire (B)

**ROSE MARIE PASQUALAGGI**

Gestionnaire (B)

**AUDREY PERLA**

Responsable Marchés  
Publics (A)

**MURIEL ROCCA SERRA**

Gestionnaire (B)

**VALÉRIE SALVINI**

Gestionnaire (B)



## LES MISSIONS

### ■ LA GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE DES AIDES

Le Département Intervention assure la gestion administrative et financière des aides aux énergies renouvelables et à la maîtrise de l'énergie en lien direct avec les services instructeurs de la Direction déléguée à la transition énergétique.

### ■ LES FONCTIONS SUPPORT AU SERVICE DE TOUTES ÉQUIPES DE L'AGENCE

Le Département est également chargé d'apporter un soutien aux différents services de l'Agence pour :

- l'élaboration et le suivi du budget d'intervention de l'AUE (CPER-FEDER-Convention CdC EDF, Crédits Régionaux)
- la gestion du PO FEDER (contrôle, conseil et suivi)
- la réglementation des aides (veille, information et sensibilisation)
- la commande publique (veille, conseil et assistance, élaboration du Guide de la commande publique, gestion des procédures de marchés, des Commissions d'ouverture des plis et d'attribution)

# FOCUS

## LE PARCOURS D'UN PROJET depuis la demande jusqu'au paiement final



Délai moyen entre l'avis du Bureau et la validation du Conseil Exécutif = 12 jours



## LA GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE DES AIDES

Les aides aux énergies renouvelables et à la maîtrise de l'énergie sont financées via différents programmes que sont :

- **le CPER** (Contrat de Plan État Région) au titre du partenariat entre la CdC-AUE et l'ADEME
- **le Cadre territorial de compensation** au titre du contrat d'assistance opérationnelle AUE-EDF
- **les crédits européens du mesures 4a, 4c du PO FEDER 2014-2020** (Programme Opérationnel - Fond Européen de Développement Régional)



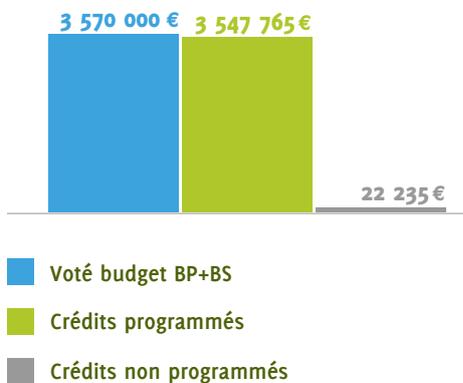
### ■ Les instances de programmation

En 2021 l'AUE a présenté **415** rapports aux différentes instances de programmation :

- **2 Bureaux,**
- **2 Corepa,**
- **20 Conseils Exécutifs.**

### ■ La programmation en chiffres (Hors FEDER)

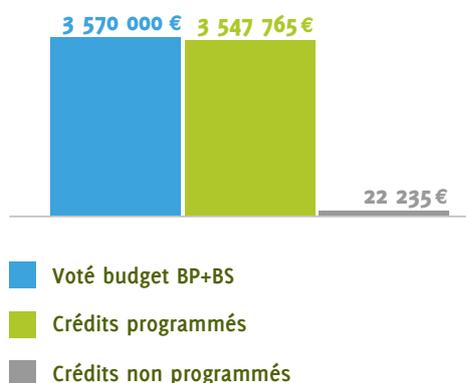
#### A) LES CRÉDITS PROGRAMMÉS



Le taux global de consommation des AP/AE des lignes suivies par l'AUE (hors FEDER) s'élève à 99,37 %. **Sur les deux dernières années le taux moyen s'élève à 98,18 %.**



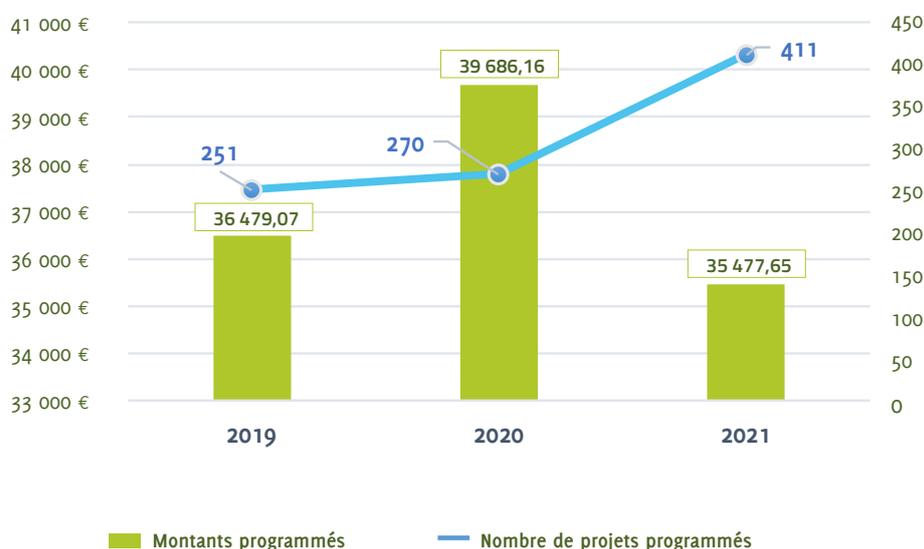
### A) LES CRÉDITS PROGRAMMÉS



Le taux global de consommation des AP/AE des lignes suivies par l'AUE (hors FEDER) s'élève à 99,37 %. **Sur les deux dernières années le taux moyen s'élève à 98,18 %.**

### B) LE NOMBRE DE PROJETS PROGRAMMÉS (HORS FEDER)

**411** projets ont été programmés pour un montant de subvention de **3 547 765 €**. Par rapport à 2020, ce sont 145 dossiers supplémentaires qui ont été programmés. Hors FEDER, les montants programmés restent quasiment identiques aux années précédentes.



Par rapport à la moyenne des deux années précédentes, **le nombre de dossiers programmés a progressé de 53%**.

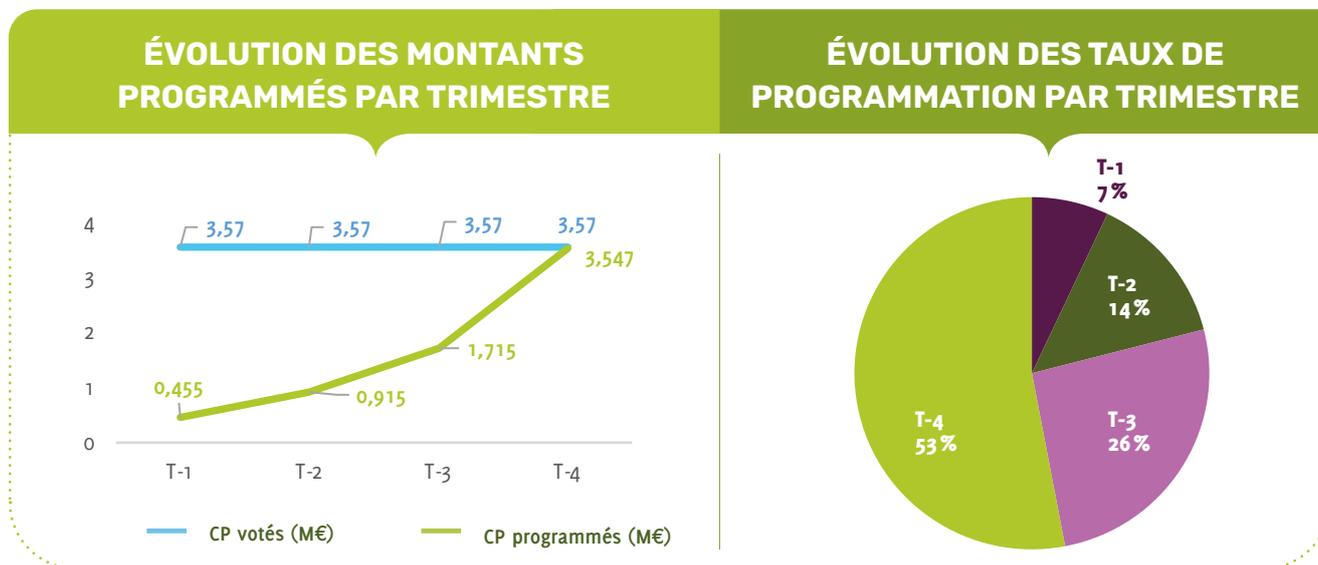
En 2021, hors FEDER, le montant moyen de subvention est de **8 632€**.

Pour le CPER, ce montant est nettement supérieur puisqu'il s'élève à **22 325 €** et pour les aides du cadre de compensation celui-ci est de **6 106€**.



## C) L'ÉVOLUTION DES TAUX DE PROGRAMMATION PAR TRIMESTRES

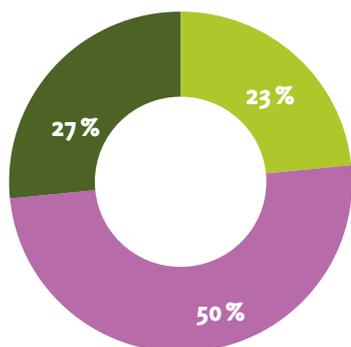
79 % de la programmation a été effectuée durant les deux derniers trimestres.



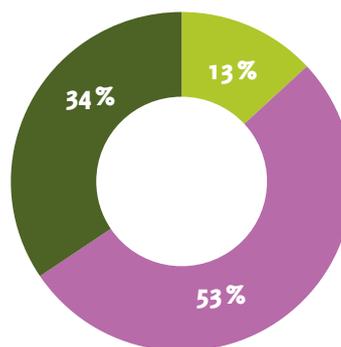
## D) LES BÉNÉFICIAIRES

LA RÉPARTITION DES PROJETS ET DES SUBVENTIONS  
PAR TYPE DE BÉNÉFICIAIRES POUR LE CPER

## RÉPARTITION DU NOMBRE DE PROJETS EN %



## RÉPARTITION DES MONTANTS DE SUBVENTIONS EN %



■ Associations

■ Bénéficiaires publics

■ Entreprises

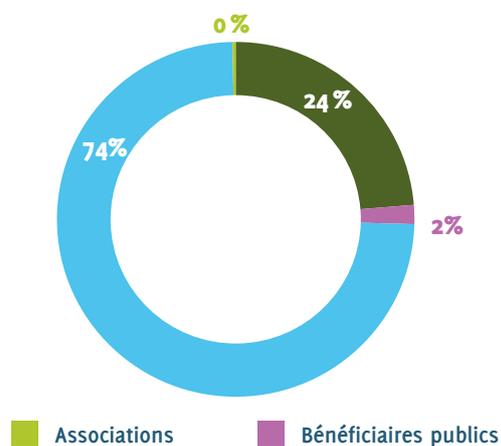
Pour CPER les **projets portés par des entreprises et associations** ont été présentés lors de 2 Conseils Exécutifs (50% des projets soumis au CE sur cette ligne budgétaire) pour un volume de subventions de **679 779 €** (47% des montants individualisés).

**32 projets** ont été portés par des **collectivités** pour un montant de subventions de **748 000 €** soit 53 % des montants individualisés.

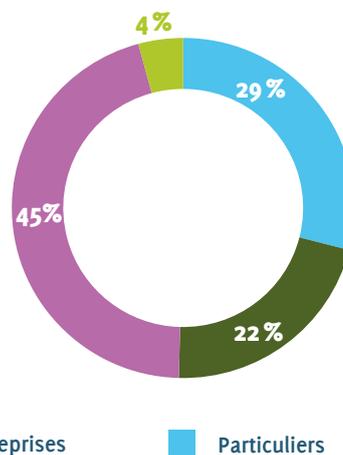


## LA RÉPARTITION DES PROJETS ET DES SUBVENTIONS PAR TYPE DE BÉNÉFICIAIRES DU CADRE TERRITORIAL DE COMPENSATION

### RÉPARTITION DU NOMBRE DE PROJETS EN %



### RÉPARTITION DES MONTANTS DE SUBVENTIONS EN %



Pour le « Cadre territorial de compensation », 347 subventions ont été présentées lors de 15 Conseils Exécutifs. Pour **les particuliers et les entreprises 341 projets** ont été présentés (98% des projets soumis au CE sur cette ligne budgétaire) pour un montant de **1 563 500 €** (74% des montants individualisés).

### E) LES ACTES ATTRIBUTIFS DE SUBVENTION

Durant l'année 2021 ce sont près de **400 actes** qui ont été pris par les services.

### F) LES MESURES

Les opérations soutenues sur le 3310 relèvent de **3 mesures** :

1

Accompagner l'efficacité  
énergétique des bâtiments

2

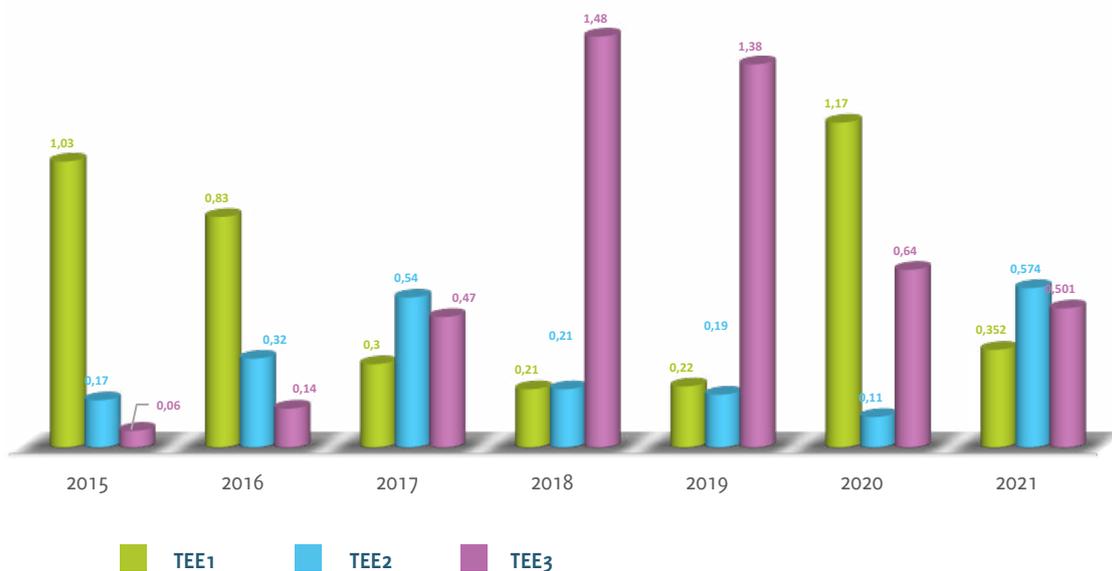
Favoriser le Développement  
des énergies renouvelables

3

Accompagner démarches  
territoires Énergie Air Climat



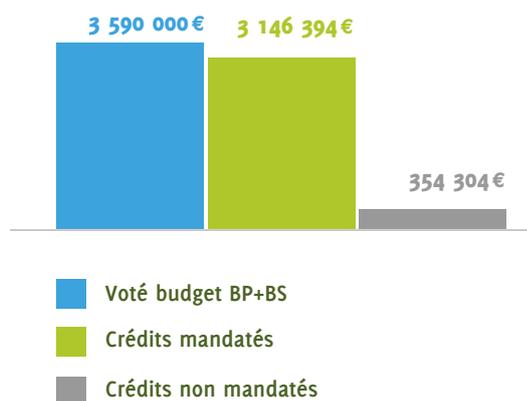
## L'ÉVOLUTION DES CRÉDITS PROGRAMMÉS PAR MESURES EN M€



Durant les 2 premières années et la dernière année de programmation l'efficacité des bâtiments a mobilisé une majorité des crédits alors que durant les années 2018 et 2019 ce sont les aides à la rénovation de l'éclairage public qui ont prédominé. En 2021, la programmation s'est équilibrée. Il convient de signaler que les crédits affectés aux énergies renouvelables ont été multipliés par 3 retrouvant ainsi le niveau de 2017.

### ■ Les mandatements en chiffres (Hors FEDER)

#### A) LES MONTANTS MANDATÉS

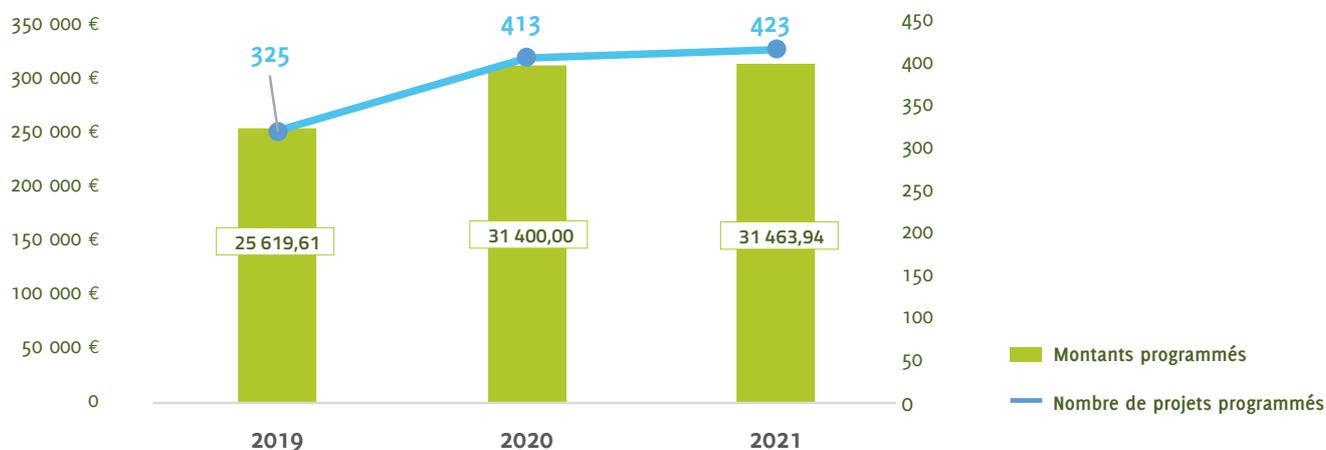


En 2021, le taux de consommation des CP et CFP a atteint les 87,6%. Pour l'investissement ce taux est porté à 93%. Il demeure néanmoins excellent au regard de l'impact de la crise sanitaire.

En 2021, 3,3M de crédits FEDER ont été proposés au mandatement par l'AUE et ne figurent pas dans l'histogramme ci-contre.



## B) LE NOMBRE DE MANDATS



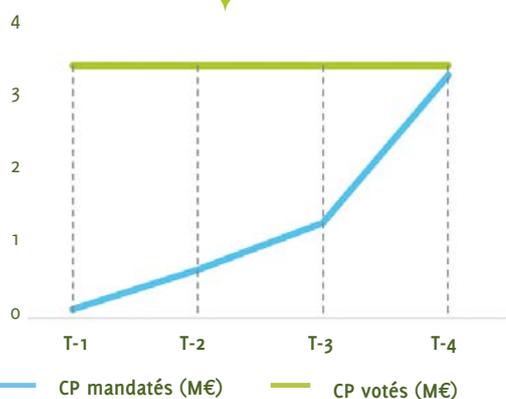
Hors FEDER, en 2021 les mandatements ont été très importants (3,14M€) auxquels s'ajoutent les mandatements FEDER (3,3M€).

Le nombre et le montant de mandatements (hors FEDER) sont quasiment au même niveau de ceux de l'année 2020.

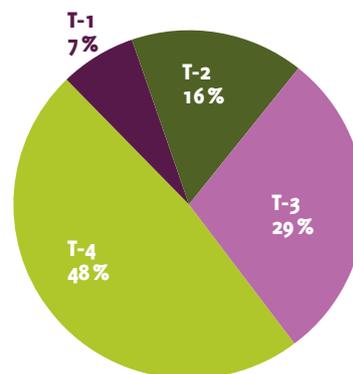
## C) L'ÉVOLUTION DES TAUX DE MANDATEMENT PAR TRIMESTRES

Comme les deux années précédentes, près de 80% des mandatements se sont concentrés sur les 2 derniers trimestres. En 2021, 48% des mandatements ont été effectués durant le dernier trimestre contre 62% en 2020.

### ÉVOLUTION DES MANDATEMENTS PAR TRIMESTRE



### % DE MANDATEMENTS PAR TRIMESTRE





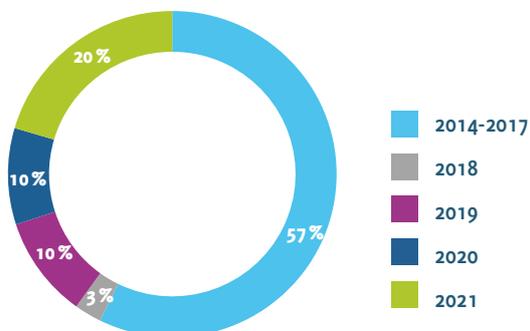
## Le stock d'AP et d'AE fin 2021

Le stock d'AP au 31 décembre 2021 s'élève à **8 797 364 €**  
répartis de la façon suivante :

|                            | INVESTISSEMENT     | FONCTIONNEMENT   | TOTAL              |
|----------------------------|--------------------|------------------|--------------------|
| 3212 Cadre de compensation | 3 296 707 €        |                  | 3 296 707 €        |
| 3213 CPER                  | 104 585 €          |                  | 104 585 €          |
| 3310 CPER                  | 2 851 511 €        | 82 000 €         | 2 933 511 €        |
| 3311 Cadre de compensation | 2 332 561 €        | 130 000 €        | 2 462 561 €        |
| <b>TOTAL</b>               | <b>8 585 364 €</b> | <b>212 000 €</b> | <b>8 797 364 €</b> |

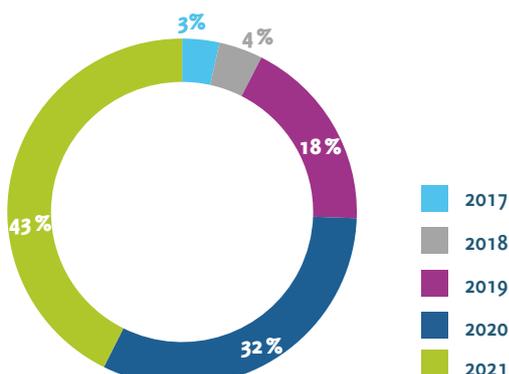
### A) LA RÉPARTITION DU STOCK AP PAR MILLÉSIMES

#### PROGRAMMES 3212-3311



Le stock d'AP du cadre de compensation s'élève à **5 759 268 €** au 31 décembre 2021. Les AP antérieures à 2018 constituent 57 % du stock d'AP, celles à compter de 2018 représentent 48% du stock.

#### PROGRAMMES 3213-3310



Concernant les lignes 3213 et 3310, le stock d'AP s'élève à **3 038 096 €** au 31 décembre 2021. Les AP antérieures à 2020 constituent 25% du stock d'AP, celles de 2020 et 2021 représentent 75% du stock.

**B) L'AVANCEMENT DU CPER AU 31 DÉCEMBRE 2021**

En 2021, **77** pré-mandats CPER ont été effectués par l'Agence pour un montant de **1 326 767 €**.

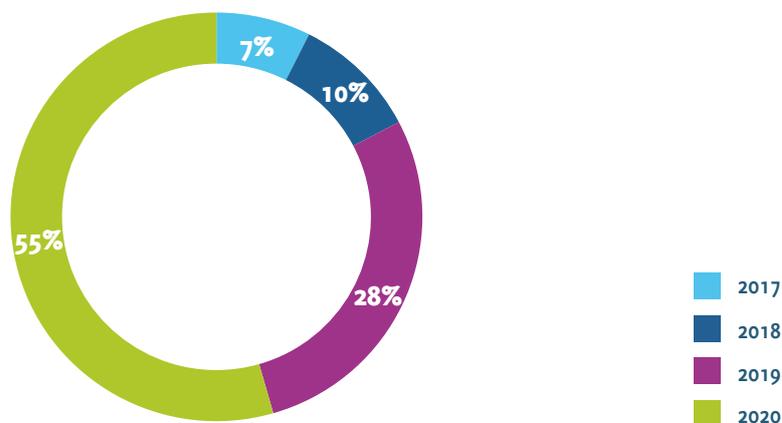
**C) LE BILAN DE LA PROGRAMMATION 2015-2020**

| PROGRAMMATION        |                         |  |  |                                 | MANDATEMENT           |                                 |                                 |
|----------------------|-------------------------|--|--|---------------------------------|-----------------------|---------------------------------|---------------------------------|
| Budget 2015-2021 (1) | Montants programmés (2) | Montants sous réalisations et déprogrammations (3) | Montants programmés actualisés (4) = (1-3) | Taux de réalisation (5) = (4/1) | Montants mandatés (6) | Taux de mandatement (7) = (6/1) | Taux de mandatement (7) = (6/4) |
| 9 120 000            | 9 563 023               | 850 000  | 8 713 023                                  | 95,6 %                          | 6 526 767             | 71,5 %                          | 75 %                            |

Au 31 décembre 2021, le taux de consommation des crédits de la programmation 2015-2020 s'élève à **71,5%**. Le reliquat de crédits à mandater s'élève à **2 186 000€**.

Ce reliquat de crédits correspond à des opérations d'envergure qui se réalisent sur plusieurs années et qui ont démarrées en 2019 et 2020. Il s'agit essentiellement d'opération de rénovation de bâtiments au niveau BBC et de rénovation exemplaire de l'éclairage public dont les fins de chantier sont prévues en 2022 et 2023. Les subventions correspondantes devraient donc être soldées en quasi-totalité en 2023.

**LA RÉPARTITION EN %  
DES MILLÉSIMES DE CRÉDITS DES PROJETS  
EN COURS DE RÉALISATION**





## Le FEDER

### A) LA PROGRAMMATION

En 2021, **sur la mesure 4c** qui relève des compétences de l'Agence **un rapport d'instruction** a été transmis pour programmation pour la rénovation de **140 logements sociaux** pour un montant de subvention de **1,6M€**.

**Sur la mesure 4e** pour laquelle l'Agence est service instructeur, **1 projet** a été présenté aux instances pour un montant de **0,3M€**.

**4 rapports** ont été présentés par l'Agence à 2 COREPA pour ajuster les plans de financement et les calendriers de réalisation.

### B) LES MANDATEMENTS

Concernant **les mesures 4a et 4c, 5 projets** ont été certifiés pour des subventions correspondantes de **2 825 000 €** qui ont contribué à l'évitement du dégageement d'office. Les certifications réalisées par l'Agence ont été conformes aux prévisions de certifications de dépenses.

Pour les autres mesures pour lesquelles le Département Intervention est service instructeur et certificateur (mesures 5 et 8), **2 projets ont été certifiés** pour un montant de subvention proposé de **491 000 €**.

### C) LES CONTRÔLES 2020

**3 audits ont été opérés en 2021** par les instances de contrôle sur des projets pour lesquels l'Agence est service instructeur.

| OEC « CARTOGRAPHIE AMIANTE »<br>(5B)                            | OEC « CARTOGRAPHIE AMIANTE »<br>(5B)                      | ITI CAB « AUDIT ÉNERGÉTIQUE<br>BÂTIMENTS COMMUNE DE BASTIA »<br>(MESURE 4C) |
|---|---|---|
| >> Contrôle rapport d'audit<br>d'opération effectué par la CICC | >> Contrôle certification risque<br>effectué par la DRFIP | >> Contrôle qualité gestion effectué<br>par la DAEI                         |
| >> Pas de reversement demandé                                   | >> Pas de reversement demandé                             | >> Pas de reversement demandé   |

## LA COMMANDE PUBLIQUE

Le Département Intervention assure **la coordination et l'exécution des procédures liées à la passation de l'ensemble des marchés publics** conformément à la législation en vigueur, en coopération avec les différents services.

**Cette action repose sur les principales missions suivantes:**

- Définition et recensement des besoins des services.
- Préparation, passation de l'ensemble des marchés publics (fournitures, services, travaux).
- Suivi de l'exécution des marchés publics.
- Suivi administratif, juridique et financier des marchés.
- Veille juridique permettant de suivre au plus près les évolutions législatives, réglementaires et jurisprudentielles.



## ■ Actions mises en place en 2021

En 2021, le Département Intervention a organisé **3 commissions d'appel d'offres** et **14 commissions MAPA** permettant l'attribution de **9 marchés** à procédure adaptée d'un montant supérieur à **40 000 € HT**.

Le Département intervention a également participé à la rédaction de **47 marchés publics** et a effectué **10 contrôles et certifications** des procédures marchés publics imposés par l'Autorité de Gestion dans le cadre de l'instruction et des certifications de dépenses FEDER.

Au total, **47 marchés** de tout montant ont été passés en 2021.

**8 rapports** relatifs à l'activité marché public ont été présentés au Conseil d'Administration de l'Agence.

Le Département a également assuré le suivi et l'exécution des **27 marchés à bons de commande** notifiés les années précédentes, pour rappel ces marchés passés sous la forme d'accords-cadres mono attributaire permettent d'effectuer les commandes récurrentes en facilitant le travail des services tout en générant des économies d'échelles.

## FOCUS

Afin de fluidifier la passation des marchés et de sécuriser d'avantage les procédures, le Département Intervention a élaboré :

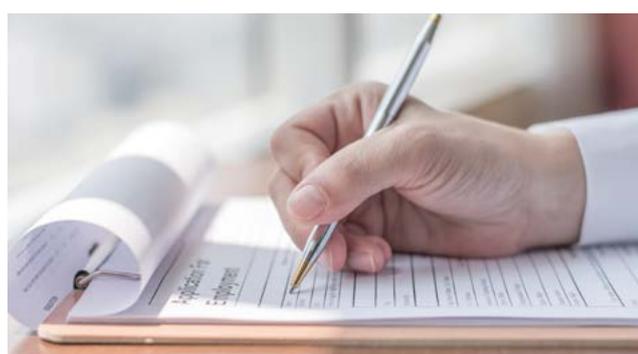
**LE NOUVEAU GUIDE DE PROCÉDURE INTERNE DE LA COMMANDE PUBLIQUE**

ainsi que

**LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (CAO).**

## ■ Procédures lancées en 2021

| Strates H.T.                | PROCÉDURES 2021 |           |                     |
|-----------------------------|-----------------|-----------|---------------------|
|                             | Lancées         | Notifiées | Classées sans suite |
| < 39 999,99 €               | 30              | 30        | 0                   |
| de 40.000,00 à 220.999€ H.T | 14              | 9         | 5                   |
| > 221.000,00 €              | 3               | 0         | 3                   |
| <b>TOTAL</b>                | <b>47</b>       | <b>39</b> | <b>8</b>            |



## NATURE DES MARCHÉS LANCÉS EN 2021

|                                |           |
|--------------------------------|-----------|
| Marchés Publics de Fournitures | 15        |
| Marchés Publics de Services    | 32        |
| Marchés Publics de Travaux     | 0         |
| <b>TOTAL</b>                   | <b>47</b> |

# 3

## LE SECRÉTARIAT

### GÉNÉRAL (4 SALARIÉS)



**LAETITIA DESCOÏN-CUCCHI**

Secrétaire général (A)



**STÉPHANE ACQUAVIVA**

Chargé de Communication (A)



**MARIE BACCI-OPPO**

Chargée de Communication (A)



**ALIONA NICOLAÏ**

Chargée de Communication (A)



## LES MISSIONS

En lien direct avec les services, la Direction et la Présidence de l'Agence, le Secrétariat Général assure une mission de coordination transversale. Il est notamment chargé de l'organisation et la gestion des instances ainsi que de l'élaboration et la mise en œuvre la communication de l'Agence.

### ■ LA GESTION DES INSTANCES :

Organiser, planifier et assurer le suivi des instances de l'AUE que sont le Bureau et le Conseil d'Administration.

Organiser les réunions du Conseil de l'Énergie, de l'Air et du Climat (CEAC), instance consultative de la Collectivité de Corse.

### ■ LA GESTION DE LA COMMUNICATION DE L'AGENCE :

**Axe N°1** - Affirmer l'identité de l'AUE et faire connaître ses missions.

**Axe N°2** - Informer sur les services proposés par l'AUE.

**Axe N°3** - Sensibiliser le grand public aux écogestes via des messages d'intérêt général.

**Axe N°4** - Gagner de la notoriété, créer des temps forts.

**Axe N°5** - Informer et fédérer les équipes en interne.



## LES INSTANCES

### Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration s'est réuni à **6 reprises** en 2021. Les réunions ont eu lieu à Aiacciu et en visio conférence avec les administrateurs présents à Bastia, Corti et Portivechju, et également par voie dématérialisée.

#### PRINCIPAUX DOSSIERS

La réunion du **22 septembre 2021** a été marquée par l'installation du nouveau Conseil d'Administration, sous la Présidence de Julien Paolini, intervenue à la suite des dernières élections territoriales. À cette occasion les membres du Bureau ont été désignés, de même que les membres de la Commission d'Appels d'Offres, de la Commission de suivi des carrières et de la Commission de discipline.

Le Conseil a tenu le Débat d'Orientations Budgétaires pour l'exercice 2021, puis examiné et adopté le Compte de Gestion et le Compte Administratif 2020 ainsi que les Budget Primitif et supplémentaires 2021.

Le Conseil d'Administration s'est prononcé le **6 janvier 2021** sur le « Contrat d'Assistance opérationnelle AUE-EDF » qui confie à l'AUE la mise en œuvre de 6 actions de maîtrise de demande d'énergie pour le compte d'EDF pour la période 2021-2024 au titre du « Cadre Territorial de Compensation » via une enveloppe de 71 millions €.

Les administrateurs ont également validé l'adhésion ou le renouvellement de l'adhésion de l'AUE a plusieurs réseaux nationaux tels que le SER, Energies partagées, TerriSTORY-Dev, FNC-CR, RARE, FNAU..., de même que la participation de l'Agence au Programme européen NESOI et le portage du déploiement du Programme SEIZE en Corse.

En avril un rapport d'information relatif au bilan du CPER 2015-2020 a été présenté au Conseil. En 2021, ce dernier a adopté un nouveau Guide des procédures internes de la Commande publique de même que le lancement en septembre d'un marché de Location Longue Durée véhicules et de prestations de complémentaires santé et prévoyance, et en juin celui du marché relatif à l'« Assistance des ménages pas les Conseillers du Programme ORELI ».

En juin également les administrateurs ont acté le déménagement des équipes de la Direction déléguée à l'aménagement du territoire dans les locaux de Noel Franchini.

En décembre la 1<sup>re</sup> prestation d'AMO réalisée dans le cadre de l'offre de service l'AUE a été approuvée afin d'accompagner la ville de Corte dans son projet d'aménagement urbain d'ensemble.

**5** Réunions  
du CA

**3** Réunions  
du Bureaux



### Le Bureau

Le Bureau s'est réuni à **2 reprises** en 2021. Les réunions ont eu lieu à Aiacciu et en visioconférence avec les administrateurs présents à Bastia, Corti et Portivechju et également par voie dématérialisée.

#### PRINCIPAUX DOSSIERS

À chaque réunion les membres du Bureau ont eu à se prononcer sur des dispositifs d'accompagnement des différentes filières locales et sur les projets d'entreprises, associations, particuliers, et collectivités engagés en faveur de la transition énergétique de la Corse.

À ce titre ont été examinés des dossiers de rénovation de l'éclairage public, hydroélectricité, mobilité, efficacité énergétique, bois énergie, solaire thermique, hydromaréthermie, énergies renouvelables, Vélos à Assistance Electrique etc... ainsi que des actions de sensibilisation et de communication.

Au total le Bureau de l'AUE a émis un avis favorable sur 106 projets représentant un engagement financier considérable de 3,6 millions €.

Au total le Bureau de l'AUE  
a émis un avis favorable  
sur **106** projets représentant  
un engagement financier  
considérable de **3,6 millions €**.



## LA COMMUNICATION

Après une année 2020 qui a fortement impacté ses actions, l'Agence s'est consacrée en 2021 à **la mise en œuvre des axes stratégiques définis en matière de communication afin d'affirmer l'identité de l'Agence et de mieux faire connaître ses missions.**

L'AUE s'est également mobilisée pour s'adjoindre les services de prestataires spécialisés, via le lancement de marchés publics. **Trois accords-cadres à bons de commandes** ont ainsi été attribués en 2021 pour les prestations suivantes :

- **Prestations photographiques,**
- **Prestations d'Huissier,**
- **Prestation de conseil** (doté d'une double mission : conseil et accompagnement dans la définition et l'élaboration de contenus de communication définis dans le Plan de communication de l'AUE ; Appui de l'équipe communication de l'AUE dans la coordination des différents prestataires).



L'AUE s'est également dotée en 2021 d'une **Régie d'avances**. Cette dernière permet désormais de disposer d'une carte bancaire pour régler certaines dépenses. La création de ce nouvel outil de travail était devenue indispensable. En effet, l'évolution et la modernisation des usages commerciaux ont engendré un développement des paiements en ligne. Ces derniers sont effectués en grande partie pour acheter des espaces publicitaires sur les réseaux sociaux.

### ■ **Axe N°1**

#### **Affirmer l'identité de l'AUE et faire connaître ses missions**



La communication institutionnelle de l'Agence doit permettre au grand public, aux professionnels et aux partenaires de l'AUE de mieux la positionner dans son écosystème. Il s'agit de la présenter comme **l'Acteur public de la transition énergétique de la Corse**. L'AUE est en effet l'Agence de référence pour la transition énergétique et l'aménagement durable de notre île, chargée par la Collectivité de Corse de définir et mettre en œuvre, avec les acteurs du territoire, les politiques publiques dans ces domaines.



## PLATEFORME DE MARQUE

L'Agence a mené en fin d'année un travail participatif et collaboratif avec l'ensemble des salariés pour procéder à l'écriture de sa plateforme de marque. Ce document de référence constitue le socle identitaire et stratégique de l'AUE :

- Il définit la mission, la vision et les valeurs de l'Agence.
- Il établit une vision de l'institution partagée par tous.
- Il assure une communication interne/externe cohérente.

## NEWSLETTER EXTERNE

Le lancement de la première newsletter mensuelle de l'Agence a été opéré à l'été 2021. Tous les derniers jeudis du mois les abonnés (collectivités et professionnels) peuvent désormais retrouver les actualités de l'AUE, connaître les dispositifs de soutien financier qu'elle propose, savoir comment ses experts peuvent les accompagner et accéder aux données produites et analysées par l'Agence. La Newsletter compte déjà **386 abonnés**.

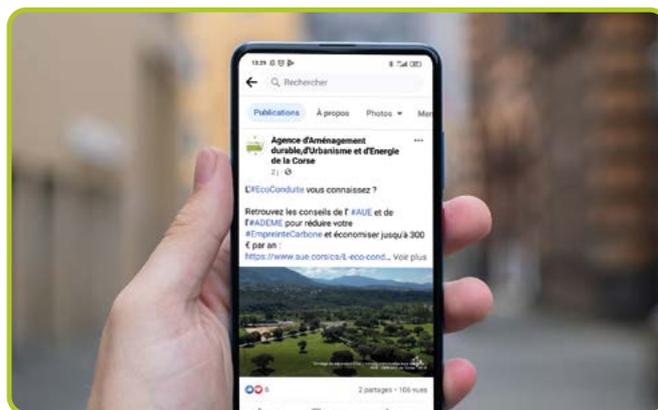


## SITE INTERNET ET RÉSEAUX SOCIAUX

L'Agence dispose d'un site internet et de réseaux sociaux (Facebook, Twitter, LinkedIn) qui ont été animés tout au long de l'année pour informer sur ses dispositifs et ses actions.

Le site [www.aue.corsica](http://www.aue.corsica) a enregistré **90 073 visiteurs** en 2021 pour **433 370 pages consultées**.

La communauté de l'AUE présente sur les réseaux sociaux a augmenté en 2021 avec **5 035 fans pour sa Page Facebook** de l'Agence comptabilisé, **544 abonnés au compte Twitter** et **433 sur LinkedIn**.



## GOODIES

L'AUE a procédé à l'achat et au marquage d'objets à l'effigie de l'AUE remis à ses équipes. **Le choix de ces goodies a été guidé par la volonté de l'Agence de maintenir son engagement en faveur du développement durable.** Gobelets en plastique recyclé, tasses en céramique et bouteilles thermos sont autant d'objets permettant aux salariés d'être les premiers ambassadeurs de l'AUE.

L'AUE a également fait réaliser pour la première fois des calendriers à son effigie pour une distribution à ses salariés, mais aussi à l'externe afin de faire connaître l'Agence hors les murs. Enfin, l'encadrement des photos issues d'une exposition sur les Energies Renouvelables commandée lors du 1<sup>er</sup> Salon Energ'îles ont été apposés dans les locaux de l'Agence pour valoriser une partie de ses missions en faveur de la transition énergétique.





## ■ Axe N°2

### Informers sur les services proposés par l'AUE



La communication opérationnelle de l'Agence vise à informer ses différentes cibles (particuliers, collectivités, entreprises) de façon précise et efficace sur les **différents services** qu'elle propose : **conseils aux collectivités, aux professionnels et aux porteurs de projets, aides et dispositifs de soutiens financiers, collecte, production et analyse de données.**

Cela se traduit par **des campagnes de communication grand public et d'outils plus ciblés** (brochures, lettre d'information, Fiches opérations exemplaires, mailing, réunions de terrain).

### CAMPAGNE

L'AUE a poursuivi sa communication afin d'informer le public sur l'évolution du Dispositif de rénovation de maisons individuelles « ORELI » qui est passé en 2021 d'une phase expérimentale à une phase de massification avec des aides financières plus incitatives. Une campagne grand public a été diffusée sur des supports de presse écrite, sur France 3 Corse Via Stella, sur les radios locales, le site internet de l'Agence et ses réseaux sociaux (Facebook, Twitter, LinkedIn) aux mois de mai et juin 2021.

### CAMPAGNE « APPELS À PROJETS »

Cette année encore l'Agence a déployé une vaste campagne d'information et de sensibilisation pour promouvoir de façon lisible, efficace et coordonnée l'ensemble des Appels à Projets qu'elle a lancés avec différents partenaires (ATC-ADEME-ODARC-EDF) afin de soutenir les projets locaux dans les secteurs du Solaire Thermique, Bois-Energie, Bâtiments, Eclairage public, la petite hydroélectricité. Une campagne grand public a été diffusée sur des supports de presse écrite, sur France 3 Corse Via Stella, sur les radios locales, le site internet de l'Agence et ses réseaux sociaux (Facebook, Twitter, LinkedIn) au mois d'avril 2021.

### CAMPAGNE « AIDE À L'ACHAT DE VAE »

L'Agence a communiqué pour mettre en lumière son dispositif d'aide à l'achat de Vélos à Assistance Electrique (VAE) destiné à encourager la population à faire évoluer ses comportements vers une mobilité plus durable. Une campagne grand public a été diffusée sur des supports de presse écrite, le site internet de l'Agence et ses réseaux sociaux (Facebook, Twitter, LinkedIn) en juillet 2021.



## ■ Axe N°3

### Sensibiliser le grand public aux écogestes via des messages d'intérêt général



L'AUE délivre des messages d'intérêt général pour sensibiliser le grand public aux écogestes permettant de **lutter contre le réchauffement climatique et améliorer la qualité de l'air**.

#### CAMPAGNE « MOBILITÉ ACTIVE »

L'Agence a poursuivi sa campagne de promotion de la « Mobilité active » destinée à sensibiliser la population ainsi que les collectivités et les entreprises à la nécessité de bouger autrement en privilégiant la marche, l'usage de la trottinette ou du vélo pour respecter les règles de distanciation sociale, préserver la qualité de l'air, son budget et son bien-être.

La campagne a été diffusée sur des supports de presse écrite, sur les radios locales, sur le site internet de l'Agence et ses réseaux sociaux (Facebook, Twitter, LinkedIn) au mois d'août 2021.

Dans le cadre de cette campagne des supports ont également été diffusés sur nos réseaux sociaux pour indiquer que l'AUE accompagne les collectivités dans le développement de la mobilité active et les entreprises dans la réalisation de leur plan de mobilité.



## « Muvemucci altrimenti »

#### CAMPAGNE « QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR »

Dans le contexte sanitaire lié à la pandémie, la campagne lancée en 2019 afin de sensibiliser sur l'importance de la qualité de l'air intérieur est devenue plus que jamais d'actualité. En période de confinement nous avons été contraints de passer encore plus de temps à la maison et il est donc apparu d'autant plus important de renouveler l'air de son logement plusieurs fois par jour. L'AUE a donc poursuivi et amplifié la campagne « Casa ariosa, casa sana » via des spots radios, spot tv diffusés sur France 3 Corse, les réseaux sociaux, la Newsletter et le site web de l'AUE en février, novembre et décembre 2021.



## « Casa ariosa, casa sana »



### CAMPAGNE « ECO CONDUITE »

Pour réduire les impacts environnementaux du seul secteur des transports, responsable de près d'un tiers des émissions de gaz à effet de serre, il devient urgent de faire évoluer nos modes de déplacements et de changer nos comportements. L'AUE a lancé avec l'ADEME une vaste opération de communication pour encourager la population vers un comportement de conduite plus responsable.

Une campagne grand public a été diffusée via des spots radios, spot tv diffusée sur France 3 Corse, des supports presse écrite, le site internet de l'Agence et ses réseaux sociaux (Facebook, Twitter, LinkedIn) en septembre 2021, à l'occasion de la Semaine européenne de la mobilité durable.

## « Muvemucci altrimenti »

**Muvemucci altrimenti !**

**Pour faire des économies d'énergie, j'adopte l'éco-conduite :**

- ✓ je réduis la vitesse
- ✓ je vérifie la pression des pneus
- ✓ j'évite les surcharges inutiles

Sur une année, l'éco-conduite c'est

- ✓ - 700 kg de CO2 soit 12 allers retours Ajaccio Bastia
- ✓ - 30 % de carburant
- ✓ Jusqu'à 300 euros d'économies

Plus d'informations sur [www.aue.corsica](http://www.aue.corsica) [www.corse.ademe.fr](http://www.corse.ademe.fr)

### CAMPAGNE « SEIZE »

Porté par l'EcoCO2 en partenariat avec l'AUE, le programme SEIZE propose aux entreprises et collectivités corses des outils gratuits et sur-mesure pour connaître et comprendre leur consommation d'énergie et ensuite agir pour mieux la maîtriser. Le programme SEIZE vise un objectif de 1 350 professionnels accompagnés dans la maîtrise de leur de-

mande en énergie à la fin de l'année 2022 en Corse. Le lancement de ce dispositif a eu lieu via une conférence de presse organisée par l'AUE en octobre 2021. Dans le cadre de cette campagne de sensibilisation des supports ont été diffusés sur nos réseaux sociaux, la Newsletter de l'AUE et le site internet entre octobre et décembre 2021.

**Corse infos**

**Entreprises et collectivités guidées sur le chemin vert**

Le programme Seize se présente comme l'outil « sur mesure » pour permettre aux professionnels d'adopter des écogestes. Objectif : limiter la consommation afin de valider nos ambitions régionales d'une autonomie énergétique d'ici 2050. Mode d'emploi livré à l'Agence AUE.

**SEIZE** Corsica

**UN'ENERGIA PÈ L'AVVENIRE**  
Ensemble construisons la Corse de demain

Programme d'accompagnement aux économies d'énergie pour les professionnels et collectivités en Corse

L'autonomie énergétique de la Corse en 2050 ?

C'est possible avec le programme SEIZE, qui vous donne les clés pour mieux comprendre les enjeux de la transition énergétique et vous accompagne pour réaliser des économies d'énergie.

- Se former Ateliers de formation
- Mesurer Kit de mesure à son énergie
- Agir Ades & dispositifs



## ■ Axe N°4

### Gagner de la notoriété, créer des temps forts



La communication événementielle de l'AUE permet de créer des temps forts qui mettent en lumière l'Agence, ses missions et les acteurs publics, privés, ou simples particuliers qui s'engagent au quotidien pour la transition énergétique de la Corse et de l'aménagement de son territoire. Il s'agit notamment de Colloques, Séminaires, Journées d'information et d'animation, Concours, réunions de terrain etc.



#### WEB-TV « ENERG'ISULE »

De manière régulière l'AUE organise un Salon baptisé « Energ'îles ». Axé sur la problématique énergétique des territoires insulaires et programmé sur 2 jours, il est à la fois destiné à un public d'experts, via un colloque, et au grand public, à travers un ensemble d'animations.

Depuis la crise sanitaire, l'Agence a pris le parti de transformer cette manifestation en version 100 % digitale via une série de 3 émissions TV réalisées et présentées en direct sur le web via le Site internet et la page Facebook de l'AUE. Les équipes de l'AUE ont effectué le travail nécessaire à la réalisation de l'Édition 2021 de cet événement mais il dû être annulé en dernière minute en raison de l'indisponibilité des invités insulaires de la Guadeloupe, la Réunion et la Martinique du fait du contexte tendu de leur territoires.

#### CONCOURS « TROPHÉES ÉNERGIES »

Comme chaque année, l'AUE a organisé son jeu-concours digital afin de mettre en valeur et récompenser les porteurs de projets exemplaires réalisés en Corse au cours de l'année. Ces projets portent sur le développement des énergies renouvelables, la maîtrise de l'énergie, l'amélioration de la qualité de l'air, ou sur la mobilité durable. Après sélection du jury, les meilleurs projets de chaque catégorie ont été soumis aux votes des internautes via des vidéos de présentation diffusées sur la Page Facebook de l'Agence du 27 janvier au 03 février 2022. L'Édition 2021 a été une belle réussite avec :

- **2 022 mentions j'aime** sur les vidéos durant le Concours TROPHÉES énergies
- **17 934 vues** des vidéos sur la période du concours,
- **8 128 interactions** avec les vidéos,
- **153 mentions j'aime** supplémentaires sur la page de l'AUE soit environ 3 % d'augmentation pour un total de 5 035 abonnés.

■ **Axe N°5****Informers et fédérer les équipes en interne**

La Communication interne de l'AUE se traduit par l'élaboration d'actions et de supports de communication destinés à informer les salariés, à **créer du lien et fédérer les équipes** (Livret d'accueil des nouveaux arrivants, Trombinoscope, Newsletter mensuelle, séminaire annuel, évènements conviviaux la vie l'Agence, documents types etc.).

**NEWSLETTER « A LEIA »**

Depuis 2019, chaque mois, la Newsletter interne permettait de partager les informations relatives à la vie de l'Agence et à l'activité des différentes équipes. Avec le lancement de la Newsletter externe de l'AUE dédiée à la promotion des dispositifs et actions de l'Agence, « A Leia » est désormais centrée exclusivement sur la vie interne de l'Agence.

Cette dernière a été totalement repensée, en interne, pour servir la nouvelle ligne éditoriale, mais également pour préparer son passage au format numérique, effectué depuis l'édition de septembre 2021. La ligne éditoriale a été affinée dans l'objectif de mettre en valeur les collègues et leur travail. À cet effet, de nouvelles rubriques ont été créées comme « 1 journée avec... » qui nous permet de suivre le travail quotidien d'un collègue afin de valoriser ses tâches et ses missions ou encore « Incontru » qui propose aux lecteurs le portrait chinois d'un collègue.

Février 2020 #4

**A LEIA**  
LETTRE D'INFORMATION  
INTERNE DE L'AUE

**LA PHOTO DU MOIS**

**L'ACTUALITÉ**

L'AUE participe à la Conférence territoriale de l'Économie Sociale et Solidaire

Suite à la 2ème Conférence territoriale de l'ESS organisée à Bastia en novembre 2019 par le Président du Conseil Exécutif et la Préfète de Corse, un travail collaboratif a été lancé sur 4 thèmes :

- L'ESS en faveur de la clause sociale dans la commande publique
- Quand l'économie circulaire est sociale et solidaire
- L'ESS en faveur de la mobilité durable et inclusive

Notre Collègue Sophie Raspail anime le groupe « mobilité » pour l'AUE avec le réseau Mob'In Corsica et l'Attellu Mobilità (Balagne).

Près de 70 personnes ont participé à la plénière du 17-02 pour dresser un état des lieux et identifier les besoins des acteurs et des territoires.

Calendrier :

- 18-09 : validation du diagnostic et travail sur propositions
- 14-09 : restitution des propositions et élaboration de fiches actions
- 23-11 : restitution des travaux en COPIL pendant le mois de l'ESS

**LE PRÉSIDENT JEAN BIANCUCCI ÉTAIT AU LEP JULES ANTONINI LE 7 FÉVRIER POUR FÉLICITER LES PROFESSIONNELS QUI ONT PARTICIPÉ AU STAGE FINANCÉ PAR L'AUE ET L'ADOME AFIN D'ADAPTER LEURS PRATIQUES EN MATIÈRE DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ET DE CONSTRUCTION DE BÂTIMENTS PERFORMANTS.**

**1, 2, 3 LE CHIFFRE DU MOIS**

**52%**

C'est le pourcentage de femmes au sein des effectifs de l'AUE. Elles représentent désormais 42 % des catégories A, 80 % des catégories B et 62 % des catégories C.

**U CALENDARIU**

**février**

- 04 Conseil d'Administration de l'AUE
- 06 Réunion préparatoire Energies
- 10 Réunion technique DGEH
- 12 Réunion Encadrement Réunion technique DGEH
- 16 Réunion technique AG
- 27 Session de l'Assemblée de Corse

Novembre 2020 #13

**A LEIA**  
LETTRE D'INFORMATION  
INTERNE DE L'AUE

**FOCUS SUR ...**

**L'équipe du Comité de Rédaction d'A Leia**

Il s'agit chaque mois en coulisse pour essayer de trouver des sujets intéressants et mettre en valeur le travail de collègues, à l'occasion du 1er anniversaire de notre Lettre d'information interne nous vous présentons celles et ceux qui travaillent à l'élaboration de chaque numéro.

Camille Straggia, Laetitia Descolin-Cucchi, Jean-Paul Ceglia et Anthony Venturi constituent l'équipe du Comité de Rédaction d'A Leia.

En accord avec la Direction et avec leur supérieur hiérarchique, ils se sont portés volontaires pour contribuer à la création, puis à l'animation mensuelle, de ce document destiné à valoriser l'engagement des salariés de notre Agence et leurs actions.

Chaque mois, ils consultent les équipes, font remonter des sujets, se réunissent, proposent de nouvelles idées. Les échanges sont riches et bienveillants. In fine les décisions se prennent toujours de façon consensuelle et unanime.

Une nouvelle page est à écrire pour 2021, si vous avez envie d'en faire partie, rejoignez-vous aussi le Comité de Rédaction !

**A LEIA 1 anu**

Votre lettre d'information interne vient de fêter ses 1 an ! Au fil de nos numéros mensuels, nous espérons avoir pu vous informer au mieux sur les actions mises en œuvre par les différentes équipes, sur les temps forts de la vie de l'AUE et même sur les hobbies de certains collègues ! Tout cela voilà un seul objectif : contribuer à renforcer le lien qui nous unis au sein de l'Agence. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et propositions d'amélioration pour les prochains numéros !

**U CALENDARIU**

**Décembre**

- 07 Comité Social et Economique
- 17 Commission Permanente équilibrante
- 18 Session de l'Assemblée de Corse



### TROMBINOSCOPE

Le trombinoscope est l'annuaire illustré des coordonnées de l'ensemble du personnel de l'Agence, classé par services. Il permet d'identifier rapidement une personne et de mettre un visage sur un nom et un poste grâce aux portraits des salariés. Ce document a vocation à évoluer au gré des arrivées et des départs et a été actualisé régulièrement en 2021.

### LIVRET D'ACCUEIL

Développé en collaboration avec les Ressources Humaines, ce document synthétique a pour objectif de faciliter l'intégration des nouveaux salariés. Il leur dispense les informations principales à retenir sur les missions, l'organisation et la culture de l'Agence. Véritable guide pratique, il a pour ambition de permettre aux nouvelles recrues de prendre rapidement leurs marques.



### LE SÉMINAIRE INTERNE 2021

L'événement a rassemblé tous les personnels de l'Agence et s'est déroulé sur 2 jours. La première journée était dédiée à l'élaboration de la future plateforme de marque de l'AUE. Ce travail, a été effectué via la formation de plusieurs petits groupes, réunis à intervalles réguliers pour effectuer des restitutions. Il a permis d'associer tous les personnels à la construction de la nouvelle identité de l'Agence. Pour la seconde journée, tous les salariés de l'Agence ont été invités à participer à une journée d'accrobranche.





# ANNEXES

Listes des subventions instruites par l'AUE et des marchés publics en cours.

## A LE FONCTIONNEMENT

### LE PROGRAMME 3310 - CPER

| Bénéficiaires           | Commune de réalisation | Opérations   | Montant Subvention |
|-------------------------|------------------------|--|--------------------|
| Association A Rinascita | Corti                  | Animation EIE 2021 (Cortonais et Plaine orientale)   | 14 375,00 €        |
| APIEU                   | Aiacciu                | Animation EIE 2021 (Grand Ajaccio)   | 13 500,00 €        |
| CAUE de Haute Corse     | Bastia                 | Animation EIE 2021 (grand Bastia)  | 14 075,84 €        |
| Primu sole              | Portivechju            | Animation EIE 2021 (Extreme sud)   | 14 375,00 €        |
| Primu sole              | Lisula                 | Animation EIE 2021 (Balagne)   | 14 375,00 €        |
| Primu sole              | Portivechju            | Animation EIE pour la période de juillet 2021 à Janvier 2022 (Extreme sud)                   | 11 666,66 €        |
| Primu sole              | L'isula                | Animation EIE pour la période de juillet 2021 à Janvier 2022 (Balagne)                       | 11 666,66 €        |
| Association A Rinascita | Corti                  | Animation EIE pour la période de juillet 2021 à Janvier 2022 (Cortonais et Plaine orientale) | 11 666,66 €        |
| CAUE de Haute Corse     | Bastia                 | Animation EIE pour la période de juillet 2021 à Janvier 2022 (grand Bastia)                  | 11 666,66 €        |
| APIEU                   | Aiacciu                | Animation EIE pour la période de juillet 2021 à Janvier 2022 (Grand Ajaccio)                 | 11 666,66 €        |
| <b>TOTAL</b>            |                        |  | <b>129 333,30€</b> |

### LE PROGRAMME 3311 - CPER

| Bénéficiaires   | Commune de réalisation | Opérations  | Montant Subvention |
|-----------------|------------------------|---|--------------------|
| Qualitair corse | Corti                  | Financement de l'association agréée de surveillance de la qualité de l'air : Qualitair Corse 2020 | 130 000,00 €       |
| <b>TOTAL</b>    |                        |   | <b>130 000,00€</b> |

## B L'INVESTISSEMENT

### LE PROGRAMME 3310 - CPER

| Bénéficiaires                    | Commune de réalisation | Opérations   | Montant Subvention |
|----------------------------------|------------------------|--|--------------------|
| Commune d'Aleria                 | Aleria                 | Diagnostic de l'éclairage public de la commune   | 8 400,00 €         |
| Commune de Santa Maria di Iota   | Santa Maria di Iota    | Diagnostic de l'éclairage public de la commune   | 8 680,00 €         |
| Commune de Piedicorte di Gaggio  | Pedicorti di Caghju    | Diagnostic de l'éclairage public de la commune   | 2 282,00 €         |
| SDE 2A                           | Aiacciu                | Diagnostic de l'éclairage public de 10 communes adhérentes du SDE2A                                | 52 144,75 €        |
| ENERLIS                          | Portivechju            | Etude préliminaire pour la réalisation d'une centrale hydroélectrique sur le ruisseau palavesani   | 32 100,00 €        |
| ENERLIS                          | Venacu                 | Etude préliminaire pour la réalisation d'une centrale hydroélectrique sur le barrage du tavulaghju | 32 100,00 €        |
| ENERLIS                          | Galeria                | Etude préliminaire pour la réalisation d'une centrale hydroélectrique sur le ruisseau Du vecchio   | 32 100,00 €        |
| ENERLIS                          | Venacu                 | Etude préliminaire pour la réalisation d'une centrale hydroélectrique sur le ruisseau de l'Onda    | 32 100,00 €        |
| Commune de Suddacaro             | Suddacarò              | Audit d'un bâtiment communal   | 6 650,00 €         |
| Commune de Castellare di Casinca | U Castellà di Casinca  | Audit énergétique de l'école communale   | 7 717,50 €         |
| Commune de San Martino di Lota   | San Martinu di Lota    | Audit énergétique de l'école de Pietranera   | 6 300,00 €         |
| Commune d'Evisa                  | Evisa                  | Audit énergétique de l'ancienne gendarmerie  | 4 585,00 €         |
| SARL A CHEDA                     | Bonifaziu              | Production d'eau chaude sanitaire solaire pour 6 chambres  | 4 031,60 €         |
| Jean Silius LUCIANI              | Corti                  | Production d'eau chaude sanitaire solaire pour le bloc sanitaire du camping                        | 1 818,00 €         |
| SARL L'ALIVERA                   | Munticellu             | Production d'eau chaude sanitaire solaire pour alimenter un motel                                  | 2 147,00 €         |
| SARL YMAC                        | Zonza                  | Production d'eau chaude sanitaire solaire pour alimenter un bloc sanitaire d'un camping            | 4 000,00 €         |
| Commune de Zonza                 | Zonza                  | Etude de faisabilité d'une chaufferie Bois desservant des bâtiments communaux                      | 15 120,00 €        |
| Commune de PORRI                 | Porri                  | Rénovation exemplaire de l'éclairage public (34 points lumineux)                                   | 9 860,00 €         |
| Commune de PORRI                 | Porri                  | AMO  | 4 900,00 €         |
| Commune de Lavatoghju            | Lavatoghju             | Rénovation exemplaire de l'éclairage public (80 points lumineux)                                   | 17 680,00 €        |
| Commune de Lavatoghju            | Lavatoghju             | AMO  | 6 300,00 €         |
| Commune de Cervioni              | Cervioni               | Rénovation exemplaire de l'éclairage public (430 points lumineux)                                  | 129 000,00 €       |
| Commune de Cervioni              | Cervioni               | AMO  | 27 300,00 €        |
| Commune de Venaco                | Venaco                 | Rénovation exemplaire de l'éclairage public (244 points lumineux)                                  | 73 200,00 €        |
| Commune de Venaco                | Venaco                 | AMO  | 21 000,00 €        |
| Commune de Talasani              | Talasani               | Rénovation exemplaire de l'éclairage public (189 points lumineux)                                  | 38 630,00 €        |
| Commune de Talasani              | Talasani               | AMO  | 20 300,00 €        |

## B/ L'INVESTISSEMENT

LE PROGRAMME 3310 - CPER

| Bénéficiaires  | Commune de réalisation  | Opérations   | Montant Subvention |
|--|-------------------------|--|--------------------|
| Commune de Santa Lucia di mercurio   | Santa Lucia di Mercoriu | Diagnostic de l'éclairage public de la commune   | 3 850,00 €         |
| Commune de Sorbo Ocognano  | Sorbu è Ocagnanu        | Diagnostic de l'éclairage public de la commune   | 3 339,00 €         |
| Commune de Santu Pietru di tenda   | Santu Petru di Tenda    | Diagnostic de l'éclairage public de la commune   | 6 160,00 €         |
| Commune de Poggio Mezzana  | Poghju è Mezana         | Diagnostic de l'éclairage public de la commune   | 7 420,00 €         |
| Syndicat mixte du grand site de France conca d'oru, vignoble de patrimonio, golfe de saint florent | Bastia                  | Réalisation d'un schéma directeur d'amélioration et de rénovation de l'éclairage public des Communes de Saint Florent, Poggio d'Oletta, Patrimonio, Farinole | 19 425,00 €        |
| OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE LA COLLECTIVITE DE CORSE   | Bastia                  | Restructuration et réhabilitation d'un immeuble du centre ancien en 4 logements sociaux à Bastia 11 Rue des Mulets   | 88 450,94 €        |
| SAS Dimora Bertozzi  | Portivechju             | Etude de faisabilité Energie nouvelle Renouvelable et maitrise de l'énergie pour un bâtiment destiné à l'hôtellerie  | 6 300,00 €         |
| SARL Le refuge Orezza  | Pedicroce               | Diagnostic énergétique de l' hôtel le refuge   | 9 304,40 €         |
| Commune de san martino di lota   | San martino di lota     | Rénovation énergétique du siège social de l'association la fraternité du partage avec un objectif BBC rénovation.  | 4 900,00 €         |
| Syndic de copropriété résidence les cimes chez CGI Pietri et Bocara                                | Bastia                  | Diagnostic énergétique   | 7 560,00 €         |
| Commune d'Evisa  | Evisa                   | Réalisation d'un audit énergétique du bâtiment communal dénommé "groupe Scolaire"  | 17 150,00 €        |
| Commune de Prunelli di Fium'Orbu   | I Prunelli di Fiumorbu  | Audit énergétique d'un bâtiment communal dénommé "bâtiment de l'ancienne poste"  | 3 150,00 €         |
| Commune de noceta  | Nuceta                  | étude énergétique en vue de la Rénovation énergétique d'un bâtiment communal afin d'héberger les bureaux administratifs                                      | 2 100,00 €         |
| Primu sole   | L'Isula                 | Actions d'accompagnement des ménages Balagne pour la période de juillet 2021 à Janvier 2022  | 11 690,00 €        |
| Primu sole   | Portivechju             | Actions d'accompagnement des ménages extrême sud pour la période de juillet 2021 à Janvier 2022  | 11 690,00 €        |
| A rinascita  | Corti                   | Actions d'accompagnement des ménages Corte centre corse pour la période de juillet 2021 à Janvier 2022   | 11 726,67 €        |
| CAUE   | Bastia                  | Actions d'accompagnement des ménages pour la période de juillet 2021 à Janvier 2022  | 12 113,86 €        |
| APIEU Ajaccio  | Aiacciu                 | Actions d'accompagnement des ménages Grand Ajaccio pour la période de juillet 2021 à Janvier 2022  | 11 669,00 €        |
| FURTUNATU SAS  | Aiacciu                 | Etude de faisabilité hydromaréthermique, solaire et géothermique incluant l'amélioration thermique de l'hôtel le Palm Beach                                  | 6 300,00 €         |
| SARL GHT   | Urtaca                  | Production d'eau chaude sanitaire solaire pour alimenter le gite a casa campagnola   | 4 224,00 €         |
| SAS Casale olmia   | U Mucale                | Production d'eau chaude sanitaire solaire pour alimenter 2 gîtes   | 3 840,00 €         |
| UNITe  | Bucugnà                 | Etude préalable pour la réalisation d'une mini centrale hydroélectrique sur la commune de Bocognano  | 4 422,00 €         |
| SAS Centrale Hydroélectrique de zicavo   | Quenza                  | Etude préalable pour la réalisation d'une centrale hydroélectrique sur le san petru commune de Zicavo  | 28 330,40 €        |
| Communauté de communes Ile-Rousse Balagne  | L'Isula                 | Etude programmatique technico-économique en vue de la réalisation d'un projet de méthanisation sur le territoire de la CCIRB                                 | 11 506,25 €        |

|   |                     |   |                       |
|---|---------------------|---|-----------------------|
| U CAPU BIANCU   | L'Isula             | Centrale énergétique hôtel  | 281 179,30 €          |
| Commune de san martino di lota  | San martino di lota | Installation photovoltaïque en autoconsommation pour les locaux des services techniques municipaux  | 79 185,42 €           |
| Syndicat mixte du grand site de conca d'oru, vignoble de patrimonio, golfe de saint florent | Bastia              | Mission de maîtrise d'œuvre pour la conception et l'aménagement de la boucle cyclo piétonne du grand site de conca d'oru, vignoble de patrimonio-golfe de saint florent | 41 955,00 €           |
| <b>TOTAL</b>  |                     |   | <b>1 299 487,00 €</b> |

## LE PROGRAMME 3311 - CADRE DE COMPENSATION

| Bénéficiaires | Commune de réalisation                         | Opérations  | Montant Subvention |
|---------------|--|---|--------------------|
| 21000         | Communauté de Communes SARTENAIS VALINCO       | Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente du surplus sur une habitation individuelle d'une puissance de 8960 Wc. | 6 000 €            |
| 21001         | Communauté d'agglomération du PAYS AJACCIEN    | Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente du surplus sur une habitation individuelle d'une puissance de 5760 Wc. | 5 760 €            |
| 21002         | Communauté de Communes de la PIEVE DE L'ORNANO | Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente du surplus sur une habitation individuelle d'une puissance de 8960 Wc. | 6 000 €            |
| 21003         | Communauté d'agglomération du PAYS AJACCIEN    | Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente du surplus sur une habitation individuelle d'une puissance de 8960 Wc. | 6 000 €            |
| 21004         | Communauté de Communes de la PIEVE DE L'ORNANO | Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente du surplus sur une habitation individuelle d'une puissance de 3000 Wc. | 4 500 €            |
| 21005         | Communauté de Communes du FIUM'ORBU CASTELLU   | Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente du surplus sur une habitation individuelle d'une puissance de 5920 Wc. | 5 920 €            |
| 21006         | Communauté d'agglomération du PAYS AJACCIEN    | Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente du surplus sur une habitation individuelle d'une puissance de 5760 Wc. | 5 760 €            |
| 21007         | Communauté d'agglomération du PAYS AJACCIEN    | Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente du surplus sur une habitation individuelle d'une puissance de 8880 Wc. | 6 000 €            |
| 21008         | Communauté de Communes du CELAVU PRUNELLI      | Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente du surplus sur une habitation individuelle d'une puissance de 5760 Wc. | 5 760 €            |
| 21009         | Communauté de Communes SARTENAIS VALINCO       | Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente du surplus sur une habitation individuelle d'une puissance de 3000Wc.  | 4 500 €            |
| 21010         | Communauté de Communes de CASTAGNICCIA CASINCA | Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente du surplus sur une habitation individuelle d'une puissance de 2960Wc.  | 4 440 €            |
| 21011         | Communauté de Communes du FIUM'ORBU CASTELLU   | Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente du surplus sur une habitation individuelle d'une puissance de 2960Wc.  | 4 440 €            |
| 21012         | Communauté de Communes du FIUM'ORBU CASTELLU   | Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente du surplus sur une habitation individuelle d'une puissance de 2960Wc.  | 4 440 €            |

## B/ L'INVESTISSEMENT

LE PROGRAMME 3311 - CADRE DE COMPENSATION - SUITE

| Bénéficiaires | Commune de réalisation                         | Opérations  | Montant Subvention |
|---------------|--|---|--------------------|
| 21013         | Communauté d'agglomération du PAYS AJACCIEN    | Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente du surplus sur une habitation individuelle d'une puissance de 8960Wc.  | 6 000 €            |
| 21014         | Communauté d'agglomération du PAYS AJACCIEN    | Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente du surplus sur une habitation individuelle d'une puissance de 8775Wc.  | 6 000 €            |
| 21015         | Communauté de Communes du CELAVU PRUNELLI      | Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente du surplus sur une habitation individuelle d'une puissance de 9425Wc.  | 6 000 €            |
| 21016         | Communauté de Communes de SPELUNCA LIAMONE     | Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente du surplus sur une habitation individuelle d'une puissance de 2960Wc.  | 4 440 €            |
| 21017         | Communauté de Communes du SUD CORSE            | Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente du surplus sur une habitation individuelle d'une puissance de 8960Wc.  | 6 000 €            |
| 21018         | Communauté d'agglomération du PAYS AJACCIEN    | Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente du surplus sur une habitation individuelle d'une puissance de 5760Wc.  | 5 760 €            |
| 21019         | Communauté d'agglomération du PAYS AJACCIEN    | Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente du surplus sur une habitation individuelle d'une puissance de 3000Wc.  | 4 500 €            |
| 21020         | Communauté de Communes de la COSTA VERDE       | Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente du surplus sur une habitation individuelle d'une puissance de 2960Wc.  | 4 440 €            |
| 21021         | Communauté de Communes du CAP CORSE            | Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente du surplus sur une habitation individuelle d'une puissance de 8880Wc.  | 6 000 €            |
| 21022         | Communauté de Communes de la COSTA VERDE       | Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente du surplus sur une habitation individuelle d'une puissance de 8880Wc.  | 6 000 €            |
| 21023         | Communauté d'agglomération BASTIAISE           | Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente du surplus sur une habitation individuelle d'une puissance de 5920Wc.  | 5 920 €            |
| 21024         | Communauté de Communes du SUD CORSE            | Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente du surplus sur une habitation individuelle d'une puissance de 8960Wc.  | 6 000 €            |
| 21025         | Communauté de Communes du SUD CORSE            | Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente du surplus sur une habitation individuelle d'une puissance de 5920Wc.  | 5 920 €            |
| 21026         | Communauté de Communes de la PIEVE DE L'ORNANO | Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation sur une habitation individuelle d'une puissance de 1960 Wc.                         | 4 900 €            |
| 21027         | Communauté d'agglomération du PAYS AJACCIEN    | Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation sur une habitation individuelle d'une puissance de 1960 Wc.                         | 4 900 €            |
| 21028         | Communauté d'agglomération du PAYS AJACCIEN    | Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation sur une habitation individuelle d'une puissance de 1980Wc.                          | 4 950 €            |
| 21029         | Communauté de Communes de la PIEVE DE L'ORNANO | Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation sur une habitation individuelle d'une puissance de 2970Wc.                          | 5 940 €            |
| 21030         | Communauté d'agglomération du PAYS AJACCIEN    | Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente du surplus sur une habitation individuelle d'une puissance de 3000 Wc. | 4 500 €            |

## B/ L'INVESTISSEMENT

LE PROGRAMME 3311 - CADRE DE COMPENSATION - SUITE

| Bénéficiaires                               | Commune de réalisation                      | Opérations   | Montant Subvention |
|---|---|--|--------------------|
| APPeBIKE                                    | Aiacciu                                     | Enveloppe ventes de VAE aux particuliers   | 30000,00 €         |
| Cycles 20                                   | Bastia                                      | Enveloppe ventes de VAE aux particuliers   | 1500,00 €          |
| Cycles Orsini                               | Biguglia                                    | Enveloppe ventes de VAE aux particuliers   | 65500,00 €         |
| GPA Sport (Intersport Ajaccio)              | Aiacciu                                     | Enveloppe ventes de VAE aux particuliers   | 8500,00 €          |
| SAS JMT Sports (Bike +)                     | Aiacciu                                     | Enveloppe ventes de VAE aux particuliers   | 8500,00 €          |
| Kolok (Insulabike)                          | Bunifaziu                                   | Enveloppe ventes de VAE aux particuliers   | 5000,00 €          |
| La passion en action                        | L'Isula                                     | Enveloppe ventes de VAE aux particuliers   | 3500,00 €          |
| Cycles Foata (Mondovélo)                    | Portivechju                                 | Enveloppe ventes de VAE aux particuliers   | 4500,00 €          |
| OLIBIKE2A                                   | Aiacciu                                     | Enveloppe ventes de VAE aux particuliers   | 1000,00 €          |
| Orchidée (Intersport Propriano)             | Pruprà                                      | Enveloppe ventes de VAE aux particuliers   | 2500,00 €          |
| Rout'Evasion Cycles                         | Aiacciu                                     | Enveloppe ventes de VAE aux particuliers   | 7500,00 €          |
| SAB Intersport Gamm Vert (Intersport Calvi) | Calvi                                       | Enveloppe ventes de VAE aux particuliers   | 4500,00 €          |
| SCDA (Decathlon)                            | Sarrula è Carcupinu                         | Enveloppe ventes de VAE aux particuliers   | 7500,00 €          |
| Sport Sud (Intersport Porto-Vecchio)        | Portivechju                                 | Enveloppe ventes de VAE aux particuliers   | 9000,00 €          |
| Stephan B Style (Balagne Bikes)             | l'isula                                     | Enveloppe ventes de VAE aux particuliers   | 20000,00 €         |
| Sud Evasion (Intersport Furiani)            | Furiani                                     | Enveloppe ventes de VAE aux particuliers   | 21000,00 €         |
| Tex Racing Diffusion                        | Pruprà                                      | Enveloppe ventes de VAE aux particuliers   | 9500,00 €          |
| Velostation Algajola Sport Nature           | L'Algaiola                                  | Enveloppe ventes de VAE aux particuliers   | 2000,00 €          |
| Kallistecar                                 | Figari                                      | Enveloppe ventes de VAE aux particuliers   | 7500,00 €          |
| 21031                                       | Communauté de Communes du SUD CORSE         | Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m <sup>2</sup> | 1 450 €            |
| 21032                                       | Communauté de Communes du SUD CORSE         | Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m <sup>2</sup> | 1 450 €            |
| 21033                                       | Communauté de Communes CALVI BALAGNE        | Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc supérieure ou égale à 4 m <sup>2</sup>            | 1 300 €            |
| 21034                                       | Communauté d'agglomération de BASTIA        | Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc supérieure ou égale à 4 m <sup>2</sup>            | 1 300 €            |
| 21035                                       | Communauté de Communes de MARANA GOLO       | Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m <sup>2</sup> | 1 450 €            |
| 21036                                       | Communauté de Communes du CENTRE CORSE      | Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m <sup>2</sup> | 1 450 €            |
| 21037                                       | Communauté de Communes CALVI BALAGNE        | Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc supérieure ou égale à 4 m <sup>2</sup>            | 1 300 €            |
| 21038                                       | Communauté de Communes du SUD CORSE         | Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m <sup>2</sup> | 1 450 €            |
| 21039                                       | Communauté de Communes CALVI BALAGNE        | Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m <sup>2</sup> | 1 450 €            |
| 21040                                       | Communauté d'agglomération du PAYS AJACCIEN | Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m <sup>2</sup> | 1 450 €            |
| 21041                                       | Communauté d'agglomération du PAYS AJACCIEN | Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m <sup>2</sup> | 1 450 €            |
| 21042                                       | Communauté de Communes CALVI BALAGNE        | Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m <sup>2</sup> | 1 450 €            |

## B/ L'INVESTISSEMENT

LE PROGRAMME 3311 - CADRE DE COMPENSATION - SUITE

| Bénéficiaires | Commune de réalisation                         | Opérations   | Montant Subvention |
|---------------|--|--|--------------------|
| 21043         | Communauté de Communes de SPELUNCA LIAMONE     | Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m <sup>2</sup> | 1 450 €            |
| 21044         | Communauté d'agglomération du PAYS AJACCIEN    | Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc supérieure ou égale à 4 m <sup>2</sup>            | 1 300 €            |
| 21045         | Communauté de Communes du SUD CORSE            | Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m <sup>2</sup> | 1 450 €            |
| 21046         | Communauté d'agglomération du PAYS AJACCIEN    | Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m <sup>2</sup> | 1 450 €            |
| 21047         | Communauté d'agglomération du PAYS AJACCIEN    | Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m <sup>2</sup> | 1 450 €            |
| 21048         | Communauté d'agglomération du PAYS AJACCIEN    | Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m <sup>2</sup> | 1 450 €            |
| 21049         | Communauté de Communes du CAP CORSE            | Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m <sup>2</sup> | 1 450 €            |
| 21050         | Communauté de Communes ILE ROUSSE BALAGNE      | Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc supérieure ou égale à 4 m <sup>2</sup>            | 1 300 €            |
| 21051         | Communauté d'agglomération du PAYS AJACCIEN    | Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m <sup>2</sup> | 1 450 €            |
| 21052         | Communauté de Communes de la PIEVE DE L'ORNANO | Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc inférieure à 4 m <sup>2</sup>                     | 800 €              |
| 21053         | Communauté de Communes du SUD CORSE            | Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m <sup>2</sup> | 1 450 €            |
| 21054         | Communauté de Communes CALVI BALAGNE           | Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc supérieure ou égale à 4 m <sup>2</sup>            | 1 300 €            |
| 21055         | Communauté de Communes du SUD CORSE            | Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc inférieure à 4 m <sup>2</sup>                     | 800 €              |
| 21056         | Communauté de Communes du SUD CORSE            | Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m <sup>2</sup> | 1 450 €            |
| 21057         | Communauté de Communes du CELAVU PRUNELLI      | Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m <sup>2</sup> | 1 450 €            |
| 21058         | Communauté d'agglomération du PAYS AJACCIEN    | Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m <sup>2</sup> | 1 450 €            |
| 21059         | Communauté de Communes du CENTRE CORSE         | Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m <sup>2</sup> | 1 450 €            |
| 21060         | Communauté de Communes ILE ROUSSE BALAGNE      | Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m <sup>2</sup> | 1 450 €            |
| 21061         | Communauté de Communes ILE ROUSSE BALAGNE      | Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc supérieure ou égale à 4 m <sup>2</sup>            | 1 300 €            |
| 21062         | Communauté de Communes de la PIEVE DE L'ORNANO | Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc inférieure à 4 m <sup>2</sup>                     | 800 €              |
| 21063         | Communauté de Communes du SUD CORSE            | Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m <sup>2</sup> | 1 450 €            |
| 21064         | Communauté de Communes du SUD CORSE            | Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m <sup>2</sup> | 1 450 €            |
| 21065         | Communauté de Communes de FIUM'ORBU CASTELLU   | Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc supérieure ou égale à 4 m <sup>2</sup>            | 1 300 €            |
| 21066         | Communauté d'agglomération du PAYS AJACCIEN    | Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m <sup>2</sup> | 1 450 €            |
| 21067         | Communauté de Communes du CAP CORSE            | Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m <sup>2</sup> | 1 450 €            |
| 21068         | Communauté de Communes de MARANA GOLO          | Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m <sup>2</sup> | 1 450 €            |

## B/ L'INVESTISSEMENT

LE PROGRAMME 3311 - CADRE DE COMPENSATION - SUITE

| Bénéficiaires | Commune de réalisation                         | Opérations   | Montant Subvention |
|---------------|--|--|--------------------|
| 21069         | Communauté de Communes de PASCALE PAOLI        | Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc supérieure ou égale à 4 m <sup>2</sup>            | 800 €              |
| 21070         | Communauté de Communes de SPELUNCA LIAMONE     | Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc supérieure ou égale à 4 m <sup>2</sup>            | 1 300 €            |
| 21071         | Communauté de Communes CALVI BALAGNE           | Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m <sup>2</sup> | 1 450 €            |
| 21072         | Communauté de Communes ILE ROUSSE BALAGNE      | Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc supérieure ou égale à 4 m <sup>2</sup>            | 1 300 €            |
| 21073         | Communauté d'agglomération de BASTIA           | Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc supérieure ou égale à 4 m <sup>2</sup>            | 1 300 €            |
| 21074         | Communauté de Communes du NEBBIU CONCA D'ORA   | Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m <sup>2</sup> | 1 450 €            |
| 21075         | Communauté de Communes de L'ALTA ROCCA         | Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc supérieure ou égale à 4 m <sup>2</sup>            | 1 300 €            |
| 21076         | Communauté de Communes de SPELUNCA LIAMONE     | Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m <sup>2</sup> | 1 450 €            |
| 21077         | Communauté de Communes de MARANA GOLO          | Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m <sup>2</sup> | 1 450 €            |
| 21078         | Communauté de Communes de CASTAGNICCIA CASINCA | Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc supérieure ou égale à 4 m <sup>2</sup>            | 800 €              |
| 21079         | Communauté de Communes de FIUM'ORBU CASTELLU   | Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m <sup>2</sup> | 1 450 €            |
| 21080         | Communauté de Communes de FIUM'ORBU CASTELLU   | Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m <sup>2</sup> | 1 450 €            |
| 21081         | Communauté de Communes du SUD CORSE            | Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc supérieure ou égale à 4 m <sup>2</sup>            | 1 300 €            |
| 21082         | Marana Golo                                    | Prime travaux ORELI  | 3 263 €            |
| 21083         | Pasquale Paoli                                 | Prime travaux ORELI  | 1 372 €            |
| 21084         | Pasquale Paoli                                 | Prime travaux ORELI  | 3 900 €            |
| 21085         | Calvi Balagne                                  | Prime travaux ORELI  | 2 194 €            |
| 21086         | Pays Ajaccien                                  | Prime travaux ORELI  | 2 494 €            |
| 21087         | Pays Ajaccien                                  | Prime travaux ORELI  | 3 405 €            |
| 21088         | Calvi Balagne                                  | Prime travaux ORELI  | 10 130 €           |
| 21089         | Pays Ajaccien                                  | Prime travaux ORELI  | 8 950 €            |
| 21090         | "Fium'Orbu Castellu                            | Prime travaux ORELI  | 5241 €             |
| 21110         | Communauté d'agglomération du PAYS AJACCIEN    | Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc supérieure ou égale à 4 m <sup>2</sup>            | 1 300,00 €         |
| 21111         | Communauté de Communes de FIUM'ORBU CASTELLU   | Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m <sup>2</sup> | 1 450,00 €         |
| 21112         | Communauté d'agglomération du PAYS AJACCIEN    | Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc supérieure ou égale à 4 m <sup>2</sup>            | 1 300,00 €         |
| 21113         | Communauté d'agglomération du PAYS AJACCIEN    | Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés inférieure à 4 m <sup>2</sup>          | 950,00 €           |
| 21114         | Communauté de Communes de la PIEVE DE L'ORNANO | Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m <sup>2</sup> | 1 450,00 €         |
| 21115         | Communauté d'agglomération de BASTIA           | Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc inférieure à 4 m <sup>2</sup>                     | 800,00 €           |
| 21116         | Communauté d'agglomération du PAYS AJACCIEN    | Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m <sup>2</sup> | 1 450,00 €         |
| 21117         | Communauté de Communes de FIUM'ORBU CASTELLU   | Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m <sup>2</sup> | 1 450,00 €         |

## B/ L'INVESTISSEMENT

LE PROGRAMME 3311 - CADRE DE COMPENSATION - SUITE

| Bénéficiaires                     | Commune de réalisation                         | Opérations  | Montant Subvention |
|-----------------------------------|--|---|--------------------|
| 21118                             | Communauté de Communes de la PIEVE DE L'ORNANO | Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m <sup>2</sup>  | 1 450,00 €         |
| 21119                             | Communauté de Communes du SUD CORSE            | Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m <sup>2</sup>  | 1 450,00 €         |
| 21120                             | Communauté de Communes du NEBBIU CONCA D'ORA   | Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m <sup>2</sup>  | 1 450,00 €         |
| 21121                             | Communauté de Communes de MARANA GOLO          | Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente du surplus sur une habitation individuelle d'une puissance de 2960 Wc. | 4 440,00 €         |
| 21122                             | Communauté de Communes de CASTAGNICCIA CASINCA | Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente du surplus sur une habitation individuelle d'une puissance de 5920 Wc. | 5 920,00 €         |
| 21123                             | Communauté de Communes de MARANA GOLO          | Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente du surplus sur une habitation individuelle d'une puissance de 2960 Wc. | 4 440,00 €         |
| 21124                             | Communauté d'agglomération du PAYS AJACCIEN    | Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente du surplus sur une habitation individuelle d'une puissance de 2925 Wc. | 4 387,50 €         |
| 21125                             | Communauté d'agglomération du PAYS AJACCIEN    | Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente du surplus sur une habitation individuelle d'une puissance de 3000 Wc. | 4 500,00 €         |
| 21126                             | Communauté de Communes de la PIEVE DE L'ORNANO | Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente du surplus sur une habitation individuelle d'une puissance de 3000 Wc. | 4 500,00 €         |
| 21127                             | Communauté de Communes du SUD CORSE            | Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation sur une habitation individuelle d'une puissance de 2960 Wc.                         | 5 920,00 €         |
| 21128                             | Communauté de Communes de CALVI BALAGNE        | Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente du surplus sur une habitation individuelle d'une puissance de 5940 Wc. | 5 940,00 €         |
| 21129                             | Communauté de Commune Calvi Balagne            | Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente du surplus sur une habitation individuelle d'une puissance de 5920 Wc. | 5 920,00 €         |
| 21130                             | Communauté d'agglomération de BASTIA           | Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente du surplus sur une habitation individuelle d'une puissance de 6000 Wc. | 6 000,00 €         |
| 21131                             | Communauté d'agglomération du PAYS AJACCIEN    | Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente du surplus sur une habitation individuelle d'une puissance de 2970 Wc. | 4 455,00 €         |
| 21132                             | Communauté d'agglomération du PAYS AJACCIEN    | Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente du surplus sur une habitation individuelle d'une puissance de 6000 Wc. | 6 000,00 €         |
| 21133                             | Spelunca-liamone                               | Prime travaux ORELI   | 6 835 €            |
| 21134                             | Oriente  | Prime travaux ORELI   | 12 200 €           |
| SARL Cabinet d'expertise Olivieri | E Ville di Petrabugnu                          | Achat d'un VAE  | 584,88 €           |
| SARL Wattou                       | Prupia   | Achat d'un VAE  | 674,75 €           |
| SASU MCG CORP                     | Aiacciu  | Achat d'un VAE  | 686,17 €           |
| SCI Palascouet                    | Palasca  | Achat de quatre VAE   | 1997,25 €          |
| SAS BRUNINI                       | Bastia   | Achat d'un VAE  | 395,63 €           |
| Rive sud clim                     | Grussettu è Prugna                             | Achat d'un VAE  | 570,83 €           |
| Association Nanustrale            | Appiettu                                       | Achat d'un VAE  | 882,25 €           |

## B/ L'INVESTISSEMENT

LE PROGRAMME 3311 - CADRE DE COMPENSATION - SUITE

| Bénéficiaires                     | Commune de réalisation                         | Opérations  | Montant Subvention |
|-----------------------------------|--|---|--------------------|
| Pascal PROBST<br>"villa casa mea" | L'Isula  | Achat de quatre VAE   | 1997,25 €          |
| EURL Marie                        | calvi  | Achat d'un VAE  | 623,96 €           |
| Media Micro extension Bastia      | Bastia   | Achat d'un VAE  | 353,96 €           |
| 21167                             | Communauté de Communes du SUD CORSE            | Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m <sup>2</sup>  | 1 450,00 €         |
| 21168                             | Communauté de Communes de MARANA GOLO          | Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc inférieure à 4 m <sup>2</sup>  | 800,00 €           |
| 21169                             | Communauté de Communes de CALVI BALAGNE        | Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc supérieure ou égale à 4 m <sup>2</sup>   | 1 300,00 €         |
| 21170                             | Communauté de Communes de MARANA GOLO          | Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc supérieure ou égale à 4 m <sup>2</sup>   | 1 300,00 €         |
| 21171                             | Communauté d'agglomération du PAYS AJACCIEN    | Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m <sup>2</sup>  | 1 450,00 €         |
| 21172                             | Communauté d'agglomération du CELAVU PRUNELLI  | Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m <sup>2</sup>  | 1 450,00 €         |
| 21173                             | Communauté de Communes du SUD CORSE            | Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m <sup>2</sup>  | 1 450,00 €         |
| 21174                             | Communauté de Communes du SUD CORSE            | Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m <sup>2</sup>  | 1 450,00 €         |
| 21175                             | Communauté de Communes de CALVI BALAGNE        | Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc supérieure ou égale à 4 m <sup>2</sup>   | 1 300,00 €         |
| 21176                             | Communauté de Communes de ILE ROUSSE BALAGNE   | Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc supérieure ou égale à 4 m <sup>2</sup>   | 1 300,00 €         |
| 21177                             | Communauté de Communes de PASQUALE PAOLI       | Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés inférieure à 4 m <sup>2</sup>   | 950,00 €           |
| 21178                             | Communauté d'agglomération du PAYS AJACCIEN    | Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc supérieure ou égale à 4 m <sup>2</sup>   | 1 300,00 €         |
| 21179                             | Communauté de Communes de PASQUALE PAOLI       | Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc supérieure ou égale à 4 m <sup>2</sup>   | 1 300,00 €         |
| 21180                             | Communauté de Communes de CASTAGNICCIA CASINCA | production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente du surplus sur une habitation individuelle d'une puissance de 5 940 Wc | 5 940,00 €         |
| 21181                             | Communauté de Communes de CASTAGNICCIA CASINCA | production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation sur une habitation individuelle d'une puissance de 2 160 Wc.                        | 4 320,00 €         |
| 21182                             | Communauté d'agglomération de L'ORIENTE        | production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 2 960 Wc            | 4 440,00 €         |
| 21183                             | Communauté d'agglomération de BASTIA           | production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 8 880 Wc            | 6 000,00 €         |
| 21184                             | Communauté d'agglomération de BASTIA           | production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 5 920 Wc            | 5 920,00 €         |
| 21185                             | Communauté d'agglomération du PAYS AJACCIEN    | production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 5 850 Wc            | 5 850,00 €         |
| 21186                             | Communauté d'agglomération du PAYS AJACCIEN    | production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 5 850 Wc            | 5 850,00 €         |
| 21187                             | Communauté de Communes de CALVI BALAGNE        | production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 8 880 Wc            | 6 000,00 €         |

## B/ L'INVESTISSEMENT

LE PROGRAMME 3311 - CADRE DE COMPENSATION - SUITE

| Bénéficiaires | Commune de réalisation                           | Opérations   | Montant Subvention |
|---------------|--|--|--------------------|
| 21188         | Communauté de Communes de MARANA GOLO            | production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 5 920 Wc             | 5 920,00 €         |
| 21189         | Communauté de Communes du SUD CORSE              | production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 5 920 Wc             | 5 920,00 €         |
| 21190         | Communauté de Communes de la PIEVE DE L'ORNANO   | production d'électricité photovoltaïque raccordée réseau sur une habitation individuelle d'une puissance de 8 125 Wc                             | 6 000,00 €         |
| 21191         | Communauté d'agglomération de BASTIA             | production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente du surplus sur une habitation individuelle d'une puissance de 17 760 Wc | 6 000,00 €         |
| 21192         | Communauté de Communes du NEBBIU CONCA D'ORO     | production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 5 920 Wc             | 5 920,00 €         |
| 21193         | Communauté de Communes de la PIEVE DE L'ORNANO   | production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 3 000 Wc             | 4 500,00 €         |
| 21194         | Communauté d'agglomération du PAYS AJACCIEN      | production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 6 000 Wc             | 6 000,00 €         |
| 21197         | CAPA   | Prime travaux ORELI  | 917,00 €           |
| 21198         | Conca d'oro                                      | Prime travaux ORELI  | 14 960,00 €        |
| 21199         | Ile Rousse Balagne                               | Prime travaux ORELI  | 8 098,00 €         |
| 21200         | Celavu Prunelli                                  | Prime travaux ORELI  | 8 955,00 €         |
| 21201         | Centre Corse                                     | Prime travaux ORELI  | 13 980,00 €        |
| 21202         | Alta Rocca                                       | Prime travaux ORELI  | 995,00 €           |
| 21203         | Communauté de Communes de L'ORIENTE              | Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc supérieure ou égale à 4 m <sup>2</sup>  | 1 300,00 €         |
| 21204         | Communauté d'agglomération du PAYS AJACCIEN      | Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m <sup>2</sup>   | 1 450,00 €         |
| 21205         | Communauté de Communes de COSTA VERDE            | Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m <sup>2</sup>   | 1 450,00 €         |
| 21206         | Communauté de Communes de COSTA VERDE            | Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc supérieure ou égale à 4 m <sup>2</sup>  | 1 300,00 €         |
| 21207         | Communauté de Communes de COSTA VERDE            | Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m <sup>2</sup>   | 1 450,00 €         |
| 21208         | Communauté d'agglomération du FIUM'ORBU CASTELLU | Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m <sup>2</sup>   | 1 450,00 €         |
| 21209         | Communauté de Communes de CALVI BALAGNE          | Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc supérieure ou égale à 4 m <sup>2</sup>  | 1 300,00 €         |
| 21210         | Communauté de Communes de CALVI BALAGNE          | Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m <sup>2</sup>   | 1 450,00 €         |
| 21211         | Communauté de Communes de ILE ROUSSE BALAGNE     | Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc supérieure ou égale à 4 m <sup>2</sup>  | 1 300,00 €         |
| 21212         | Communauté de Communes de CALVI BALAGNE          | Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc supérieure ou égale à 4 m <sup>2</sup>  | 1 300,00 €         |
| 21213         | Communauté de Communes de CALVI BALAGNE          | Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc supérieure ou égale à 4 m <sup>2</sup>  | 1 300,00 €         |
| 21214         | Communauté d'agglomération du NEBBIU CONCA D'ORO | Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc supérieure ou égale à 4 m <sup>2</sup>  | 1 300,00 €         |
| 21215         | Communauté de Communes du SUD CORSE              | Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m <sup>2</sup>   | 1 450,00 €         |

## B/ L'INVESTISSEMENT

LE PROGRAMME 3311 - CADRE DE COMPENSATION - SUITE

| Bénéficiaires | Commune de réalisation                                | Opérations   | Montant Subvention |
|---------------|---|--|--------------------|
| 21216         | Communauté de Communes de PASQUALE PAOLI              | Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc inférieure à 4 m <sup>2</sup>   | 800,00 €           |
| 21217         | Communauté de Communes de CALVI BALAGNE               | Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc supérieure ou égale à 4 m <sup>2</sup>  | 1 300,00 €         |
| 21218         | Communauté d'agglomération du CENTRE CORSE            | Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc supérieure ou égale à 4 m <sup>2</sup>  | 1 300,00 €         |
| 21219         | Communauté d'agglomération de la CASTAGNICCIA CASINCA | Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc supérieure ou égale à 4 m <sup>2</sup>  | 1 300,00 €         |
| 21220         | Communauté d'agglomération de MARANA GOLO             | Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m <sup>2</sup>                                     | 1 450,00 €         |
| 21221         | Communauté d'agglomération du NEBBIU CONCA D'ORO      | Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc supérieure ou égale à 4 m <sup>2</sup>  | 1 300,00 €         |
| 21222         | Communauté d'agglomération de BASTIA                  | Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m <sup>2</sup>                                     | 1 450,00 €         |
| 21223         | Communauté d'agglomération de MARANA GOLO             | Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés inférieure à 4 m <sup>2</sup>  | 950,00 €           |
| 21224         | Communauté de Communes de L'ORIENTE                   | Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m <sup>2</sup>                                     | 1 450,00 €         |
| 21225         | Communauté d'agglomération du NEBBIU CONCA D'ORO      | Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc supérieure ou égale à 4 m <sup>2</sup>  | 1 300,00 €         |
| 21226         | Communauté de Communes de CALVI BALAGNE               | Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc supérieure ou égale à 4 m <sup>2</sup>  | 1 300,00 €         |
| 21227         | Communauté de Communes de CALVI BALAGNE               | Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc supérieure ou égale à 4 m <sup>2</sup>  | 1 300,00 €         |
| 21228         | Communauté d'agglomération de BASTIA                  | Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc supérieure ou égale à 4 m <sup>2</sup>  | 1 300,00 €         |
| 21229         | Communauté d'agglomération du PAYS AJACCIEN           | Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m <sup>2</sup>                                     | 1 450,00 €         |
| 21230         | Communauté d'agglomération du PAYS AJACCIEN           | production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 9 000 Wc | 6 000,00 €         |
| 21231         | Communauté d'agglomération du PAYS AJACCIEN           | production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 5920 Wc  | 5 920,00 €         |
| 21232         | Communauté d'agglomération du PAYS AJACCIEN           | production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 6 000 Wc | 6 000,00 €         |
| 21233         | Communauté de Communes du CELAVU PRUNELLI             | production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 6 000 Wc | 6 000,00 €         |
| 21234         | Communauté de Communes de MARANA GOLO                 | production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 2960 Wc  | 4 440,00 €         |
| 21235         | Communauté de Communes du FIUM'ORBU CASTELLU          | production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 8880 Wc  | 6 000,00 €         |
| 21236         | Communauté de Communes du SARTENAIS VALINCO           | production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 3000 Wc  | 4 500,00 €         |
| 21237         | Communauté de Communes de la PIEVE DE L'ORNANO        | production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 6 000 Wc | 6 000,00 €         |

## B/ L'INVESTISSEMENT

LE PROGRAMME 3311 - CADRE DE COMPENSATION - SUITE

| Bénéficiaires                  | Commune de réalisation                       | Opérations   | Montant Subvention |
|--------------------------------|--|--|--------------------|
| 21238                          | Communauté de Communes du SUD CORSE          | production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 9000 Wc  | 6 000,00 €         |
| 21239                          | Communauté d'agglomération du PAYS AJACCIEN  | production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 6 000 Wc | 6 000,00 €         |
| 21240                          | Communauté de Communes du SARTENAIS VALINCO  | production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 9000 Wc  | 6 000,00 €         |
| 21241                          | Communauté d'agglomération du PAYS AJACCIEN  | production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 6000 Wc  | 6 000,00 €         |
| 21242                          | Communauté d'agglomération du PAYS AJACCIEN  | production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 9000 Wc  | 6 000,00 €         |
| 21243                          | Communauté de Communes de CALVI BALAGNE      | production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 8880 Wc  | 6 000,00 €         |
| 21244                          | Communauté de Communes de CALVI BALAGNE      | production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 2960 Wc  | 4 440,00 €         |
| 21245                          | Communauté de Communes de ILE ROUSSE BALAGNE | production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 9000 Wc  | 6 000,00 €         |
| 21246                          | Communauté de Communes de CALVI BALAGNE      | production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 9000 Wc  | 6 000,00 €         |
| 21247                          | Communauté de Communes de PASQUALE PAOLI     | production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 6000 Wc  | 6 000,00 €         |
| 21248                          | Communauté de Communes du SUD CORSE          | production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 9000 Wc  | 6 000,00 €         |
| 21249                          | Communauté de Communes de CALVI BALAGNE      | production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 8880 Wc  | 6 000,00 €         |
| 21250                          | Communauté de Communes du SUD CORSE          | production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 3000 Wc  | 4 500,00 €         |
| Agnès Donnet (Altipiani Sport) | Corti  | Aides à l'achat de Vélos à Assistance Electrique- vélocistes   | 1 300,00 €         |
| APPeBIKE                       | Aiacciu                                      | Aides à l'achat de Vélos à Assistance Electrique- vélocistes   | 73 500,00 €        |
| Cycles 20                      | Bastia                                       | Aides à l'achat de Vélos à Assistance Electrique- vélocistes   | 8 000,00 €         |
| Cycles Orsini                  | Biguglia                                     | Aides à l'achat de Vélos à Assistance Electrique- vélocistes   | 57 500,00 €        |
| DC CORSE                       | Furiani                                      | Aides à l'achat de Vélos à Assistance Electrique- vélocistes   | 7 500,00 €         |
| GPA Sport                      | Aiacciu                                      | Aides à l'achat de Vélos à Assistance Electrique- vélocistes   | 6 000,00 €         |
| Imperial Car                   | Aiacciu                                      | Aides à l'achat de Vélos à Assistance Electrique- vélocistes   | 1 000,00 €         |
| SAS JMT Sports                 | Aiacciu                                      | Aides à l'achat de Vélos à Assistance Electrique- vélocistes   | 26 500,00 €        |
| Kolok                          | Portivechju                                  | Aides à l'achat de Vélos à Assistance Electrique- vélocistes   | 7 500,00 €         |
| La passion en action           | L'Isula                                      | Aides à l'achat de Vélos à Assistance Electrique- vélocistes   | 3 500,00 €         |
| Mondovélo Cycles Foata         | Portivechju                                  | Aides à l'achat de Vélos à Assistance Electrique- vélocistes   | 2 500,00 €         |
| OLIBIKE2A                      | Aiacciu                                      | Aides à l'achat de Vélos à Assistance Electrique- vélocistes   | 13 000,00 €        |

## B/ L'INVESTISSEMENT

LE PROGRAMME 3311 - CADRE DE COMPENSATION - SUITE

| Bénéficiaires                     | Commune de réalisation                           | Opérations   | Montant Subvention |
|-----------------------------------|--|--|--------------------|
| Orchidée                          | Prupia   | Aides à l'achat de Vélos à Assistance Electrique- vélocistes   | 2 000,00 €         |
| Rout'Evasion Cycles               | Aiacciu  | Aides à l'achat de Vélos à Assistance Electrique- vélocistes   | 3 000,00 €         |
| SAB Intersport Gamm Vert          | Calvi  | Aides à l'achat de Vélos à Assistance Electrique- vélocistes   | 4 000,00 €         |
| SCDA                              | Sarrola carcopino                                | Aides à l'achat de Vélos à Assistance Electrique- vélocistes   | 20 000,00 €        |
| Sport Sud                         | Portivechju                                      | Aides à l'achat de Vélos à Assistance Electrique- vélocistes   | 19 000,00 €        |
| Stephan B Style                   | ile rousse                                       | Aides à l'achat de Vélos à Assistance Electrique- vélocistes   | 13 500,00 €        |
| Sud Evasion                       | Furiani  | Aides à l'achat de Vélos à Assistance Electrique- vélocistes   | 10 000,00 €        |
| Tex Racing Diffusion              | A Sarra di Farru                                 | Aides à l'achat de Vélos à Assistance Electrique- vélocistes   | 5 000,00 €         |
| Velostation Algajola Sport Nature | L'Algaiola                                       | Aides à l'achat de Vélos à Assistance Electrique- vélocistes   | 2 000,00 €         |
| JMC Cycles                        | U Viscuvatu                                      | 1Aides à l'achat de Vélos à Assistance Electrique- vélocistes  | 5 000,00 €         |
| 21251                             | Communauté de Communes de la PIEVE DE L'ORNANO   | Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc supérieure ou égale à 4 m <sup>2</sup>  | 1 300,00 €         |
| 21252                             | Communauté de Communes du SUD CORSE              | Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc supérieure ou égale à 4 m <sup>2</sup>  | 1 300,00 €         |
| 21253                             | Communauté de Communes du SUD CORSE              | Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m <sup>2</sup>   | 1 450,00 €         |
| 21254                             | Communauté de Communes de CALVI BALAGNE          | Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m <sup>2</sup>   | 1 450,00 €         |
| 21255                             | Communauté d'agglomération du PAYS AJACCIEN      | Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente du surplus sur une habitation individuelle d'une puissance de 5920 Wc   | 5 920,00 €         |
| 21256                             | Communauté d'agglomération du FIUM'ORBU CASTELLU | Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente du surplus sur une habitation individuelle d'une puissance de 6000 Wc . | 6 000,00 €         |
| 21257                             | Communauté d'agglomération du NEBBIU CONCA D'ORO | Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente du surplus sur une habitation individuelle d'une puissance de 8880 Wc   | 6 000,00 €         |
| 21258                             | Communauté de Communes du SARTENAIS VALINCO      | Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente du surplus sur une habitation individuelle d'une puissance de 9000 Wc   | 6 000,00 €         |
| 21259                             | Communauté d'agglomération du NEBBIU CONCA D'ORO | Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente du surplus sur une habitation individuelle d'une puissance de 6000 Wc   | 6 000,00 €         |
| 21260                             | Communauté de Communes du CAP CORSE              | Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente du surplus sur une habitation individuelle d'une puissance de 6000 Wc   | 6 000,00 €         |
| 21261                             | Communauté d'agglomération de MARANA GOLO        | Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation sur une habitation individuelle d'une puissance de 1500 Wc.                          | 3 000,00 €         |
| 21262                             | Communauté de Communes de la PIEVE DE L'ORNANO   | Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente du surplus sur une habitation individuelle d'une puissance de 9000 Wc.  | 6 000,00 €         |
| 21263                             | Communauté d'agglomération de MARANA GOLO        | Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 6000Wc.              | 6 000,00 €         |
| 21264                             | Communauté de Communes u CELAVU PRUNELLI         | Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation sur une habitation individuelle d'une puissance de 2960 Wc.                          | 5 920,00 €         |
| 21265                             | Communauté de Communes de la COSTA VERDE         | Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 6000 Wc.             | 6 000,00 €         |

## B/ L'INVESTISSEMENT

LE PROGRAMME 3311 - CADRE DE COMPENSATION - SUITE

| Bénéficiaires | Commune de réalisation                           | Opérations   | Montant Subvention |
|---------------|--|--|--------------------|
| 21288         | Communauté de Communes du SUD CORSE              | Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc supérieure ou égale à 4 m <sup>2</sup>  | 1 300,00 €         |
| 21289         | Communauté de Communes du SUD CORSE              | Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m <sup>2</sup>                                     | 1 450,00 €         |
| 21290         | Communauté d'agglomération de BASTIA             | Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m <sup>2</sup>                                     | 1 450,00 €         |
| 21291         | Communauté de Communes du CAP CORSE              | Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m <sup>2</sup>                                     | 1 450,00 €         |
| 21292         | Communauté d'agglomération du FIUM'ORBU CASTELLU | Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc supérieure ou égale à 4 m <sup>2</sup>  | 1 300,00 €         |
| 21293         | Communauté de Communes de COSTA VERDE            | Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m <sup>2</sup>                                     | 1 450,00 €         |
| 21294         | Communauté de Communes d'ILE ROUSSE BALAGNE      | Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc supérieure ou égale à 4 m <sup>2</sup>  | 1 300,00 €         |
| 21295         | Communauté d'agglomération de BASTIA             | Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m <sup>2</sup>                                     | 1 450,00 €         |
| 21296         | Communauté de Communes du CAP CORSE              | Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc supérieure ou égale à 4 m <sup>2</sup>  | 1 300,00 €         |
| 21297         | Communauté de Communes du SUD CORSE              | Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc supérieure ou égale à 4 m <sup>2</sup>  | 1 300,00 €         |
| 21298         | Communauté d'agglomération de BASTIA             | Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc inférieure à 4 m <sup>2</sup>   | 800,00 €           |
| 21299         | Communauté de Communes de CALVI BALAGNE          | Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc supérieure ou égale à 4 m <sup>2</sup>  | 1 300,00 €         |
| 21300         | Communauté de Communes de la COSTA VERDE         | Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc supérieure ou égale à 4 m <sup>2</sup>  | 1 300,00 €         |
| 21301         | Communauté de Communes PASQUALE PAOLI            | Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m <sup>2</sup>                                     | 1 450,00 €         |
| 21302         | Communauté d'agglomération de BASTIA             | Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc supérieure ou égale à 4 m <sup>2</sup>  | 1 300,00 €         |
| 21303         | Communauté de Communes d'ILE ROUSSE BALAGNE      | Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m <sup>2</sup>                                     | 1 450,00 €         |
| 21304         | Communauté de Communes de CALVI BALAGNE          | Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc supérieure ou égale à 4 m <sup>2</sup>  | 1 300,00 €         |
| 21305         | Communauté de Communes de la COSTA VERDE         | Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 6000 Wc. | 6 000,00 €         |
| 21306         | Communauté de Communes MARANA GOLO               | Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 6000 Wc. | 6 000,00 €         |
| 21307         | Communauté de Communes MARANA GOLO               | Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 6000 Wc. | 6 000,00 €         |
| 21308         | Communauté d'agglomération de BASTIA             | Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 6000 Wc. | 6 000,00 €         |
| 21309         | Communauté de communes de Fium'orbu Castellu     | Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 6000 Wc. | 6 000,00 €         |
| 21310         | Communauté de communes de Marana-Golo            | Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 9000 Wc. | 6 000,00 €         |
| 21311         | Communauté de communes de Marana-Golo            | Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 3000 Wc. | 4 500,00 €         |

## B/ L'INVESTISSEMENT

LE PROGRAMME 3311 - CADRE DE COMPENSATION - SUITE

| Bénéficiaires                  | Commune de réalisation                           | Opérations   | Montant Subvention |
|--------------------------------|--|--|--------------------|
| 21312                          | Communauté de Communes de CALVI BALAGNE          | Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation sur une habitation individuelle d'une puissance de 3000 Wc.              | 6 000,00 €         |
| 21313                          | Communauté de communes du Sartonais-Valinco      | Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 9000 Wc. | 6 000,00 €         |
| 21314                          | Communauté de communes du Sud Corse              | Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 3000 Wc. | 4 500,00 €         |
| 21315                          | Communauté de communes de Fium'orbu Castellu     | Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 6000 Wc. | 6 000,00 €         |
| 21316                          | Communauté de Communes d'ILE ROUSSE BALAGNE      | Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 9000 Wc. | 6 000,00 €         |
| 21317                          | Communauté de communes du Centre Corse           | Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 6000 Wc. | 6 000,00 €         |
| 21318                          | Communauté de communes du Cap Corse              | Production d'électricité photovoltaïque Hybride raccordée au réseau sur une habitation individuelle d'une puissance de 3000 Wc.      | 2 885,19 €         |
| 21319                          | Communauté de communes Nebbiu - Conca d'Oro      | Production d'électricité photovoltaïque en site isolé sur une habitation individuelle d'une puissance de 7 200 Wc                    | 5 000,00 €         |
| 21320                          | Communauté de communes Pasquale Paoli            | Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation sur une habitation individuelle d'une puissance de 3000 Wc.              | 6 000,00 €         |
| 21321                          | Communauté de Communes du SUD CORSE              | Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m <sup>2</sup>                                     | 1 450,00 €         |
| 21322                          | Communauté de communes de Marana-Golo            | Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m <sup>2</sup>                                     | 1 450,00 €         |
| 21323                          | Communauté de Communes du CENTRE CORSE           | Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m <sup>2</sup>                                     | 1 450,00 €         |
| 21324                          | Communauté d'agglomération de BASTIA             | Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc supérieure ou égale à 4 m <sup>2</sup>  | 1 300,00 €         |
| 21325                          | Communauté d'agglomération du FIUM'ORBU CASTELLU | Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m <sup>2</sup>                                     | 1 450,00 €         |
| 21326                          | Communauté de Communes du CAP CORSE              | Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc supérieure ou égale à 4 m <sup>2</sup>  | 1 300,00 €         |
| 21327                          | Communauté d'agglomération du FIUM'ORBU CASTELLU | Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation sur une habitation individuelle d'une puissance de 3000 Wc.              | 6 000,00 €         |
| 21328                          | Communauté de Communes du SUD CORSE              | Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 5920 Wc. | 5 920,00 €         |
| 21329                          | Communauté de Communes du SUD CORSE              | Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 9000 Wc. | 6 000,00 €         |
| 21330                          | Communauté de Communes de MARANA GOLO            | Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 6000 Wc. | 6 000,00 €         |
| 21331                          | Communauté d'agglomération de BASTIA             | Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 3000 Wc. | 4 500,00 €         |
| Commune de santa maria di Iota | Santa maria di Iota                              | AMO rénovation de l'éclairage public   | 31 500,00 €        |

## B/ L'INVESTISSEMENT

LE PROGRAMME 3311 - CADRE DE COMPENSATION - SUITE

| Bénéficiaires                               | Commune de réalisation  | Opérations  | Montant Subvention |
|---|-------------------------|---|--------------------|
| Commune de Santu pietru di tenda            | Santu petru di tenda    | AMO rénovation de l'éclairage public  | 14 000,00 €        |
| Commune de CARGIACA                         | Carghjaca               | Rénovation énergétique du bâtiment communal   | 225 504,20 €       |
| Association Fraternité du partage           | Aiacciu                 | Rénovation énergétique du siège social de l'association la fraternité du partage avec un objectif BBC rénovation. | 139 438,40 €       |
| Fabienne maestracci brunelli                | Bunifaziu               | Production d'eau chaude sanitaire solaire un gîte de 6 chambres et le moulin à huile                              | 5 403,28 €         |
| SCI ALFA IMMOBILIER                         | Bunifaziu               | Production d'eau chaude sanitaire solaire pour les locaux de l'entreprise   | 1 885,90 €         |
| SCI CAMPOSANTELLO                           | l'isula                 | Installation solaire pour alimenter les 16 appartements du motel Saint Michel en eau chaude sanitaire             | 9 760,40 €         |
| LUCIANI Jean François CASA VANELLA          | Casamacciuli            | Production d'eau chaude sanitaire solaire pour le gîte casa vanella   | 6 555,00 €         |
| Nicolas Ziller                              | Sartè                   | Production d'eau chaude solaire pour les besoins de la miellerie  | 2 119,00 €         |
| SARL camping Torracia                       | Carghjese               | Production d'eau chaude sanitaire solaire le camping Torracia   | 4 574,00 €         |
| SARL SOCIETE D'EXPLOITATION MISTRALI        | Santa Maria di Lota     | Production d'eau chaude sanitaire solaire pour alimenter trois blocs sanitaires du camping u paradisu             | 5 700,00 €         |
| SAS Cyrneotel                               | Calvi                   | Production d'eau chaude sanitaire solaire l'hôtel les arbousiers (24M²)   | 13 680,00 €        |
| SARL BALESI ET FILS                         | Quenza                  | Production d'eau chaude sanitaire solaire pour l'hôtel restaurant Sole e Monti (16 m²)                            | 12 320,00 €        |
| SARL CAPRUNALE                              | U Mansu                 | "Installation solaire pour alimenter le gîte d'étapes a funtana en eau chaude sanitaire (6 m²)"                   | 3 114,10 €         |
| SCI Charles Baptiste                        | A Ghisunaccia           | Production d'eau chaude sanitaire solaire pour un bâtiment de 15 appartements à usage locatif.(26,4 m²)           | 15 048,00 €        |
| SARL Pian del Fosse                         | Bunifaziu               | Audit énergétique du camping pian del fosse   | 5 530,00 €         |
| SARL A manichetta                           | Bunifaziu               | "Production d'eau chaude sanitaire solaire pour 6 chambres d'hôtes (12 m²)"                                       | 5 916,84 €         |
| SARL PALAZZU                                | Galeria                 | Production d'eau chaude sanitaire solaire pour l' Hôtel/ Restaurant palazzu (24,2 m²)                             | 12 641,00 €        |
| Xavier Corrazzini                           | Pedicorti di Caghju     | Production d'eau chaude sanitaire pour la table d'hôtes et le camping U SORTIPIANI                                | 9 120,00 €         |
| JNT INVESTISSEMENTS                         | Pianottuli è Caldareddu | Achat de quatre Vélos à Assistance Electrique pour la mise à disposition des clients                              | 1 567,44 €         |
| Société d'exploitation Brasserie de la Gare | Bastia                  | Achat d'un Vélo à Assistance Electrique pour assurer les livraisons   | 623,96 €           |
| COMMUNE DE CASTIRLA                         | Castirla                | Achat de cinq Vélos à Assistance Electrique en libre service pour les administrés de la Commune                   | 5 000,00 €         |
| SAS A BANDIOLA                              | U Petrosu               | Achat de deux Vélos à Assistance Electrique pour la mise à disposition des clients du gîte                        | 1 124,59 €         |
| SARL BORGIO CARROSSERIE                     | U Borgu                 | Achat de deux Vélos à Assistance Electrique pour les clients de la carrosserie                                    | 1 562,08 €         |
| SAS RUONE                                   | Calcatoghju             | Achat d'un Vélo à Assistance Electrique pour la mise à disposition des clients de la maison d'hôte                | 478,96 €           |
| SARL D'EXPLOITATION DES Ets DECEA           | Biguglia                | Achat de deux Vélos à Assistance Electrique   | 1 437,08 €         |
| Mme Aline SANCHEZ                           | Aiacciu                 | Achat d'un Vélo à Assistance Electrique pour les besoins de l'activité du cabinet d'ostéopathie                   | 562,29 €           |

## B/ L'INVESTISSEMENT

LE PROGRAMME 3311 - CADRE DE COMPENSATION - SUITE

| Bénéficiaires                                     | Commune de réalisation | Opérations  | Montant Subvention   |
|---|------------------------|---|----------------------|
| SARL C2A Tourisme et loisirs                      | Zonza                  | Achat de deux Vélos à Assistance Electrique pour les clients de l'hôtel                         | 845,00 €             |
| Association Maures Originals Riders               | Furiani                | Achat d'un Vélo à Assistance Electrique pour la mise à disposition des membres de l'association | 849,75 €             |
| SARL CASA TOGA                                    | Galeria                | Achat de 6 Vélos à Assistance Electrique pour la mise à disposition des clients de la résidence | 1 998,75 €           |
| INSTITUTION DE GESTION SOCIALE DES ARMEES (IGESA) | Bastia                 | Achat de 3 Vélos à Assistance Electrique pour mise à disposition gratuite de ses salariés       | 5 471,70 €           |
| SAS l'hotelière du sud (Golden Tulip)             | Portivechju            | Achat de deux Vélos à Assistance Electrique   | 1 662,50 €           |
| SAS Bona Strada                                   | Aiacciu                | Achat de deux Vélos à Assistance Electrique pour les besoins de l'entreprise                    | 1 734,00 €           |
| SARL SABBIA                                       | Aiacciu                | Achat d'un Vélo à Assistance Electrique pour la mise à disposition des locataires               | 781,63 €             |
| SARL AMBI   | Cargese                | Achat d'un Vélo à Assistance Electrique pour les besoins de l'entreprise                        | 666,46 €             |
| SAS JAXTEL  | Aiacciu                | Achat d'un Vélo à Assistance Electrique pour les besoins de l'entreprise                        | 572,69 €             |
| Commune d'Urtaca                                  | Urtaca                 | Achat de 15 Vélos à Assistance Electrique   | 19 492,47 €          |
| Commune de santa maria di Iota                    | Santa maria di Iota    | AMO rénovation de l'éclairage public  | 31 500,00 €          |
| <b>TOTAL</b>                                      |                        |   | <b>1 988 945,10€</b> |

| NUMÉRO     | OBJET   | PRESTATAIRE RETENU            | DATE DE NOTIFICATION | DATE DE FIN | MONTANT DU MARCHÉ H.T | FORME DU MARCHÉ |
|------------|---|-------------------------------|----------------------|-------------|-----------------------|-----------------|
| 18-PA-007  | Matériels informatiques<br>LOT 1  | MFI                           | 08/01/19             | 08/01/23    | 48.000,00€/an         | Accord cadre    |
|            | Matériels informatiques/<br>bureautiques<br>LOT 2   | ACIPA                         | 08/01/19             | 08/01/23    | 2.000,00€/an          | Accord cadre    |
| 003/2018   | Collecte traitement et revalorisation<br>des déchets bureautiques   | Iniziativa                    | 12/09/18             | 12/09/22    | 1.000,00€/an          | Accord cadre    |
| 004/2018   | Fourniture et livraison de chèques<br>cadeaux de Noël pour les enfants du<br>personnel de l'AUE           | Illicado                      | 28/11/18             | 28/11/22    | 5.000,00€/an          | Accord cadre    |
| 19-PA-002  | Location et maintenance de matériels<br>de reprographie   | SAS COPIE<br>CONFORME         | 04/06/19             | 04/06/23    | 30.000,00 €/an        | Accord cadre    |
| 19-PA-004  | Téléphonie mobile   | ORANGE SA                     | 23/09/19             | 23/09/23    | 80.000€/an            | Accord cadre    |
| 002/2019   | Reproduction de clés  | SARL POINT<br>FORT FICHET     | 07/11/19             | 07/11/23    | 6.250,00€/an          | Accord cadre    |
| 003/2019   | AMO pour l'organisation et<br>l'animation d'une série de trois<br>colloques DdUA                          | Junior EUP                    | 27/01/20             | 28/01/24    | 24.900,00€            | Accord cadre    |
| 20-A00-001 | Fourniture et livraison de titres<br>restaurant   | EDENRED<br>FRANCE             | 05/10/20             | 05/10/24    | 110.000,00€           | Accord cadre    |
| 20-PA-002  | Infogérance des applications<br>informatiques de gestion financières<br>LOT 1                             | SITEC                         | 13/07/20             | 13/07/24    |                       | Accord cadre    |
|            | Infogérance des applications<br>informatiques de gestion des<br>ressources humaines<br>LOT 2              |                               |                      |             |                       |                 |
|            | Infogérance des applications<br>informatiques de dématérialisation<br>des circuits de validation<br>LOT 3 |                               |                      |             |                       |                 |
| 20-PA-003  | Réalisation de vidéos   | SARL AGE/ SAS<br>OLMU         | 06/11/20             | 06/11/24    | 52.500,00€            | Accord cadre    |
| 20-PS-002  | Fourniture et livraison de gel Gel<br>hydro-alcoolique<br>LOT 1   | SARL LUCIANI<br>DISTRIBUZIONI | 25/05/20             | 25/05/24    | 5.000,00€             | Accord cadre    |
|            | Fourniture et livraison de petits<br>matériels de nettoyage (lingettes,<br>vaporisateurs...)<br>LOT 2     | SARL LUCIANI<br>DISTRIBUZIONI | 25/05/20             |             | 1.750,00€             |                 |
|            | Fourniture et livraison de masques<br>chirurgicaux<br>LOT 3   | PHARMACIE<br>MONTE ET GOZZI   | 09/03/21             |             | 3.750,00€             |                 |
|            | Fournitures et livraison de masques<br>alternatifs<br>LOT 4   |                               |                      |             | 500,00€               |                 |
|            | Poubelles + consommables<br>LOT 5   | SARL LUCIANI<br>DISTRIBUZIONI | 25/05/20             |             | 250,00€               |                 |
| 20-PS-003  | Entretien VAE   | SAS JMT SPORT                 | 09/06/20             | 09/06/24    | 1.200,00€             | Accord cadre    |

| NUMÉRO    | OBJET   | PRESTATAIRE RETENU        | DATE DE NOTIFICATION | DATE DE FIN | MONTANT DU MARCHÉ H.T | FORME DU MARCHÉ |
|-----------|---|---------------------------|----------------------|-------------|-----------------------|-----------------|
| 20-PS-004 | Fourniture et livraison de Boisson non alcoolisées + biscuits<br>LOT 1            | SAS ISULA DISTRIBUTION    | 02/06/20             | 02/06/24    | 1.500,00€             | Accord cadre    |
|           | Location et maintenance de distributeur(s) automatique(s) de cafés<br>LOT 2       | SARL CAFES RENE           | 19/06/20             | 19/06/24    | 3.000,00€             |                 |
|           | Location et maintenance Fontaines à eaux<br>LOT 3                                 | SARL ECODIA               | 04/09/20             | 04/09/24    | 5.000,00€             |                 |
| 20-PS-005 | Fourniture de carburants par cartes accréditatives<br>LOT 1                       | VITO CORSE                | 23/07/20             | 23/07/22    | 38.000 €              | Accord cadre    |
|           | Fourniture de cartes pour des prestations de lavage<br>LOT 2                      |                           |                      |             | 1000 €                |                 |
| 21-PA-001 | Conception création et exécution de prestations graphiques                        | IMAGES FIXES EDITIONS     | 08/02/21             | 08/02/25    | 52.500,00€            | Accord cadre    |
| 21-PA-002 | Fourniture, marquage et livraison d'objets publicitaires                          | SARL ATOUT PUB            | 09/02/21             | 09/02/25    | 52.500,00€            | Accord cadre    |
| 21-PA-003 | Impression  | SARL IMPRIMERIE BASTIAISE | 22/02/21             | 22/02/25    | 52.500,00€            | Accord cadre    |
| 21-PA-004 | Acquisition de fournitures et petit matériel de bureau<br>LOT 1                   | SARL CORSE BUREAU         | 22/02/21             | 22/02/25    | 10.000,00€            | Accord cadre    |
|           | Acquisition de papier<br>LOT 2  |                           |                      |             | 7.000,00€             |                 |
| 21-PA-005 | Prestations de type traiteur<br>LOTS 1 et 3                                       | KARAM SUSHI               |                      |             | 13.000,00€            | Accord cadre    |
|           | Prestations de type traiteur<br>LOTS 2 et 5                                       | L'ATELIER DU CHEF         |                      |             | 10.000,00€            |                 |
|           | Prestations de type traiteur<br>LOT 4   | LE HUSSARD                |                      |             | 6.000,00€             |                 |
| 21-PA-006 | Fourniture de titres de transports et prestations associées                       | SARL CORSICATOURS         | 30/03/21             | 30/03/25    | 25.000,00€            | Accord cadre    |
| 21-PA-007 | Fourniture, la livraison et l'installation de mobilier de bureau et d'accessoires | SARL LUCCIONI MOBILIER    | 08/04/21             | 08/04/25    | 52.500,00€            | Accord cadre    |
| 21-PA-008 | Prestations photographiques   | JC ATTARD                 | 29/09/21             | 29/09/25    | 20.000,00€            | Accord cadre    |
| 21-PA-009 | Conseil communication   | SARL AGEP                 | 06/10/21             | 06/10/25    | 52.500,00€            | Accord cadre    |
| 21-PS-002 | Hébergement et maintenance de serveur OREGES                                      | EXOCYS                    | 02/03/21             | 03/03/25    | 39.000,00€            | Accord cadre    |
| 21-PS-021 | Prestations d'huissiers   | ARMANI                    | 18/11/21             | 18/11/25    | 8.000,00€             | Accord cadre    |
| 21-PS-022 | Prestations nettoyage   | SARL NETTOYAGE GENERAL    | 18/11/21             | 18/11/23    | 20.000,00€            | Accord cadre    |
| 21-PS-24  | Location de véhicules   | EUROPCAR                  | 29/11/21             | 29/11/22    | 40.000,00€            | Accord cadre    |



[www.aue.corsica](http://www.aue.corsica)



**Agence d'Aménagement durable,  
d'Urbanisme et d'Énergie de la Corse**

5 rue Prosper Mérimée - CS 40001,  
20181 Ajaccio Cedex 1

 **04 95 10 98 64**